

2015 - 2016

Master histoire et document
Spécialité archives

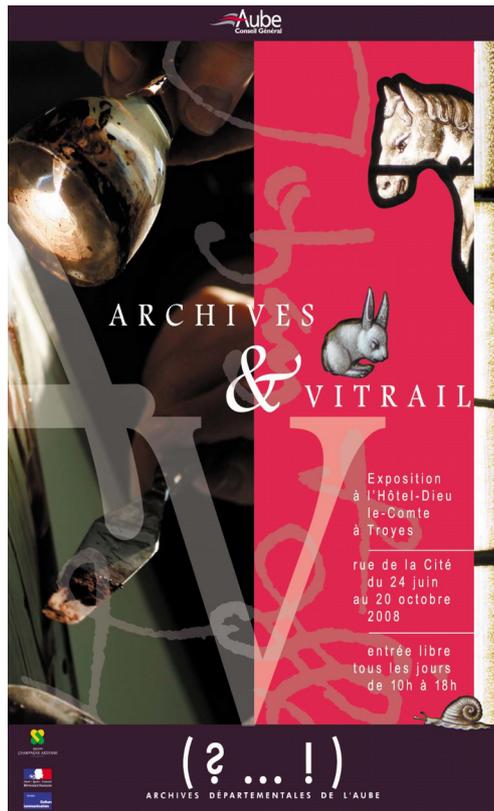


Illustration 1: Exposition « Archives & Vitrail », présentée entre le 24 juin et le 20 octobre 2008 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte à Troyes (10)

Les expositions en archives départementales après 2005

L'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube

Petit Emmanuel

Sous la direction de M. Marcilloux Patrice

2015 - 2016

Master histoire et document
Spécialité archives

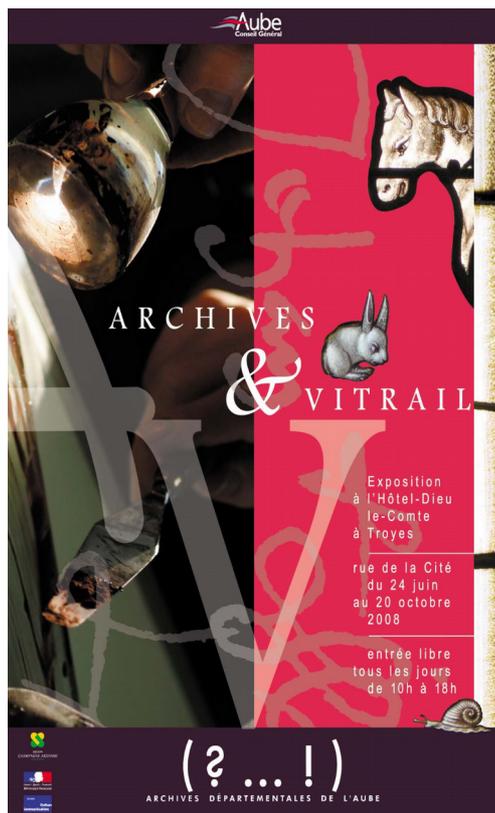


Illustration 2: Exposition « Archives & Vitrail », présentée entre le 24 juin et le 20 octobre 2008 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte, à Troyes (10)

Les expositions en archives départementales après 2005

L'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube

Petit Emmanuel

Sous la direction de M.
Marcilloux Patrice

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :



- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).
- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.
- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
<http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/>

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.





REMERCIEMENTS

Je remercie tout d'abord M. Patrice Marcilloux, professeur-chercheur en archivistique à l'Université d'Angers et directeur de recherche de ce mémoire, pour avoir supervisé et guidé cette étude par ses conseils et son aide.

Je souhaite remercier M. Nicolas Dohrmann, conservateur en chef du patrimoine et directeur des archives et du patrimoine de l'Aube, ainsi que l'ensemble de l'équipe de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube pour leur disponibilité et l'aide apportée dans la conduite de cette étude. Je remercie particulièrement Mme Aurore Darnet pour le temps qu'elle a accordé à mes différentes requêtes et pour son aide dans mes recherches.

Je tiens également à présenter mes remerciements aux différentes personnes ayant répondu à mes questions lors des entretiens conduits durant cette étude.

Je remercie Mmes Christelle Hanin et Clémentine Bernaudat pour leur aide si précieuse dans la relecture et la correction de ce mémoire.

Je tiens finalement à remercier Adeline et le reste de ma famille, ainsi que mes amis pour leur soutien.

A Catherine et Claude.



Sommaire

TABLE DES SIGLES

INTRODUCTION GÉNÉRALE

PARTIE 1 : LES EXPOSITIONS ORGANISÉES PAR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES APRÈS 2005

- 1 L'exposition en archives départementales, un acte devenu incontournable
- 2 Typologie et conception d'une exposition en archives départementales
- 3 L'événement « exposition »

CONCLUSION

ÉTAT DES SOURCES

BIBLIOGRAPHIE

PARTIE 2 : L'ACTION DE LA DIRECTION DES ARCHIVES ET DU PATRIMOINE DE L'AUBE EN MATIÈRE D'EXPOSITION

- 1 De l'idée à l'inauguration, l'exposition à la direction des archives et du patrimoine de l'Aube
- 2 L'exposition, un acte total
- 3 La Cité du Vitrail, « l'art du vitrail accessible à tous »

CONCLUSION

CONCLUSION GÉNÉRALE

ANNEXES

TABLES

Table des sigles

- AAF : Association des Archivistes Français
- DAF : Direction des Archives de France
- DAP : Direction des Archives et du Patrimoine
- ENSSIB : École Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques
- ONAC : Office National des Anciens Combattants et victimes de guerres
- SIAF : Service Interministériel des Archives de France

Introduction générale

La valorisation et l'action culturelles relèvent d'un des grands champs de la recherche archivistique. Elles occupent également une place importante en archivistique et dans le métier d'archiviste en général, comme le prouvent les parties dédiées à ce sujet dans les différents manuels et ouvrages généraux d'archivistique¹. La loi n°83-663 du 22 juillet 1983 ajoute à l'obligation pour les départements de conserver leurs archives celle de leur « mise en valeur »². Le dictionnaire de terminologie archivistique définit l'action culturelle comme étant le regroupement des « activités d'un service d'archives destinées à faire connaître au public l'existence et l'intérêt scientifique ou artistique des fonds et collections qu'il conserve et à les mettre ainsi en valeur par le biais d'expositions, de conférences, de publications, de visites, etc. »³

D'après cette définition, nous pouvons donc proposer l'hypothèse suivante : les expositions sont devenues, depuis le milieu du XX^e siècle, au sein de la valorisation des archives – mais aussi de la valorisation patrimoniale en général, une activité de référence. Il s'agit généralement de l'élément central par lequel débute une action culturelle, action qui se complète parfois de plusieurs activités ou événements annexes (colloques, concerts, publication d'ouvrages, représentations théâtrales, etc.). L'exposition, dans le domaine des archives, se définit par la « présentation de documents d'archives ou de leurs reproductions à des fins culturelles ou éducatives »⁴, il s'agit d'un des principaux moyens permettant de mettre en valeur les documents et de mettre en avant les collections et les fonds des services d'archives⁵. L'importance des expositions en matière d'action culturelle dans les services d'archives semble s'accroître et est, depuis plusieurs années, reconnue par une grande partie de la profession, y compris à l'étranger. Selon Marie-Josée Courchesne, archiviste québécoise qui occupe à l'heure actuelle le poste de chef du service de la gestion des documents et des archives de la ville de Longueuil, « les expositions constituent un des moyens les plus anciens utilisés pour faire connaître les archives ». Celles-ci comptent par ailleurs – avec les visites du service et des bâtiments d'archives – « parmi les activités les plus connues réalisées par les centres d'archives. »⁶

1. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

2. Archives de France, *L'Action éducative et culturelle des Archives : Actes du colloque « Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives ? » Hôtel de ville de Lyon, les 1^{er} et 2 juin 2005*, Paris, La Documentation Française, 2007, p.312.

3. Archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, Direction des Archives de France, 2002, p.37

4. Ibid.

5. Association des Archivistes français, *Abrégé d'archivistique*, Paris, Association des archivistes français, 3^e éd. 2012, p.346.

6. Marie-Josée Courchesne, « L'action éducative en archivistique et en muséologie », *Archives*, 1998-1999, vol. 30, n° 2, p. 3-28.

Cette situation est cependant la suite d'une évolution au cours des dernières décennies, l'accroissement de l'importance des expositions organisées par les archives départementales françaises entre les années 1970 et les années 1990 étant quantifiable et faisant l'objet du paragraphe de *La Pratique archivistique française* de 1993 présenté ci-dessous :

En 1970, le total des expositions organisées par les archives départementales s'élevait à 37 et il existait 48 services éducatifs. Dix ans plus tard, le total des expositions des départements était de 94. En 1991, 69 départements ont organisé 162 expositions et 77 services d'archives départementales ont participé, par le prêt de documents et souvent aussi par une aide pratique, scientifique ou méthodologique, à 329 expositions organisées à l'extérieur, tandis que 81 services d'archives communales organisaient 122 expositions et que 100 villes participaient à 210 expositions. Tous les départements ont un, ou plusieurs, services éducatifs ; 14 services d'archives communales en sont également pourvus. On est passé du domaine de l'initiative volontaire du service d'archives à l'exécution d'une mission légale et surtout à la réponse à une forte demande sociale.

La Pratique archivistique française, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630

Dans ce mémoire, nous nous intéresserons aux expositions organisées par les services départementaux d'archives en France depuis 2006, et plus particulièrement aux expositions organisées par les archives départementales de l'Aube – devenues, depuis 2012, la direction des archives et du patrimoine du département. En effet, les archives départementales sont non seulement les services d'archives les plus nombreux du paysage archivistique français mais comptent, de surcroît, parmi les plus actifs en matière de valorisation et d'action culturelle. Par ailleurs, le Service interministériel des archives de France précise presque chaque année dans son rapport annuel d'activités que l'organisation d'exposition « reste l'activité la plus plébiscitée par les services. »⁷ La direction des archives et du patrimoine de l'Aube, en Champagne-Ardenne, n'est pas en reste puisqu'elle a pris en charge l'organisation et la gestion de près d'une trentaine d'expositions depuis 2006.

Nous avons choisi de débiter notre approche après 2005, année du colloque qui s'est tenu à Lyon entre le 1^{er} et le 3 juin et dont le thème était « Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives ? » Partir du début de l'année 2006 nous permet de nous situer dans la continuité des actes de ce colloque, publiés en 2007 qui est le dernier congrès professionnel à avoir réfléchi à l'action culturelle des services d'archives.

7. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2013*, Paris, SIAF, 2013, p.60.

Nous pouvons donc nous demander comment, depuis 2005 et depuis le colloque de Lyon, a évolué l'organisation des expositions par les archives départementales de France et quelles sont, aujourd'hui, les caractéristiques de ces expositions ?

Afin de répondre à cette problématique, ce mémoire s'articulera autour de deux parties. La première partie permettra de définir les évolutions et les traits distinctifs des expositions organisées par les archives départementales depuis 2006. La seconde partie, plus spécifique, consistera en une étude de l'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube en matière d'expositions, au cours de la même période. Cette étude de cas nous permettra notamment de préciser notre étude des caractéristiques des expositions d'archives, tant dans leur mise en place et leur organisation que dans leurs objectifs et leurs retombées.



Partie 1 : Les expositions organisées par les archives départementales après 2005

Introduction :

Le colloque de Lyon a été l'occasion en 2005 pour des professionnels appartenant aux différents services d'archives de France de partager leurs expériences et de dresser un certain nombre de constats sur le thème de l'action culturelle tout en menant une réflexion sur le sujet et les possibles évolutions à venir. Revenir sur l'ensemble de ce colloque est impossible, ses actes représentant un sujet d'étude à part entière ; cependant, ce colloque étant la principale réunion d'archivistes traitant de ce sujet au cours des dernières décennies, elle peut être considérée comme une date importante, le témoin de changements dans les pratiques et les mentalités des archivistes.

Deux éléments auront une importance prépondérante dans cette première partie de notre étude. Tout d'abord, les rapports annuels d'activité, publiés chaque année par le Service interministériel des Archives de France (SIAF), représentent la principale source d'informations concernant les statistiques des expositions mais fournissent également un certain nombre d'exemples et d'éléments permettant l'analyse de ces chiffres. Par ailleurs, *La Pratique archivistique française*⁸ demeure un ouvrage de référence en matière d'enseignement de l'archivistique et des pratiques associées (dont la valorisation culturelle, la création et la gestion d'expositions dans le domaine des archives) et apporte donc divers conseils et éléments d'analyse qui nous seront d'une utilité certaine au cours de notre étude.

Cette première partie commencera donc par la présentation et l'analyse des données statistiques des expositions organisées par les archives départementales après 2005. Nous dresserons ensuite une typologie des expositions en archives départementales ainsi qu'une présentation de leur conception. Nous nous concentrerons finalement sur l'événement « exposition » en lui-même et notamment sur certains des points centraux de son organisation

8. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.



1 L'exposition en archives départementales, un acte devenu incontournable

Il n'est pas inutile de rappeler le contexte des expositions en archives départementales après le colloque Lyon. Nous commencerons donc par une présentation des évolutions des expositions, principalement entre 2005 et 2015 puis nous poursuivrons par un bilan de ces évolutions. Ensuite, nous procéderons à un état des lieux des expositions en archives départementales en 2015.

1.1. L'exposition en archives départementales, un événement de plus en plus fréquent

1.1.1. La généralisation des services éducatifs dans les archives départementales

C'est au milieu du XXe siècle que se mettent en place les premiers services éducatifs dans les services d'archives départementales. Depuis les années 1950, ces services éducatifs se sont généralisés, passant de seulement neuf services actifs en 1955, à vingt services en 1957 puis à soixante-sept services en 1977. Depuis 1985, tous les services d'archives départementales disposent d'un service éducatif.⁹

Selon un article de *La Gazette des archives*¹⁰, mettre en place un service éducatif au sein d'un service d'archives a d'abord résulté, dans les années 1950, « d'une réflexion forte et d'une action volontariste des archivistes, destinée à mieux prendre en compte le jeune public ». Peu à peu, cette « inspiration », qui émanait donc de la volonté des professionnels eux-mêmes d'entretenir de nouvelles relations avec leur public scolaire et même d'élargir ces relations à un public plus large, a évolué et s'est transformée en une mission légale imposée par la loi n°83-663 du 22 juillet 1983. Cette loi rappelle la mission des services d'archives, à savoir conserver les documents dont ils ont la charge, mais ajoute à cette mission celle de la mise en valeur de ces documents d'archives.

L'objectif de ces services éducatifs est de proposer au public des archives des activités dépassant le rôle « traditionnel » du service d'archives, à savoir la communication de documents à diverses fins. Ces activités sont variées mais, à quelques exceptions près, restent sensiblement les mêmes d'un service à l'autre : visites du service, ateliers d'activités liées aux archives (sigillographie, héraldique, paléographie...), création de mallettes pédagogiques à l'usage des enseignants ou encore mise en place d'exposition, qui est une des activités plébiscitées par ces services éducatifs depuis plusieurs décennies.¹¹

9. « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », 1999, n°184-185, p.164.

10. « Les archives en France », *La Gazette des archives*, 4^e trimestre 2006, n°204, p.293.

11. « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », 1999, n°184-185, p.164.

1.1.2. Quelle perception de l'action culturelle et de la médiation patrimoniale en 2005-2006 ?

Tous les services d'archives départementales sont, depuis 1985, pourvus d'un service éducatif en activité. Ce service éducatif permet au service d'archives de mettre en place une action culturelle et une action de médiation patrimoniale passant notamment par l'organisation d'expositions ; activité occupant une place prépondérante dans l'action d'un service éducatif d'archives départementales.

Afin de définir ce qu'est la médiation patrimoniale dont l'exposition est un des outils d'expression, il est possible de s'appuyer sur plusieurs citations dont une citation extraite d'un article de *La Gazette des Archives*.¹²

La médiation patrimoniale est avant tout fondée sur le constat d'un déséquilibre et la nécessité d'y remédier. D'un côté une richesse avérée, un trésor à partager, de l'autre un manque et l'ignorance même du manque.

Selon le *Dictionnaire de terminologie archivistique*¹³, la définition de l'action culturelle est la suivante :

Activités d'un service d'archives destinées à faire connaître au public l'existence et l'intérêt scientifique ou artistique des fonds et collections qu'il conserve et à les mettre ainsi en valeur par le biais d'expositions, de conférences, de publications, de visites etc.

Une autre définition intéressante de la médiation culturelle peut être extraite du site internet de l'ENSSIB¹⁴ :

De manière générale, la médiation relève de l'action culturelle mais elle constitue une action spécifique. Elle peut prendre des formes très diverses. La médiation postule que la culture n'est pas accessible à chacun immédiatement : pour la rendre accessible, on a recours à l'intercession de médiateurs (informateurs, accompagnateurs, pédagogues) et de procédures de médiation (textes explicatifs, balisages, modes d'emploi).

Un article proposé sur le site de la ville de Montréal a pour titre « Qu'est-ce que la médiation culturelle ? »¹⁵ et propose une définition de la médiation culturelle telle qu'elle est perçue au Québec.

12. Ariane James-Sarazin, Isabelle Rambaud, « Les archives à la rencontre de leur public - les services éducatifs » p. 255-276 in « Les archives en France », *La Gazette des archives*, 4^e trimestre 2006, n°204, p.293.

13. Archives de France, *Dictionnaire de terminologie archivistique*, Direction des Archives de France, 2002, p.37

14. ENSSIB, *Quelle est la différence entre action culturelle et médiation culturelle ?* [en ligne], disponible sur <http://www.enssib.fr/content/quelle-est-la-difference-entre-action-culturelle-et-mediation-culturelle> (consulté le 30/05/16).

15. Ville de Montréal, *Qu'est-ce que la médiation culturelle ?*, [en ligne], disponible sur <http://montreal.mediationculturelle.org/quest-ce-que-la-mediation-culturelle/> (consulté le 30/05/2016).

Le terme « médiation culturelle » est employé au Québec depuis les années 2000 pour désigner des stratégies d'action culturelle centrées sur les situations d'échange et de rencontre entre les citoyens et les milieux culturels et artistiques. Elle se caractérise par :

- 1. La mise en place de moyens d'accompagnement, de création et d'intervention destinés aux populations locales et aux publics du milieu artistique et culturel ;*
- 2. L'objectif de favoriser la diversité des formes d'expression culturelle et des formes de participation à la vie culturelle*

Nous pouvons donc définir la médiation patrimoniale au sein d'un service d'archives comme étant l'action du service vis-à-vis du public, action visant à partager avec ce public, à transmettre le « trésor » que représentent les documents d'archives par le biais de différentes actions culturelles, à servir d'intermédiaire entre le public et les documents archives. En se basant sur ces définitions, l'exposition organisée par les archives semble être un moyen jugé idéal par de nombreux services d'archives départementales de mener cette médiation patrimoniale, telle qu'elle est définie par les professionnels en 2005-2006.

1.1.3. Les évolutions depuis 2005 – 2006 en terme de fréquentation

L'exposition semble être une des animations « idéales » de l'action patrimoniale des services d'archives. En partant de ce constat, il est intéressant de rassembler quelques données chiffrées à partir de 2006. Ces données provenant des rapports annuels d'activité publiés par le SIAF, les données sont parfois à nuancer en raison d'un comptage pouvant légèrement varier d'un service à l'autre.

Le premier indicateur qu'il semble logique de prendre en compte afin d'évaluer l'action des archives départementales en matière de médiation est le nombre d'expositions organisées chaque année par ces services. Ainsi, le premier graphique¹⁶ nous montre les données concernant deux types d'expositions : les expositions organisées directement par les archives départementales d'un côté et, de l'autre, les expositions pour l'organisation desquelles les archives départementales ont apporté leur contribution (soit par l'apport de compétences, soit par le prêt de locaux, soit par le prêt de documents par exemple).

Les premières connaissent une tendance à la hausse à partir de 2006 jusqu'à un apogée en 2011 avec 573 expositions créées par les archives départementales (contre seulement 238 en 2006, soit une hausse importante de 140 % entre les deux années). Cependant, dès 2012, s'amorce une baisse tout aussi impressionnante du nombre d'expositions organisées par les archives départementales. En seulement trois ans, le nombre d'expositions organisées annuellement passe à 176 en 2014, ce qui

16. Annexe 1 : graphique 1.

correspond à une baisse de presque 70 % par rapport à 2011 et à une baisse de 26 % par rapport à 2006, début de la période nous concernant.

Parallèlement à cette première évolution, les expositions auxquelles collaborent les archives départementales connaissent une évolution relativement différente. Tout d'abord, le phénomène ne semble pas intéresser l'administration centrale avant 2008 car il n'est pas statistiquement renseigné dans les rapports annuels de la DAF puis du SIAF. Le rapport de 2008 contient la première mention quantifiée de ce type d'expositions avec seulement 99 expositions concernées. Par la suite, et jusqu'en 2014, le nombre d'expositions de ce type connaît une tendance à la hausse très importante puisque, en 2014, ce nombre atteint 295 expositions, soit une hausse de presque 298 % en seulement six ans, entre 2008 et 2014.

Le deuxième graphique¹⁷ nous permet d'étudier la fréquentation des expositions organisées par les archives départementales entre 2005 et 2014. Entre ces deux dates, nous constatons une hausse de presque 43 %, le nombre de visiteurs passant de 437 297 visiteurs en 2005 à 624 796 visiteurs durant l'année 2014. Cette hausse « générale » est cependant à nuancer car, d'une année à l'autre, la fréquentation des expositions des archives départementales a connu une baisse entre 2006 et 2009 (période durant laquelle elle varie entre 200 000 et 230 000 visiteurs annuels). A partir de 2009, la fréquentation repart à la hausse sans connaître de nouvelle baisse.

1.2. Les expositions en archives départementales, bilan et succès

1.2.1. Les expositions aux yeux des pouvoirs publics

Le regard des pouvoirs publics sur les expositions d'archives serait un premier élément d'un bilan de l'action des archives départementales en matière d'expositions. Il est malheureusement difficile à approcher. L'étude peut se baser sur sur l'analyse de *La Pratique Archivistique Française*.

En effet, l'auteur considère, en 1993, comme un point « extrêmement porteur pour l'avenir [...] la grande attention apportée par les politiques à cette activité. Les élus ne la perçoivent plus en effet comme destinée exclusivement à leurs concitoyens traditionnellement curieux de l'histoire locale, mais comme porteuse de messages de développement de l'identité de la collectivité, d'enracinement de la population et d'appropriation de la culture par le plus grand nombre.¹⁸ »

Ce changement de perception des élus à l'égard des expositions, si il est évoqué dès 1993, est encore d'actualité : Les expositions sont aujourd'hui reconnues par les élus et les pouvoirs publics comme servant la valorisation de l'identité culturelle et historique d'un territoire. Comme indice de cette « prise de conscience », on peut remarquer que le nombre de services d'archives départementales n'organisant

17. Annexe 1 : graphique 2.

18. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

aucune exposition est devenu très minoritaire. Les rapports annuels d'activité ne permettent pas de se faire une idée précise du nombre de services n'organisant pas d'exposition car les informations demandées varient et sont très difficilement comparables d'une année à l'autre. Le graphique 3 permet de voir le nombre de services n'ayant pas rempli la rubrique associée aux expositions ou ayant donné zéro comme réponse. Sur cette base, il est possible de dire que seulement neuf services annoncent ouvertement ne pas organiser d'exposition en 2006, 2008 et 2009.

Ce sentiment de l'importance des expositions aux yeux des pouvoirs publics est d'ailleurs plus ancien chez les archivistes eux-mêmes. Selon le *Manuel d'archivistique* « Les expositions doivent attirer sur les Archives elles-mêmes, non seulement l'attention des visiteurs, mais celle des pouvoirs publics, des historiens, des prêteurs publics ou privés avec lesquels l'archiviste aura à prendre contact. »¹⁹ L'exposition est donc perçue comme un outil grâce auquel les services d'archives organisateurs peuvent être remarqués par les pouvoirs publics.

1.2.2. Éléments d'analyse des données chiffrées

La fréquentation des expositions croît parallèlement à une tendance à la baisse du nombre d'expositions organisées par les archives départementales et à une hausse du nombre d'expositions organisées en collaboration entre une institution culturelle et un service d'archives départementales.

Entre 2005 et 2006, le nombre de visiteurs a connu une baisse de près de 48 %, passant de 437 297 visiteurs en 2005 à « seulement » 228 816 visiteurs en 2006. Une chute aussi importante est justifiée par la DAF dans son rapport annuel d'activité de 2005 : Le bond quantitatif remarqué en 2005 est dû à la présentation en Chine de l'exposition d'affiches réalisée par les archives départementales des Alpes-Maritimes. En effet, l'exposition *Reflets de la Côte d'Azur* a, à elle seule, accueilli 210 000 visiteurs lors de sa présentation à l'étranger.²⁰

La baisse du nombre d'expositions constatée après 2012 peut avoir plusieurs explications. Le premier, qui pourrait sembler le plus évident, serait une désaffection des organisateurs (services et pouvoirs publics) ou du public vis à vis de ces expositions. Pourtant, cette thèse est contredite par différents arguments. Premièrement, si le nombre d'expositions baisse, le nombre de visiteurs a, quant à lui, augmenté sans interruption depuis 2008, atteignant 624 796 visiteurs pour la seule année 2014. Par ailleurs, nous avons également vu que le nombre de services n'organisant pas d'exposition reste très restreint et ne semble pas dépasser les 10 % des services d'archives départementales.

19. Association des archivistes français, *Manuel d'archivistique*, 1991 (1^{ère} éd. en 1970), Paris, Archives nationales, 1991, p.805.

20. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2005*, Paris, SIAF, 2005, p.120.



Il est légitime de supposer que le nombre d'expositions diminuant traduit une possible baisse des moyens dont disposent les conseils départementaux et des crédits alloués aux services d'archives pour la mise en place d'expositions. Il est également légitime de voir dans cette baisse du nombre d'expositions une « évolution » de l'exposition dont l'envergure augmente et dont la durée de vie s'étale également sur une plus longue période. Dépassant les expositions de quelques jours voire quelques semaines, certaines expositions peuvent désormais durer plusieurs mois comme l'exposition *L'enfance en Anjou*, présentée par les archives départementales de Maine-et-Loire entre le 12 octobre 2015 et le 4 mars 2016, l'exposition *Des camps dans la Vienne 1939-1945 : contrôler, exclure, persécuter*, organisée par les archives départementales de la Vienne entre le 19 janvier et le 22 avril 2016 ou encore l'exposition *Figures de pub*, organisée par les archives départementales de Loire-Atlantique entre le 6 novembre 2015 et le 29 avril 2016.

1.2.3. Quel bilan à l'analyse des données sur les expositions ?

Quel bilan pouvons-nous dresser de ces données et de leur analyse ? Tout d'abord, et malgré le temps écoulé depuis leur publication, les conseils donnés par le *Manuel d'archivistique* et *La Pratique archivistique française* semblent toujours relativement en phase avec les interrogations actuelles liées aux expositions et sont, au moins en partie, suivies ou adaptés aux problématiques actuelles

Un des premiers conseils donnés par l'auteur du *Manuel d'archivistique* concerne la fréquence des expositions : « Si l'on met à part les présentations organisées par le service éducatif, il semble bien que l'exposition annuelle doive être considérée comme un programme maximum à ne pas dépasser, dans l'intérêt des Archives comme dans celui du public, »²¹ afin d'éviter, notamment, une sorte de lassitude tant du côté du public que de celui de l'organisation de l'exposition. Malgré l'ancienneté du *Manuel d'archivistique* publié pour la première fois en 1970 et la parution d'autres ouvrages de référence plus récents, ce conseil est partiellement écouté par les services d'archives dont la plupart se limite à une exposition annuelle majeure, parfois unique, parfois accompagnée d'expositions annexes de taille et de durée moyennes - environ trois mois, période considérée comme la durée maximale d'exposition d'un document d'archives.

A titre d'exemple, nous pouvons mentionner le cycle des expositions organisées par les archives départementales de Loire-Atlantique entre 2013 et 2016 avec quelques expositions d'une durée longue comme *Dans l'œil du photographe 1880 - 1920*, présentée du 11 septembre 2013 au 28 février 2014 (une durée d'environ cinq mois) ou *Figures de pub*, présentée entre le 6 novembre 2015 et le 29 avril 2016 (soit une durée d'environ six mois après un rallongement d'un mois). En alternance avec ces expositions longues ont été mises en place des expositions d'une durée de vie plus modeste, telle que

21. Association des archivistes français, *Manuel d'archivistique*, 1991 (1^{ère} éd. en 1970), Paris, Archives nationales, 1991, p.805.

Design à bord, présentée du 17 septembre au 21 décembre 2014, ou *Immigrés de force. Les travailleurs indochinois de la Seconde Guerre mondiale*, une exposition de très courte durée présentée du 2 avril au 29 avril 2014.

Un autre point important est que les expositions telles qu'elles étaient envisagées en 1970 ont évolué. Le *Manuel d'archivistique* distingue deux formes d'expositions d'archives. La première est « l'exposition de grande ou moyenne importance dans un ou plusieurs dépôts d'Archives départementales (fixe ou itinérante) organisée, à l'instar des expositions nationales, pour commémorer l'anniversaire d'un événement ou d'un homme, et dotée d'un budget local qui lui est propre. » La seconde est la « petite présentation de documents liée au fonctionnement du service éducatif, organisée pour quelques semaines suivant des thèmes proposés conformément aux programmes d'histoire. Elle est mise sur pied par le professeur chargé du Service éducatif en accord avec le directeur des services d'archives et ne nécessite ni budget spécial, ni publicité extraordinaire - en dehors de celle qui est faite par l'Inspection académique auprès des chefs d'établissements d'enseignement - . »²²

Ces deux types d'expositions sont encore identifiables aujourd'hui malgré des transformations évidentes. Le « musée d'archives » évoqué dans les manuels de l'époque²³, sans communication et juste destiné à l'exposition de documents d'archives n'existe plus aujourd'hui. Les expositions sont aujourd'hui des événements ponctuels (bien que réguliers) et sont entourées, généralement, d'une campagne de communication et de promotion la plus vaste possible. La « grande » exposition existe encore et représente une des actions de base de l'action de valorisation d'un service d'archives.

1.3. L'exposition en archives départementales, état des lieux en 2015

1.3.1. L'exposition en 2015 selon les rapports annuels d'activité

Un état des lieux de l'exposition en archives départementales peut être dressé en utilisant les informations et les données les plus récentes que nous ayons à notre disposition, notamment le rapport annuel d'activité publié par le SIAF en 2014, celui de 2015 n'étant pas encore publié.

En étudiant ce rapport et les diverses informations données, il est possible d'affirmer que l'organisation d'expositions, si elle n'est pas pratiquée par l'intégralité des services d'archives départementales, reste une des activités les plus plébiscitées par les acteurs de la valorisation des archives. C'est, selon le rapport de 2014, l'activité qui fournit aux archives la majorité de son public (environ 80 % en archives départementales) et qui constitue l'élément central d'une politique de valorisation, car « elle s'accompagne fréquemment d'activités connexes et de publications, ainsi que, de plus en plus, de réalisations numériques. »²⁴ Cependant, comme cela vient d'être évoqué, l'exposition ne

22. Association des archivistes français, *Manuel d'archivistique*, 1991 (1^{ère} éd. en 1970), Paris, Archives nationales, 1991, p.805.

23. Ibid.

24. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2014*, Paris, SIAF, 2014, p.62.

fait pas encore l'unanimité et certains services n'en organisent pas. En 2014, dix-neuf services n'ont pas, ou ne l'ont pas indiqué dans le rapport annuel, organisé d'exposition.

Actuellement, les sujets privilégiés sont ceux rattachés à une commémoration nationale. La Grande Guerre de 1914-1918 reste un des sujets importants, traités par plusieurs services. Par exemple, les archives départementales de l'Aube ont organisé *Petites histoires de la Grande Guerre* (présentée entre le 18 novembre 2015 et le 31 janvier 2016) et *Si près des tranchées, l'Aube en 1916* (présentée à partir du 25 mars 2016). De leur côté, les archives départementales d'Ille-et-Vilaine ont réalisé une exposition itinérante intitulée *Les archives de la Grande Guerre dans les communes*. D'autres commémorations ont également été traitées, telles que le bicentenaire de la campagne de France de Napoléon (avec l'exposition virtuelle *1814 - L'Aisne dans la campagne de France* organisée par les archives départementales de l'Aisne) ou le soixante-dixième anniversaire de la Libération dans le Calvados.

Le public des expositions continue, comme cela a été dit, d'augmenter. En 2014, les expositions des archives départementales ont accueilli 624 796 visiteurs, soit 37 % de plus qu'en 2013 (avec 456 165 visiteurs). Une part non négligeable de ce public est scolaire et représente 25,80 % du public total des expositions en archives départementales (soit 161 190 visiteurs scolaires, environ deux fois plus que les 78 052 visiteurs scolaires de 2013). Un quart des visiteurs étant scolaire, l'offre en direction de cette part du public reste un point essentiel pour les services d'archives français et a, dans l'ensemble du réseau territorial, touché 300 000 visiteurs, soit 34 % de plus qu'en 2013.²⁵

1.3.2. Des expositions régulières et thématiques ou ponctuelles mais originales

Si certains services mettent en place des expositions ponctuelles et liées aux commémorations nationales, d'autres services d'archives départementales ont fait le choix de mettre en place des rendez-vous réguliers (généralement annuels ou biennaux) et thématiques ou organisent ponctuellement des expositions plus « originales » ou non liées à un calendrier national.

Le premier exemple que nous pouvons présenter est celui de la direction des archives et du patrimoine d'Ille-et-Vilaine qui, depuis 2010, propose un rendez-vous régulier à destination « des amateurs d'histoire, d'archives et de bandes-dessinées ». Ce rendez-vous, présenté sur le site internet des archives comme le cycle *Bande dessinée et histoire* a pour objectif, « à travers la mise en regard de planches originales de bandes dessinées et de documents provenant des fonds des Archives, de faire dialoguer la fiction et la réalité historique, l'Histoire et les histoires. »²⁶ Ce cycle consiste en une exposition portant sur un thème historique présenté à travers des planches de bandes-dessinées, « ont

25. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2014*, Paris, SIAF, 2014, p.62.

26. Site internet des archives départementales d'Ille-et-Vilaine, *Cycle Bande Dessinée et Histoire*, [en ligne], disponible sur <http://archives.ille-et-vilaine.fr/fr/article/cycle-bande-dessinee-et-histoire> (consulté le 30/05/2016).

été abordés à ce jour les pirates, les corsaires, la Seconde Guerre mondiale (les enfants juifs cachés, l'Occupation allemande à Saint-Malo et, donc, la campagne de la Libération), la société médiévale, la Première Guerre mondiale, en 2014, centenaire oblige, et, en 2015, le monde ouvrier et l'industrie entre 1935 et 1945. »²⁷

Il s'agit donc d'une valorisation des archives par l'exposition, mais par une exposition différente, détournée de la version d'origine. Il s'agit notamment de présenter des dessins et des planches de bandes-dessinées réalisés par des auteurs ayant étudié ayant passé du temps à « chercher, lire, consulter ou reproduire des documents d'époque de toute sorte. »²⁸ Le traitement de la thématique historique est donc scientifique mais se distingue par l'utilisation faite de nouveaux types de matériaux ou de supports. Le public visé est, quant à lui, sensiblement le même que celui des expositions plus classiques : « Ouverte à tous les publics, l'exposition peut être visitée en groupe à la demande et les auteurs sont dans la mesure du possible associés à ces rendez-vous pour présenter leur travail et dialoguer avec le public. »²⁹

Un autre exemple que nous pouvons présenter est celui des archives départementales des Bouches-du-Rhône qui, en 2013, ont organisé une « journée cécifoot » , une version du football « pour joueurs aveugles et malvoyants, apparue il y a une cinquantaine d'années en Espagne. »³⁰ Cette journée s'est déroulée le 17 mai 2013 aux archives départementales et était accompagnée d'une exposition photographique présentée du 13 au 25 mai 2013. La journée et l'exposition étaient destinées à une « pluralité de publics : les publics prioritaires du conseil départemental des Bouches-du-Rhône, en l'occurrence collégiens et public handicapé, le public de proximité du bâtiment des archives et de bibliothèques départementales et, de façon, plus générale le public individuel, jeune et adulte. »³¹

Ici, l'exposition et l'événement sont sans réelle thématique historique. Il s'agit davantage d'une action de sensibilisation et d'information au sujet d'un handicap, action menée par les archives départementales en partenariat avec diverses associations et dont l'exposition représente un des outils d'information.

27. Claude JEAY, « Bande dessinée et archives, une autre histoire » p.61-71 in « Chemins de traverse : ces métiers au service des archives », *La Gazette des archives*, 3^e trimestre 2015, n°239, p.163.

28. Claude JEAY, « Bande dessinée et archives, une autre histoire » p.61-71 in « Chemins de traverse : ces métiers au service des archives », *La Gazette des archives*, 3^e trimestre 2015, n°239, p.163.

29. Ibid.

30. Isabelle Langlade-Savi, « Voï cécifoot, une expérience qui a rebondi », p.72-84 in « Chemins de traverse : ces métiers au service des archives », *La Gazette des archives*, 3^e trimestre 2015, n°239, p.163.

31. Ibid.

1.3.3. Communication ou exposition du document d'archives ?

Quelle est la différence entre communication et exposition d'un document d'archives ? L'idée de l'exposition du document d'archives se distingue de celle de sa « communication » car toutes deux ne recouvrent pas les mêmes réalités pratiques, pourtant l'exposition semble aujourd'hui acceptée par la quasi-totalité des professionnels du domaine. Afin de définir brièvement ces deux notions, nous nous appuyerons sur l'article de Michèle Rocca, « Droit privé et expositions d'archives : questions relatives aux droits de la personnalité et à la propriété littéraire et artistique », publié en 1993 dans *La Gazette des Archives*.³²

« Communiquer une pièce d'archives, c'est mettre à la disposition d'une personne, qui par une démarche volontaire et par une connaissance préalable de son existence, voire de son contenu, mentionnés par les inventaires, en fait la demande. En revanche, exposer, c'est permettre à un groupe de personnes de prendre connaissance d'un certain nombre de pièces d'archives dont il ignorait jusqu'alors l'existence. » La différence se fait donc dans la démarche du public, active pour la communication et involontaire pour l'exposition.

De plus, la communication d'un document sous-entend une forme de confidentialité qui disparaît dans le cadre de l'exposition où la publicité la plus large possible sera recherchée, touchant ainsi un public le plus vaste possible. Malgré cette distinction et la pérennité de l'action de communication des documents d'archives (en salle de lecture ou par numérisation) , l'exposition d'archives est aujourd'hui quelque chose d'admis, ce qui n'était pas aussi évident dans les dernières décennies. L'archiviste organisant une exposition est désormais reconnu comme un acteur culturel et le document d'archives comme une source historique, un témoin ou une preuve étayant le discours de l'exposition.

32. Michèle Rocca, « Droit privé et expositions d'archives : questions relatives aux droits de la personnalité et à la propriété littéraire et artistique », p.52 – 63 in « Archives municipales et animation culturelle », *La Gazette des archives*, 1993, n° 160-161, p.184.

2 Typologie et conception d'une exposition en archives départementales

2.1. La conception « classique » d'une exposition, l'exposition *in situ*

« Quels sont les éléments qui contribuent à rendre vivante une exposition d'archives ? »³³ demande Armelle Sentilhes dans son article de 1999, intitulé « Les expositions d'archives : prétexte ou paradoxe ? ». Outre cet article, et afin de répondre à cette question, il est également possible de s'appuyer sur deux des principaux ouvrages ayant contribué à la formation des archivistes actuels, *Le Manuel d'archivistique* et *La Pratique archivistique française*.

2.1.1. Quel lieu pour une exposition ?

Le lieu d'exposition représente un des principaux éléments à définir lors de la mise en place d'une politique de valorisation par le service d'archives. Le choix de ce lieu est étroitement lié à des circonstances locales et varie totalement d'un service à l'autre. Cependant, certains facteurs de sélection peuvent être présentés.³⁴ Le lieu doit disposer d'une situation topographique « optimale » et être, si possible, dans le circuit touristique ou très facilement accessible (centre-ville, etc). Il doit cependant être équipé et agencé correctement (notamment en ce qui concerne la sécurité des visiteurs et des documents exposés), ce qui n'est parfois pas toujours le cas dans les locaux extérieurs pouvant être proposés aux services d'archives.

Trois types de lieux d'expositions se dégagent donc. Les premiers concernent les expositions ayant lieu dans les locaux du service d'archives, soit dans un hall d'entrée, ce qui peut s'avérer problématique car, même si le hall est spacieux, il reste l'entrée d'un bâtiment public et est par conséquent un lieu d'accueil et de passage, ce qui peut poser des problèmes de sécurité, notamment comme lieu d'exposition de documents originaux.

Les expositions peuvent aussi être organisées dans un lieu appartenant au service ou au conseil départemental mais étant initialement prévu ou adapté à cet usage, comme une salle d'exposition. Enfin, les expositions peuvent également être organisées dans des lieux autres que les bâtiments du service ou ses annexes, comme des lieux touristiques, ou des bâtiments historiques ou culturels. Ce type d'emplacement est notamment accessible dans le cas d'une exposition sur une thématique associée.

33. Armelle Sentilhes, « Les expositions d'archives : prétexte ou paradoxe ? » p.123-128 in « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », 1999, n°184-185, p.164.

34. Association des archivistes français, *Manuel d'archivistique*, 1991 (1^{ère} éd. en 1970), Paris, Archives nationales, 1991, p.805.

Malgré ces différentes possibilités, l'élément qui semble prépondérant dans la sélection d'un lieu d'exposition reste l'accessibilité de ce lieu au public visé, notamment le grand public. Le choix se fait donc en fonction de la localisation géographique, parfois au détriment d'un lieu jugé plus « prestigieux » ou impressionnant. « Il faut mieux un stand avec une expo photo dans un salon public plutôt qu'une expo avec des originaux dans un local d'archives excentré. »³⁵

2.1.2. A qui revient le choix du thème d'une exposition ?

Le choix d'un thème ou d'un sujet est le premier pas dans l'organisation et la mise en place d'une exposition. L'avantage des archives est de pouvoir prétendre travailler sur de très nombreux thèmes, qu'ils soient d'intérêt local ou national, sur des sujets historiques, culturels, artistiques, scientifiques, etc. Devant tant de possibilités, qui a la charge ou la possibilité de choisir un sujet ou un thème pouvant donner lieu à une exposition ?

a) Le service d'archives organisateur

« Le service d'archives doit lui-même apparaître comme une force de proposition et concevoir des thématiques novatrices ». ³⁶ Le service d'archives départementales souhaitant organiser une exposition semble effectivement être un des premiers à pouvoir proposer un sujet. Lorsque le sujet est validé et que l'exposition est montée, on peut parler de « choix volontaire »³⁷ du service, à la différence des sujets qui peuvent être imposés, demandés ou proposés par d'autres acteurs ou décideurs.

b) D'autres décideurs des secteurs administratifs ou culturels

Une autre possibilité pour définir le thème d'une exposition peut être de s'associer au programme « d'autres secteurs administratifs et culturels, qu'ils soient au niveau de la collectivité territoriale, au niveau national ou au niveau international. »³⁸ Ce sont alors ces autres secteurs qui déterminent le sujet, parfois en collaboration avec le service d'archives ou en suivant ses conseils.

L'avantage d'une telle méthode est qu'elle favorise les échanges, le partenariat et la recherche de nouveaux publics tout en facilitant la mise en place de cofinancement public ou privé ou la recherche de mécénat culturel « C'est aussi une excellente occasion de faire reconnaître la spécificité du patrimoine archivistique et la capacité qu'a le conservateur de ce type particulier de patrimoine de le rendre disponible pour une large diffusion, en démontrant que les archives sont un partenaire culturel à égalité

35. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

36. « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », 1999, n°184-185, p.164.

37. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

38. Ibid.

avec les autres. »³⁹ même si ce rôle d'acteur culturel est, nous l'avons dit, déjà largement reconnu à l'heure actuelle.

c) L'exécutif

L'exécutif peut également être une force de proposition pour les expositions. Dans le contexte des expositions organisées par les archives départementales, il s'agit en premier lieu du conseil départemental et du cabinet du président de ce conseil. « Les archives étant pleinement décentralisées, il est naturel que [le maire et le conseil général] dictent leurs choix dans les programmes d'activité de leurs services d'archives. »⁴⁰ Ce type d'expositions relève alors plus de la commande politique, s'inscrit généralement dans une politique culturelle décidée et menée par l'exécutif mais peut tout à fait être le résultat d'une discussion préalable, officieuse ou un partenariat entre le service d'archives et l'exécutif.

Par exemple, dans les années 1990, les célébrations des bicentennaires des institutions départementales et communales ont donné lieu à un certain nombre de commandes politiques de la part des mairies et des conseils généraux de l'époque. Le département de l'Yonne a organisé une exposition sur ce bicentenaire, exposition dont le comité scientifique et la publication du catalogue étaient sous la responsabilité du directeur des archives départementales. Ce catalogue comprenait par ailleurs un article historique dont l'auteur était le président du conseil général, ce qui contribue à montrer l'investissement de l'exécutif du département dans la réalisation de cette exposition et la collaboration entre le service et l'exécutif.⁴¹

Comme expliqué ci-dessus, la commande politique n'interdit pas la discussion et le travail collaboratif entre exécutif et service d'archives. « Si des colorations politiques peuvent transparaître, aucun archiviste ne semble s'être heurté à des interdits [...] et, par exemple, pour tout ce qui touche à l'action culturelle pour les milieux sociaux défavorisés, on note un très large consensus des élus comme des archivistes : la mise en valeur du patrimoine fait partie des actions de la collectivité au service de la population. »⁴²

d) Les associations et le milieu scientifique

Les associations et le milieu scientifique, notamment à l'échelle locale comme les associations des Amis des Archives, peuvent également proposer des thèmes d'expositions et participer à leur organisation en collaboration avec les archives. Dans le cas d'un sujet proposé par une association, cette

39. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

40. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

41. Ibid.

42. Ibid.

dernière ne se limite généralement pas à un rôle d'acteur passif mais participe réellement à l'organisation, notamment par l'aide et l'orientation dans la recherche des documents.

2.1.3. Quel thème pour une exposition ?

Comme cela a été évoqué précédemment, les thèmes d'expositions possibles sont nombreux et peuvent dépendre, en grande partie, du décideur ayant fait la proposition. Ils peuvent cependant être distingués en différentes catégories.

a) Les thèmes liés au calendrier des commémorations nationales

Le calendrier des commémorations nationales reste un outil de référence en matière de thèmes d'expositions d'archives. Il présente divers intérêts : « s'associer à un programme procure à la manifestation un intéressant supplément d'impact et, le plus souvent, de cofinancement »⁴³ car cela peut s'apparenter à une commande politique passée à l'échelle du pays. L'exemple cité dans *La Pratique archivistique française* est « la célébration du bicentenaire de la Révolution et de la Déclaration des Droits de l'Homme », célébré en 1989 et 1990. Sur ces deux années, « le bicentenaire [...] a donné lieu à 191 expositions de la part des archives départementales et à 508 expositions montées avec leur concours. »⁴⁴ Un autre exemple beaucoup plus récent est celui du centenaire de la Grande Guerre qui, entre 2014 et 2016, a déjà suscité la mise en place de très nombreuses expositions dont plusieurs exemples ont déjà été proposés et qui est considéré comme « un catalyseur »⁴⁵ pour les archives départementales organisant des expositions.

Ces programmes nationaux sont, le plus souvent, produits par le ministère de la Culture ou, de façon plus précise, par le SIAF et les autres directions et services du ministère. « On doit ici évoquer le rôle coordinateur de la Délégation aux célébrations nationales qui a été rattachée en 1970 à la direction des Archives de France. Chargée d'une mission qui déborde très largement le domaine des archives, cette délégation a un rôle semblable à celui des Archives nationales puisqu'il est de susciter des manifestations culturelles en s'appuyant sur les grandes dates anniversaires de l'Histoire de France et d'en diffuser le programme tous les ans, en s'attachant à diversifier les types et les domaines d'action : concours, colloques, expositions itinérantes, etc. »⁴⁶ S'insérer dans les thématiques émanant de cette délégation est important pour les services d'archives départementales qui peuvent y voir un moyen d'accroître leur rayonnement aux yeux des pouvoirs publics.

43. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

44. Ibid.

45. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2014*, Paris, SIAF, 2014, p.62.

46. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

b) Les thèmes valorisant les centres d'intérêts et le patrimoine « locaux », la culture propre au territoire bénéficiant de l'exposition.

En dehors des programmes et commémorations nationaux, l'exposition d'archives peut aborder un thème servant à valoriser les centres d'intérêts, la culture à l'échelle du département et le patrimoine local.

Ces thèmes peuvent être en accord avec le calendrier événementiel du département. Par exemple, les archives départementales des Vosges participent, depuis 2006, aux Semaines bleues, des semaines dédiées chaque année « aux retraités et aux personnes âgées, destinées à sensibiliser le grand public aux actions menées par et pour les retraités. »⁴⁷ La participation du service des archives départementales est principalement liée à l'organisation d'expositions en collaboration avec d'autres institutions ou différentes associations travaillant avec ou pour les personnes âgées.

Les archives départementales des Vosges ont participé à ces Semaines bleues par le biais de prêts aux expositions préexistantes, le plus souvent portant sur des thèmes pouvant attirer les scolaires des alentours (*L'école autrefois dans les Vosges, La vie des enfants dans les Vosges au XIXe siècle*, etc.) ou encore en accueillant certaines de ces expositions, comme l'exposition de restitution du projet *5150 mémoires... au service de nos anciens*, présentée du 10 avril au 5 mai 2008.

Une exposition peut également être un moyen pour les archives départementales de valoriser tout ou partie d'un fonds ou d'une collection particulièrement intéressant ou prestigieux conservé par le service. Ainsi, l'entrée d'un fonds intéressant, particulièrement riche ou d'un intérêt particulier est généralement l'occasion pour un service de dresser une exposition autour de ce fonds. Nous pouvons citer l'exemple de l'exposition-jeu *Le Mystère de la Cordelière*, organisée par les archives départementales de l'Aube afin de mettre en valeur la collection du comte Chandon de Briailles.

c) Les thèmes mettant en valeur le travail de l'archiviste

« Le travail scientifique ou technique du service des archives peut également fournir le sujet de l'exposition ou de l'animation. »⁴⁸ La fin d'une mission, d'un classement, la publication d'un instrument de recherche ou encore le fait de vouloir valoriser certains des secteurs d'activités du service d'archives sont des occasions valables de monter une exposition soit sur le sujet en lui-même soit sur un sujet annexe rattaché à ce thème. Nous pouvons prendre l'exemple « des expositions sur la vie militaire dans le Cantal et le Nord pour la parution des répertoires des séries R des archives départementales, sur la vie

47. Isabelle Chave, « Archives et personnes âgées : le projet " 5150 mémoires" dans les Vosges », p.134-149 in « Archives départementales et territoires: entre réforme de l'administration territoriale et territorialisation de la culture », *La Gazette des archives*, 4^e trimestre 2011, n°224, p.155.

48. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

économique et sociale en Haute-Vienne pour la sortie du répertoire de la série M, ou sur les compoix et cadastres à l'occasion de la publication du répertoire de la sous-série 3 P du Tarn » dans les années 1990⁴⁹. Plus récemment, les archives départementales de l'Aube ont, en 2007, organisé une exposition intitulée *La Fête de la série M*, pour célébrer la fin du classement de cette série.

La mise en place d'un programme de collecte peut être l'occasion d'une mise en valeur culturelle, notamment par le biais d'une exposition. Le public visé peut alors être les détenteurs des documents concernés par la collecte, l'objectif visé étant de faire valoir « l'importance du travail d'inventaire des documents et son intérêt pour l'exploitation culturelle du patrimoine archivistique. Dans certains départements, le dépôt des archives des communes rurales aux archives départementales donne lieu ensuite à des expositions dans les villages. Il paraît nécessaire d'expliquer aux élus et aux habitants les raisons du dépôt de leurs archives et de mettre en valeur leur attachement à l'histoire du village. »⁵⁰

2.2. D'autres formes d'exposition

En dehors des expositions qui peuvent être considérées comme « classiques » et qui sont généralement présentées *in situ*, dans les locaux des archives ou dans un espace dédié, il existe d'autres formes d'expositions. Bien qu'elles aient déjà été évoquées ou mentionnées, il peut être intéressant de revenir sur ces autres formes afin de montrer la pluralité et les possibilités d'évolution ou d'adaptation des expositions organisées par les archives départementales.

2.2.1. L'exposition hors-les-murs

Les expositions « hors-les-murs » sont généralement des expositions organisées en dehors des locaux que le service attribue généralement à ses expositions. C'est, le plus souvent, l'occasion de mettre en place une exposition dans un lieu public, touristique, historique ou culturel, autre que le service d'archives, comme un château, une église, une gare, un hôpital, etc.

Selon le rapport annuel d'activité de 2005, les expositions organisées hors-les-murs reçoivent généralement un nombre important de visiteurs. « C'est le cas, par exemple, de l'exposition *Artistes Bas-Normands*, montée au château de Bénouville par les archives départementales du Calvados (plus de 15 000 visiteurs); de l'exposition *De bois et d'hommes*, présentée au Logis royal de Loches par les archives départementales d'Indre-et-Loire (42 000 visiteurs), des expositions itinérantes des archives départementales de la Savoie (*La Savoie des Ombres, Mandrin et la contrebande, Le château des ducs de Savoie* : 20 000 visiteurs) »⁵¹

49. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

50. Ibid.

51. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2005*, Paris, SIAF, 2005, p.120.

La « réussite » de ce type d'expositions en termes de fréquentation semble relativement régulière puisque, en 2013, le rapport annuel d'activité du SIAF présente plusieurs autres expositions ayant, elles-aussi, rencontrées un certain succès. L'exposition *Germaine Chomel, profession photographe* a reçu 22 000 visiteurs à Toulouse, l'exposition *Histoires de Foireexpo. 85 foires-expos à Niort* a dénombré environ 50 000 visiteurs.⁵²

Un des intérêts de ce type d'expositions est lié aux lieux qu'elles occupent. Placer une exposition dans un lieu historique ou touristique permet un double avantage vis-à-vis du public: cela contribue à accroître le public du lieu en y faisant venir les visiteurs de l'exposition mais cela permet également d'augmenter le rayonnement de l'exposition des archives départementales en attirant les visiteurs et le public du lieu en question. Cela peut également avoir un certain intérêt en matière de scénographie en mettant à profit les particularités du lieu (utilisation de salles particulières, d'objets, etc).

2.2.2. Les expositions itinérantes

L'exposition itinérante est une autre forme potentielle d'expositions qu'il est possible de diviser en deux autres catégories : l'exposition-dossier initialement prévue comme itinérante et l'exposition rendue itinérante après une adaptation de la forme « lourde » sur panneaux mobiles ou autres supports.

Les différents rapports annuels d'activité nous informent du succès régulier en termes de fréquentation et de l'importance des expositions itinérantes organisées par les archives départementales. En 2011, 72 % des archives départementales en proposent contre 75 % en 2012. Ces expositions sont principalement à destination d'un public scolaire et présentées dans les établissements scolaires, notamment les collèges dépendant des conseils départementaux, mais également dans d'autres structures comme les locaux des associations ou les mairies. En 2011, « la fréquentation a été particulièrement importante dans le Nord (21 770 visiteurs), le Morbihan (11 612) et les Yvelines (11 430). »⁵³

L'intérêt des expositions itinérantes est, tout d'abord, de constituer un moyen « aisé » d'irriguer le territoire départemental, voire au-delà. Elles permettent « de pallier, dans une certaine mesure, la difficulté à se déplacer aux archives. »⁵⁴ Ces expositions itinérantes peuvent également permettre à un service d'avoir un rayonnement supérieur à l'échelle de son département. En 2014, « l'exposition bilingue *L'endroit le plus convenable ; l'établissement de Louisbourg et de l'Île Royale en 1713* » a accueilli 105 000 personnes au Canada et avait été conçue par les archives départementales de Charente-Maritime.⁵⁵

L'exposition itinérante peut également être perçue comme l'extension ou l'adaptation d'une exposition lourde. Le principal problème des expositions itinérantes est la complexité à exposer de façon

52. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2013*, Paris, SIAF, 2013, p.60.

53. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2011*, Paris, SIAF, 2011, p.88.

54. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2012*, Paris, SIAF, 2012, p.62.

55. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2014*, Paris, SIAF, 2014, p.62.



durable et sécurisée les documents originaux. « Rendre itinérante une exposition de documents originaux suppose la même étude technique et juridique que celle qui va être exposée pour les prêts d'originaux à l'extérieur. C'est pourquoi la solution la plus courante est celle de la réalisation de reproductions photographiques. »⁵⁶

2.2.3. Les expositions virtuelles/numériques

L'exposition virtuelle, bien qu'elle soit encore moins répandue que les expositions classiques ou itinérantes, constitue une possibilité d'évolution pour les services d'archives. Sans qu'elle n'ait à remplacer les expositions « réelles », l'exposition virtuelle peut en représenter une alternative, une continuité ou une extension.

L'avantage d'une exposition virtuelle est une certaine forme de pérennité. Elle n'est pas, *a contrario* des expositions « fixes », figée dans le temps et peut être corrigée, complétée, modifiée ou augmentée à la suite de sa création et de sa proposition, en fonction des évolutions potentielles (évolution de la recherche sur le sujet, modification des connaissances, arrivée de nouveaux documents liés au thème, etc.).

Ces expositions virtuelles peuvent également être le résultat d'une commande politique, comme cela a été le cas en 2005, lors de la commande par les préfetures d'une exposition virtuelle à toutes les archives départementales à l'occasion du centenaire de la loi de 1905. Ce centenaire a ainsi été « commémoré à l'échelon départemental et communal avec la participation massive des services d'archives. Au moins 40 % des services départementaux ont pris une part active à cette célébration par des expositions, des cédéroms, etc. »⁵⁷

Dans son article sur la réalisation d'une exposition virtuelle pour le compte des archives de la ville de Laval,⁵⁸ Agathe Duhamel propose les objectifs recherchés par une exposition virtuelle. Ces objectifs sont sensiblement les mêmes que pour une exposition classique, un autre intérêt étant la possibilité de toucher un vaste public, cet accès n'étant plus limité par des aspects géographiques. Elle mentionne également l'aspect « évolutif » de l'exposition virtuelle.

2.2.4. Les « archivobus »

« Les Français sont propriétaires de leurs archives et chacun d'entre eux a le droit d'enrichir son esprit. » ont été les mots prononcés par M. Favier le 22 novembre 1984 alors qu'il inaugurait le premier archivobus des archives départementales des Bouches-du-Rhône. Dès son origine, l'objectif de ce véhicule était de toucher un vaste public et créant « l'événement culturel » à chaque halte. L'action

56. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

57. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2005*, Paris, SIAF, 2005, p.120.

58. Agathe Duhamel, « Réalisation d'une exposition virtuelle de documents d'archives à la Ville de Laval », *Archives*, 2006 2005, vol. 37, n° 1, p.101-112.

pédagogique permise par l'archivobus se fonde sur « la mise en valeur de quatre éléments essentiels : le support, l'écriture, l'orthographe et le contexte historique. »⁵⁹

Ce premier archivobus est le résultat d'une convention entre l'État et le département des Bouches-du-Rhône et d'une subvention du ministère de la Culture. Le rôle de l'archivobus est de transporter une exposition sur les lieux d'animation. L'exposition est présentée à bord du véhicule, adapté et transformé à cet usage, tandis que l'animation est confiée à un agent recruté et affecté à cette fonction.⁶⁰

L'archivobus a vocation à couvrir l'intégralité du territoire du département, se rapprochant ainsi des expositions itinérantes déjà présentées. Cependant, il se distingue de ces dernières de par la durée de ses interventions. L'archivobus n'a pas vocation à s'arrêter plus d'une journée ou deux à un endroit précis, ce qui lui permet de couvrir plus de sites qu'une exposition présentée durant plusieurs semaines sur un secteur précis. « L'archivobus a été conçu pour œuvrer au sein de populations scolaires excentrés [...] cette volonté de décentralisation s'adressant particulièrement aux écoles primaires et collèges, en privilégiant ces derniers dont le Conseil général à la responsabilité. »⁶¹

L'utilisation d'un archivobus permet la valorisation et la promotion du patrimoine et des documents locaux, notamment à l'échelle d'une commune en mettant à profit les fonds communaux déposés et conservés aux archives départementales.⁶² En 1991, l'archivobus des Bouches-du-Rhône a effectué 48 sorties dans 38 communes, ce qui représente près d'un tiers des 119 communes du département. L'exemple a été suivi par d'autres services et les archives départementales de l'Orne recensent la visite de 38 localités en un an pour environ 6350 élèves d'écoles primaires touchés par l'archivobus.⁶³

Plus récemment, en 2014, les archives communales de Béthune ont également mis en place un archivobus en profitant de la commémoration du centenaire de la Grande Guerre pour concrétiser le projet. Cependant, ces mesures particulières semblent à mettre en place lors de l'utilisation d'une telle méthode de valorisation : « A la vue de la configuration du véhicule, les documents originaux ont été proscrits, l'objectif premier était de rendre attractif le monde des archives et ses richesses, tout en respectant ce patrimoine. Pour nous, l'autre priorité était que la population béthunoise s'approprie ce lieu par des sujets de proximité et de mémoire collective. »⁶⁴

59. Claude Herrera, « L'archivobus, un outil de diffusion culturelle et d'animation locale », p.74-78 in « Archives municipales et animation culturelle », *La Gazette des archives*, 1993, n° 160-161, p.184.

60. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

61. Claude Herrera, « L'archivobus, un outil de diffusion culturelle et d'animation locale », p.74-78 in « Archives municipales et animation culturelle », *La Gazette des archives*, 1993, n° 160-161, p.184.

62. Ibid.

63. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

64. Laure Laurent, « L'archivobus, un outil de la médiation à destination des scolaires », p.123-126 in « Commémorer », *La Gazette des archives*, 4^e trimestre 2014, n° 236, p. 270.

2.2.5. Le prêt de documents

Le prêt de documents est une façon détournée pour un service d'archives de contribuer à une exposition. Ce prêt s'effectue notamment à destination d'autres services ou institutions culturelles (bibliothèques, musées). Le prêt de documents pour d'autres expositions est « un bon moyen de faire connaître le services d'archives et de restituer à un public souvent éloigné les sources de son histoire. A l'échelon d'une région ou d'un département, cette remise à disposition des documents est donc porteuse d'une utile décentralisation au profit de nouveaux publics que l'éloignement du lieu de conservation prive de l'action culturelle du service. »⁶⁵

Le prêt de documents à une autre institution pour le temps d'une exposition nécessite la mise en place de plusieurs mesures de sécurité et de protection, comme le transport par des entreprises habilitées et sous le contrôle scientifique et technique d'un agent de l'État. Les documents doivent être également couverts par des assurances « clou à clou », c'est-à-dire les couvrant dès leur départ du service d'origine et jusqu'à leur restitution.

En dehors de ces contraintes, qui peuvent représenter un frein au prêt de documents ou d'objets, cette pratique reste relativement répandue dans le réseau des archives et institutions culturelles françaises. Par exemple, pour l'exposition *Archives & Vitrail*, organisée en 2008, les archives départementales de l'Aube ont emprunté une soixantaine de documents à différentes institutions, par exemple à la médiathèque de Troyes (des livres écrits par Ferdinand de Lasteyrie et Pierre Le Vieil), aux archives municipales de Sens et à des archives privées ou à des musées.

2.3. Les objectifs de l'exposition d'archives

Une exposition d'archives peut avoir de nombreux objectifs qui varient en fonction du service et des acteurs la mettant en place, de l'année et du contexte ou même du thème et du type d'exposition créée. Quels sont ces différents objectifs visés par les organisateurs d'une exposition en archives départementales ?

2.3.1. L'exposition, un vecteur de la culture, de l'éducation et de l'enseignement

L'exposition organisée par un service public d'archives départementales est avant tout un point d'accès à la culture et au patrimoine contenus dans les documents d'archives. Il s'agit donc de l'objectif le plus « évident », le but premier de l'exposition des archives départementales. En effet, en France, le droit à la culture est un droit constitutionnel, à l'article 25 du préambule de la Constitution de 1946, texte

65. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

reconduit par celui de la Constitution du 4 octobre 1958, il est dit « La culture la plus large doit être offerte à tous, sans autre limitation que les aptitudes de chacun... »⁶⁶

L'exposition est également un outil d'éducation et d'enseignement, elle permet de mettre le public en contact avec les archives et les informations historiques, patrimoniales ou culturelles qu'elles contiennent, de faire « connaître les sources de notre histoire pour illustrer et vivifier l'enseignement historique » et « d'éveiller le goût du passé et d'une connaissance des activités de l'homme ». En résumé, l'exposition est un outil qui, auprès des scolaires mais également du grand public, permet de former l'esprit critique, d'aider le visiteur contemporain « à comprendre son présent par la connaissance du passé [...] Il est du devoir des archivistes de se persuader et d'affirmer dans l'exercice de leur activité le rôle que les archives ont à jouer dans la société contemporaine et dans la formation des citoyens »⁶⁷

L'un des premiers objectifs est donc l'éducation. Dans son article de *La Gazette des Archives*, en 1999, Marie-Hélène Joly évoque la « sensibilisation à l'Histoire et [la] mise en perspective historique des phénomènes. Une éducation à la démarche historique, visant à une appropriation plus critique du passé et plus active de l'Histoire [...], une éducation au patrimoine, afin d'associer plus activement le public aux missions patrimoniales [...] une éducation à l'écrit, une éducation au sens critique, une éducation à la citoyenneté. »⁶⁸

Cet objectif d'éducation, de mise en relation entre le public et le patrimoine par les archives passe par une forme de vulgarisation, une adaptation du discours et du contenu de l'exposition à son public, qui demeure dans une certaine mesure relativement néophyte au sujet de l'Histoire et du patrimoine. Cependant, vulgariser ne signifie pas rendre l'exposition moins sérieuse ou moins complète, l'objectif est donc de réussir à établir l'équilibre entre l'accessibilité du sujet par le grand public et la complexité des informations données sur ces sujets.

« Vulgariser n'est pas synonyme de moindre qualité : les archives sont des établissements scientifiques et l'on y applique à la diffusion du patrimoine la même exigence de rigueur qu'aux autres missions. Car vulgariser ne se limite pas non plus, pour les archivistes, à donner l'accès, mais signifie plutôt échanger avec le public, partager avec lui [...] Le fait de vulgariser les matériaux de la mémoire collective ne se réduit pas à une présentation où l'on se penche vers la population pour lui montrer tel document, mais entraîne l'archiviste à un dialogue. Il faut mettre le patrimoine archivistique à la portée du public en lui donnant les moyens intellectuels de le comprendre et de l'assimiler comme sien et, en

66. Ibid.

67. « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », 1999, n°184-185, p.164.

68. Marie-Hélène Joly, « Quels publics pour les expositions d'archives ? », p.137-148 in « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », *La Gazette des Archives*, 1999, n°184-185, p.164.

retour, savoir écouter la perception qu'en a le public et sa façon de s'approprier cette part de son identité. »⁶⁹

2.3.2. L'exposition, une volonté de valoriser le travail des archivistes, de mettre en avant un fonds particulier, de dialoguer avec le public, etc.

Le thème d'une exposition peut être lié à un fonds ou à un secteur d'activités du service d'archives organisateur. L'objectif visé par une exposition peut donc être la valorisation du travail des archivistes, la volonté de dialoguer avec le public au sujet des archives ou de la mise en valeur d'un fonds d'archives en lui-même. « Parmi les auteurs privilégiant l'action culturelle auprès du grand public, certains justifient l'engagement de l'archiviste dans l'action éducative par les avantages qu'il en retire. Selon eux, la réalisation d'activités éducatives et culturelles permet d'assurer la reconnaissance de la profession, de démontrer l'importance des archives et, partant de là, de développer une image de marque nécessaire à l'obtention de l'appui de l'opinion publique lors de revendications »⁷⁰

*« We propose a comprehensive definition of public programming as those activities that result in direct interaction with the public to guarantee the participation and support necessary to achieve an archival repository's mission and fulfil its mandate. In this context public programming has four components. It supports the activities of the institution by creating an image of archives, promoting awareness and appreciation of archives, ensuring the education of users and the general public about the value and potential use of archives, and enabling use of the archival record (Blais et Enns 1990-1991, 103). »*⁷¹ L'exposition peut donc être créée comme une « opération de relation publique », de promotion du service d'archives.

Cependant, pour Marie-Josée Courchesne, cette promotion ne doit pas être le but premier de l'exposition : l'exposition est avant tout une action culturelle, les retombées positives sur l'image du service ne sont que des avantages secondaires bien qu'appréciés. « On ne peut nier l'impact des activités culturelles et éducatives sur les perceptions ou la représentation que le public se fait des archivistes et des centres d'archives, mais cet impact n'est pas le but poursuivi. D'autres encore lient intimement le rôle éducatif de l'archiviste au marketing, ce rôle devant s'exercer dans une perspective mercatique. »⁷²

69. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

70. Marie-Josée Courchesne, « L'action éducative en archivistique et en muséologie », *Archives*, 1999 1998, vol. 30, n° 2, p.3-28.

71. Ibid.

72. Ibid.

2.3.3. L'exposition, un outil touristique, économique

L'exposition a également des intérêts en tant qu'animation mise en place sur un territoire. Elle est un outil culturel, cela a été évoqué, mais également un atout touristique, utilisé par les pouvoirs publics. Mettre en place une exposition à un endroit précis est un moyen d'améliorer son attrait et son rayonnement, non seulement à l'échelle du département, mais également à des échelles plus grandes.

Il s'agit donc d'un moyen de développer le tourisme culturel de la zone touchée par l'exposition ou des zones liées à cette exposition par la thématique. Par exemple, l'exposition *Clairvaux, l'aventure cistercienne*, créée en 2015 par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube s'est inscrite dans le cadre de l'événement *Clairvaux, 2015* mené par le département de l'Aube. Cette exposition représentait le cœur de cet événement mais elle a permis de redynamiser, dans une certaine mesure, le tourisme autour de l'ancienne abbaye cistercienne de Clairvaux.

De façon encore plus indirecte et par le biais de ce développement du tourisme, l'exposition a également des retombées économiques sur le territoire où elle est présentée. Cependant, ces retombées touristiques et économiques sont à nuancer et dépendent très largement de la taille de l'exposition, de sa promotion et de son rayonnement à l'échelle du département, des départements limitrophes, du reste du pays voire des pays étrangers. De plus, la thématique abordée par l'exposition a également un rôle très important à jouer et peut, à elle seule et dans certains cas, expliquer le succès d'une exposition sur une autre.

2.3.4. L'exposition, un outil de promotion du patrimoine du département

En mêlant deux des objectifs qui viennent d'être présentés, il est possible d'en évoquer un troisième. Comme cela a été expliqué, l'exposition est un vecteur de la culture, du patrimoine et de l'Histoire tout en étant un outil touristique et économique pour le territoire qui l'accueille. Par conséquent, l'exposition organisée par les archives départementales peut également être considérée comme un outil de promotion, de valorisation, du patrimoine du département.

« L'objectif [de l'action culturelle] est de faire découvrir au public le plus large, de manière souvent très didactique, le patrimoine écrit de son département et de lui faire sentir toute la réalité de l'histoire en le confrontant directement aux documents originaux sans passer par l'entremise de l'historien. »⁷³

73. Marie-Edith Bréjon de Lavergnée, Sylvie Caucanas, « L'action culturelle aux Archives : des expériences départementales (Aude et Pyrénées-Orientales) », p.83-89 in « Archives municipales et animation culturelle », *La Gazette des archives*, 1993, n° 160-161, p.184.

2.3.5. L'exposition, un moyen de faire valoir les droits des Archives, « d'améliorer », de modifier l'image des Archives aux yeux des collectivités, du public, des élus.

L'exposition peut également être vue par le service organisateur comme un moyen permettant de valoriser ses droits et ses actions aux yeux du public et des acteurs ou des décideurs, les autres institutions culturelles et les pouvoirs publics. Le but recherché peut donc être l'accroissement et la diversification du public des archives, comme cela est expliqué dans le rapport publié par Brigitte Guigueno en 2015 : « Si l'on ajoute que plus d'un lecteur et un internaute sur dix viennent simplement pour se cultiver ou par curiosité personnelle, la diversification du public ne se présente pas comme une lointaine utopie, à condition de rendre plus accessibles les informations. Cette accessibilité reste l'un des principaux défis de l'archiviste. »⁷⁴

Le rôle de l'exposition, au-delà des aspects touristiques et culturels déjà présentés, peut donc être de changer l'image de l'archiviste et d'en faire un médiateur menant une action culturelle. « Qu'est-ce que l'action culturelle ? Sans se limiter au domaine des compétences du seul ministère de la Culture, on peut dire qu'elle "met en relation des œuvres de créateurs et des publics, [elle favorise] la conservation du patrimoine, la création et la formation artistiques, et plus généralement, la diffusion des œuvres de l'esprit". Si l'on admet qu'un service d'Archives est un équipement culturel, cette définition s'y applique assez bien. Tout archiviste, qu'il se sente plus "administratif" ou plus "culturel", existe pour mettre en relation des dossiers porteurs d'informations et des utilisateurs. Sommes-nous des médiateurs, sommes-nous bien perçus comme tels ? »⁷⁵. Cette citation de 1993 sous-entend que le rôle de médiateur n'est pas forcément aussi évident pour un archiviste que pour un conservateur de musée. L'exposition est donc un moyen pour l'archiviste de faire valoir ce rôle, de le défendre et de l'exercer.

Ce rôle de médiateur bien qu'il soit aujourd'hui admis par la quasi-totalité des services n'est pas une évidence. Il a pendant longtemps été discuté et soumis à débat en raison de la nature même du document d'archives : « Déclarer que les documents d'archives n'ont pas été écrits ni produits pour être exposés est un truisme. Pourtant, c'est également une évidence que de constater que les expositions d'archives continuent d'abonder dans les services d'archives, comme l'attestent les récents rapports d'activité du directeur des archives de France. Paradoxe. Certains avancent que l'exposition d'archives n'est, au fond, qu'un moyen pour l'institution des Archives, de se faire narcissiquement valoir : le public y demeure étranger, tant les documents d'archives sont arides et hermétiques. L'exposition d'archives ne serait alors qu'un prétexte. »⁷⁶ Cette citation appuie l'hypothèse selon laquelle l'exposition est, pour un

74. Brigitte Guigueno, *Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013 - 2014)*, Paris, SIAF, 2015.

75. « Archives municipales et animation culturelle », *La Gazette des archives*, 1993, n° 160-161, p.184.

76. Armelle Sentilhes « Les expositions d'archives : prétexte ou paradoxe ? » p.123-128 in « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », *La Gazette des Archives*, 1999, n°184 - 185, p.164.

service d'archives, le moyen de se mettre en avant et de faire valoir son rôle de médiation auprès du public.

3 L'événement « exposition »

3.1. Communication, promotion et activités annexes

L'exposition organisée par un service d'archives est un événement culturel qui, en tant que tel, est prévu pour attirer le public le plus large possible. Dans ce but, la mise en place d'une exposition s'accompagne d'une politique de communication et de promotion et, parfois, de certaines activités annexes. Le but de ces actions est d'accompagner l'exposition en tant qu'événement et, par conséquent, d'accentuer son rayonnement et son succès global.

3.1.1. L'importance de la communication autour de l'exposition

La communication autour d'une exposition se définit comme l'action visant à faire connaître à des éléments extérieurs (les publics et les partenaires potentiels, par exemple) l'existence et la mise en place de l'événement. Ces éléments extérieurs sont, notamment dans le cas du public, potentiellement étrangers au service d'archives : « le public des expositions n'est pas celui de la salle de lecture ». ⁷⁷ Cette communication se traduit par la mise en place de pratiques de communication commerciale comme l'édition d'affiches, de *flyers*, de publicités, etc.

La communication est un élément central dans la réussite d'une exposition en termes de fréquentation. Malgré un sujet intéressant et bien traité par le comité scientifique, l'absence de promotion nuit à la mise en relation de l'exposition avec son public. La communication est donc centrale et pour être la plus efficace possible, elle nécessite d'être à la fois la plus large et la plus précoce possible. La plupart des services organisant une exposition mettent en place cette communication dès que le thème de l'exposition est confirmé et officialisé. « Il faut assurer au projet une publicité préalable : c'est dès la conception initiale que le projet doit être annoncé, aussi bien au public qu'aux partenaires potentiels. » ⁷⁸

Dans son article « Un œil, des yeux. Bilan d'une première année d'expositions au Centre des archives d'outre-mer réformé (juin 1996-juin1997) », publié en 1998 dans *La Gazette des Archives*, Alexis Rinckenbach insiste sur un événement qu'il juge primordial dans la promotion de l'exposition, son ouverture, généralement accompagnée d'un vernissage : « L'exposition en définitive importe peu, voire pas du tout ! Ce qui compte, c'est l'enseigne, le vernis, les articles dans la presse et [...] le catalogue, comme dans les musées ! En réalité, le vernissage est bien le moment clef de l'exposition, beaucoup plus

77. Alexis Rinckenbach, « Un œil, des yeux. Bilan d'une première année d'expositions au Centre des archives d'outre-mer réformé (juin 1996-juin1997) » p.255-269 in « Varia, dont Archives et aménagement du territoire », *La Gazette des archives*, 3^e et 4^e trimestres 1998, n°182-183, p.286.

78. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

celui qui la finit que celui qui la commence. »⁷⁹ Le vernissage, s'il est réussi, suffisamment médiatisé et organisé en présence des bonnes personnes (journalistes, médiateurs, pouvoirs publics, visiteurs prestigieux...) contribue à la mise en valeur de l'exposition. Alexis Rinckenbach ajoute, ironiquement, « Le petit four, c'est le nerf de la guerre en matière d'exposition. »⁸⁰

Les affiches et autres supports représentent, pour une grande majorité de services, la base de la communication autour d'une exposition. Comme le montrent les éléments présentés en annexe de ce mémoire, l'affiche ne présente que quelques informations choisies sur l'exposition et son thème : le titre choisi pour illustrer le thème, le visuel sélectionné pour l'exposition, les dates et le lieu de l'exposition ainsi que quelques informations concernant les partenaires et organisateurs de l'exposition. Les *flyers* sont généralement plus détaillés, présentant quelques informations basiques sur le sujet ou une sorte « d'introduction » à l'exposition, ainsi qu'un programme plus détaillé de l'exposition et des activités annexes l'accompagnant.

3.1.2. Le marketing culturel

« Mesurer la fréquentation prévisionnelle d'un équipement ou d'une manifestation, mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'incitation à fréquenter cet équipement, au moyen d'études et de techniques, tels sont les objectifs du marketing culturel. Celui-ci "applique au secteur culturel, en les adaptant, les règles et techniques du marketing commercial" »⁸¹

Le marketing en lui-même se définit comme l'art de mettre en œuvre sur des bases scientifiques et de coordonner des activités dans le cadre des objectifs fondamentaux de l'entreprise afin de créer, promouvoir, distribuer et faire renouveler la consommation de façon rentable pour l'entreprise, des produits qui satisferont les besoins du marché actuel.⁸²

Le marketing culturel est donc associé à la communication et la promotion mise en place par un service culturel autour de ses actions. Il s'agit donc d'un procédé utilisable par un service d'archives pour valoriser son exposition qui décrit et concerne tous les éléments liés à la promotion et à la communication autour de l'exposition. Ce marketing culturel passe, comme un marketing commercial, par des études de marché, des actions publicitaires et promotionnelles, l'élaboration de l'habillage et de la charte graphique de l'exposition et de sa scénographie, etc. « En résumé, l'analyse des besoins du marché, sa

79. Alexis Rinckenbach, « Un oeil, des yeux. Bilan d'une première année d'expositions au Centre des archives d'outre-mer réformé (juin 1996-juin1997) » p.255-269 in « Varia, dont Archives et aménagement du territoire », *La Gazette des archives*, 3^e et 4^e trimestres 1998, n°182-183, p.286.

80. Ibid.

81. « Archives municipales et animation culturelle », *La Gazette des archives*, 1993, n° 160-161, p.184.

82. Ibid.

segmentation, le ciblage des utilisateurs et des activités permet de définir des produits en adéquation avec un nouveau profil de la demande. »⁸³

Le marketing culturel que peut exercer un service d'archives étant un marketing de services publics, il présente des spécificités. Le nom de « service », quant à lui, suggère une forme d'immatérialité, un contact direct entre le client et le prestataire et la participation de l'utilisateur au processus de production tandis que le caractère « public » induit une relation non-marchande, un intérêt général, un contrôle public.⁸⁴ La consultation des archives est gratuite, la gratuité étant un des éléments centraux de ce rôle de service public. Cela induit deux conséquences.

Premièrement, malgré le fait que le service fourni soit considéré par les lecteurs comme « médiocre ou inadapté », il continue d'être utilisé. Il n'y a donc pas de sanction de la clientèle et le service reste relativement « inadapté sans que l'activité s'en ressente de façon trop significative . » Deuxièmement, la « clientèle », le public des services d'archives, n'est pas fournisseur direct de ressources financières. Cela contribue à ce que le service n'offre qu'un service de base, « un service minimum ». Cela induit également la recherche d'autres ressources par le biais d'associations de soutien, ou de mécénat.⁸⁵

3.1.3. Des expositions jugées remarquables

« Les expositions demeurent l'activité de référence de l'action culturelle d'un service d'archives départementales. »⁸⁶ Elles s'envisagent aujourd'hui majoritairement dans un cadre de partenariats (comme le montrent les données étudiées précédemment) et sont accompagnées d'activités annexes auxquelles s'ajoutent publications papier ou réalisations numériques. Par exemple, l'exposition *L'aventure du rail en Sarthe* organisée par les archives départementales en 2013 était accompagnée d'un catalogue, d'une journée d'étude, de visites de quartier, de séances de cinéma en plein air et d'activités pédagogiques en collaboration avec les archives de la SNCF et de six associations locales.⁸⁷

En guise d'exemples, il est également possible de citer l'exposition « des archives départementales de l'Aude *L'invention de la laïcité : les rapports de l'Etat et des Eglises dans l'Aude, 1789 - 1930*, qui a été l'occasion de réaliser des lectures d'archives par des comédiens professionnels, celle des archives départementales du Vaucluse (*Bannières et rubans. Confrères, maîtres, compagnons : travailler et s'organiser du Moyen Âge au XIXe siècle*), qui fut l'occasion de quelques expérimentations concluantes, comme les lectures d'archives, le partenariat avec d'autres milieux professionnels

83. Ibid.

84. « Archives municipales et animation culturelle », *La Gazette des archives*, 1993, n° 160-161, p.184.

85. Ibid.

86. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2013*, Paris, SIAF, 20013, p.60.

87. Ibid.

(compagnons) , la réalisation d'un petit film documentaire présenté en permanence en salle d'exposition, et l'organisation de la journée d'études de la Fédération historique de Provence : *Jules Ferry aux sources de la République laïque*, aux archives départementales des Vosges, qui a bénéficié de prêts exceptionnels de tableaux, gravures, photographies et objets du musée Carnavalet (Paris), de la bibliothèque intercommunale d'Epinal-Golbey, du musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges et de collectionneurs privés ; et encore : *Être enfant dans l'Oise* ; *Les immigrations en Guadeloupe au XIXe siècle* ; *Dior avant Dior, saga d'une famille granvillaise*, aux archives départementales de la Manche. »⁸⁸ Les exemples sont nombreux à être évoqués chaque année dans les rapports annuels d'activité du SIAF.

Les archives départementales ont également un avantage en termes de prestige et de possibilités vis-à-vis des archives municipales dans les villes chefs-lieux de département. Elles « monopolisent » généralement dans l'opinion des décideurs comme du grand public, « la réalité et l'image, la visibilité et la lisibilité de la fonction "archives." »⁸⁹

3.1.4. L'inauguration, point névralgique de l'exposition

Comme l'explique Alexis Rinckenbach dans son article, le vernissage qui marque le début d'une exposition est un des moments forts qui permet de se faire une idée du succès d'une exposition en termes de fréquentation. L'inauguration peut donc être considérée comme un « point névralgique », un moment crucial de l'exposition.

Au moment de cette inauguration, et pour porter l'exposition le plus efficacement possible à la connaissance du public, les services cherchent à « faire appel largement à l'affiche, à la presse et à la radio »⁹⁰, organisant ainsi une couverture médiatique la plus complète possible en faisant appel aux journalistes quelques jours avant l'inauguration. De cette inauguration dépend, en grande partie, le succès ou l'insuccès de la manifestation. L'inauguration et le vernissage sont également le moment de recevoir de hautes personnalités ayant un rôle ou une importance dans le milieu des archives, de la collectivité ou du thème de l'exposition. « L'inauguration d'une exposition donne l'occasion d'expliquer à ces personnalités que, par-delà la tâche de vulgarisation que représente celle-ci, il y a presque toujours une œuvre originale de recherche, des découvertes, des rapprochements nouveaux qui font avancer d'une façon appréciable notre connaissance du sujet traité. »⁹¹

88. SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2005*, Paris, SIAF, 2005, p.120.

89. Ibid.

90. Association des archivistes français, *Manuel d'archivistique*, 1991 (1^{ère} éd. en 1970), Paris, Archives nationales, 1991, p.805.

91. Association des archivistes français, *Manuel d'archivistique*, 1991 (1^{ère} éd. en 1970), Paris, Archives nationales, 1991, p.805.

3.1.5. Le catalogue, trace de l'exposition

Si le vernissage est l'élément marquant le point de départ d'une exposition, le catalogue peut, quant à lui, être considéré comme une sorte de conclusion, de trace de cette exposition, permettant d'approfondir la visite de cette dernière. L'impression et la publication de ce catalogue représentent une des dépenses majeures du budget d'une exposition. Par exemple, en 2012, les archives départementales de l'Aube ont organisé l'exposition *Templiers. Une histoire, notre trésor* pour laquelle un catalogue a été publié. L'édition de ce catalogue en six mille exemplaires (dont deux mille en anglais) a coûté environ 68 900€ pour un montant total des dépenses de l'exposition d'environ 352 000€ (incluant l'ensemble des actions de communication). Au final, l'édition du catalogue représente 19,5 % des dépenses engendrées par l'organisation de l'exposition et a donné lieu à un catalogue complet sur le thème de l'exposition et existant en deux langues (français et anglais).⁹²

Chaque exposition ne donne pas forcément lieu à un catalogue aussi développé mais, selon le *Manuel d'archivistique*, « il importe que chaque manifestation donne lieu à l'édition au moins ronéotypée d'une plaquette plus ou moins détaillée, comprenant dans tous les cas la liste complète des pièces exposées et qui gardera utilement le souvenir de l'exposition. »⁹³

Le catalogue est donc le principal produit dérivé de l'exposition et, à la fin de celle-ci, il peut être considéré comme le « document d'archives » regroupant les connaissances utilisées et réunies pour l'exposition. Il contient généralement des photos de tout ou partie des pièces dans l'ordre où elles sont exposées et présentées dans le catalogue.

3.2. Typologie des publics de l'exposition

La venue du public est le principal objectif mais également le premier signe de la « réussite » d'une exposition. Ce public des expositions, malgré le fait qu'il diffère souvent du public de la salle de lecture, présente quelques points communs avec ce dernier. Il est par exemple, à l'instar du public de la salle de lecture, diversifié et est généralement désigné comme « les publics. »

3.2.1. La place du public dans les expositions d'archives

Comment peut se définir le public d'une exposition d'archives ? « Si l'on se réfère à la définition proposée par le *Dictionnaire de terminologie archivistique*, le public des archives est l'« ensemble des personnes (lecteurs) qui consultent les archives ou qui, à un titre quelconque, fréquentent les services d'archives ou correspondent avec eux ». »⁹⁴ Par extension, le public des expositions est considéré comme une partie du public du service d'archives. Il ne s'agit pas forcément du public présent en salle de lecture

92. Archives de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube, document informatique, bilan financier de l'exposition *Templiers. Une histoire, notre trésor*.

93. Association des archivistes français, *Manuel d'archivistique*, 1991 (1^{ère} éd. en 1970), Paris, Archives nationales, 1991, p.805.

ou consultant les documents par sa propre démarche mais d'un public annexe (possiblement lié) visitant le service dans le cadre de l'exposition. Dans le cas d'expositions organisées en dehors des locaux du service ou des expositions itinérantes, il peut même s'agir d'un public n'ayant jamais été dans les locaux du service.

De façon plus précise, savoir qui est le public d'une exposition d'archives fait partie des objectifs visés par les organisateurs de l'exposition. La connaissance du public est importante mais elle n'a pas forcément d'impact sur l'exposition et sur sa mise en place : « La difficulté consiste précisément à garder sans cesse à l'esprit cette évidence pendant la préparation d'une manifestation. Sans interférer avec les recherches scientifiques, documentaires et iconographiques qui définissent progressivement les contours du projet, la volonté de savoir à qui l'on s'adresse et pour qui l'on travaille doit être présente à l'esprit de ceux qui ont la charge du dossier. »⁹⁵

La thématique d'une exposition peut avoir un effet sur le public qu'elle rencontre mais le choix du sujet ne se fait pas en fonction seulement du public visé car, comme cela a déjà été évoqué, de nombreux autres facteurs entrent en jeu (le commanditaire et le décideur de l'exposition, le calendrier national, le contexte du département, etc.) : « La manière dont on choisit un sujet ne prend pas toujours en compte le public dont on cherche à capter l'attention. Prise entre des forces contradictoires, des sollicitations difficiles à éviter, des commémorations "incontournables" et les envies réelles, la voie est étroite. L'essentiel est de savoir qui l'on veut toucher. La constitution d'un comité de programmation, chargé d'analyser les projets et de faire un choix parmi les propositions peut être une réponse. »⁹⁶

3.2.2. Quels publics pour les expositions d'archives ?

Comment peut-on déterminer les types de public touchés par une exposition ? Comment et quand peut se faire « l'analyse » du public d'une exposition ? Cette analyse se fait à chaque étape de la vie de l'exposition, comme l'explique Luc Forlivesi dans son article « La place du public dans les expositions d'archives » publié dans *La Gazette des Archives* en 1999.

Avant l'inauguration de l'exposition, l'analyse du public ciblé se fait en deux étapes : « lors du choix du sujet et lors de la définition des modalités matérielles de présentation. On peut également commencer à élaborer le questionnaire d'évaluation qui sera remis aux visiteurs. »⁹⁷ Définir un public cible se fait donc dès l'organisation et contribue à la définition de la scénographie et de la ligne esthétique

94. Brigitte Guigueno, *Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013 - 2014)*, Paris, SIAF, 2015.

95. Luc Forlivesi, « La place du public dans les expositions d'archives », p.129-136 in « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », *La Gazette des Archives*, 1999, n°184-185, p.164.

96. Ibid.

97. Ibid.

de l'exposition. La quasi-totalité des expositions organisées aujourd'hui par les archives départementales sont à destination du « grand public », un public le plus vaste possible, ce qui se traduit généralement par des scénographies composées de documents d'archives et de textes explicatifs relativement concis bien que scientifiquement justes et complets.

Le questionnaire évoqué est, quant à lui, un outil, jugé bon par la majorité des services organisateurs, qui permet de se renseigner sur le public d'une exposition. Il peut porter sur l'historique des visites précédentes (essayer d'identifier un public captif, réguliers des expositions), les circonstances et but de la visite actuelle afin d'évaluer l'impact de la campagne de communication et de promotion de l'exposition, la durée de la visite, l'intérêt porté aux différents éléments, appréciation qualitative des différents aspects de l'exposition, des informations retenues à l'issue de la visite, la classification socio-professionnelle du visiteur pour les statistiques. Ce questionnaire est l'outil d'analyse du public utilisé pendant l'exposition même si il n'est utile qu'une fois l'exposition terminée. Pendant l'exposition, Forlivesi écrit qu'il est « indispensable de suivre de près l'impact [de l'exposition] sur le public et l'intérêt qu'il lui porte, sans oublier le regard des médias et les variations de la fréquentation. »⁹⁸

Après la fermeture de l'exposition a lieu l'évaluation « basée sur l'analyse d'un questionnaire, sur la lecture critique du livre d'or ou encore sur le dossier de presse »⁹⁹, évaluation qui donne dans certains cas à un bilan statistique et général de l'exposition.

L'analyse du public au moment de l'organisation ou en étudiant les expositions passées peut permettre de viser un type de public particulier, peut aider à la recherche de « nouveaux publics ». « Dans la pratique professionnelle des acteurs culturels, la recherche des "nouveaux publics" est une préoccupation permanente. Cette notion est particulièrement pertinente pour les archivistes, détenteurs d'un patrimoine culturel difficile d'accès et dont la diffusion tend par conséquent à rester limitée au seul public initié, celui des chercheurs des salles de lectures. »¹⁰⁰ Certaines expositions peuvent être destinée à attirer un public spécifique. Par exemple, les expositions organisées par les archives départementales des Vosges dans le cadre du projet « 5150 Mémoires » qui a déjà été évoqué précédemment, étaient principalement destinées à un public de personnes âgées et des scolaires.¹⁰¹

En 2015, Brigitte Guigueno publié un rapport du SIAF intitulé *Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013 - 2014)*. Cette enquête apporte quelques renseignements sur les attentes des publics

98. Luc Forlivesi, « La place du public dans les expositions d'archives », p.129-136 in « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », *La Gazette des Archives*, 1999, n°184-185, p.164.

99. Ibid.

100. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

101. Isabelle Chave, « Archives et personnes âgées : le projet " 5150 mémoires" dans les Vosges », p.134-149 in « Archives départementales et territoires : entre réforme de l'administration territoriale et territorialisation de la culture », *La Gazette des archives*, 4^e trimestre 2011, n°224, p.155.

vis-à-vis des expositions et de l'ensemble des actions organisées par les services d'archives (gestion de la salle de lecture, Journées Européennes du Patrimoine, etc.). « Les archives sont pour [les publics] le lieu de la « transmission de la mémoire collective » (70%) et de la « conservation des documents anciens » (55%), »¹⁰² ce qui rejoint les objectifs visés par les services organisant des expositions et montre une certaine convergence dans les idées des publics et des organisateurs.

3.2.3. Le public scolaire

Le public scolaire occupe une place importante dans les publics des expositions. La plupart des expositions organisées par les archives départementales sont pensées de façon à convenir à ce type de public. La prise de conscience de l'importance des scolaires dans le public des expositions semble relativement récente. En effet, les rapports annuels d'activité antérieurs à 2010 ne mentionnent pas véritablement le nombre de scolaires ayant visité les expositions mais simplement ceux ayant été reçu par le service éducatif (ce qui peut concerner d'autres activités ou d'autres visites que celles des expositions).

Cependant, les rapports parus entre 2010 et 2014 permettent de dresser un portrait statistique de la fréquentation des expositions par les scolaires. Le troisième graphique présenté en annexe¹⁰³ permet d'étudier l'évolution du nombre de scolaires entre 2010 et 2014 et de constater une tendance à la hausse, le nombre de visiteurs scolaires passant de 72 967 en 2010 à 161 190 en 2014, avec une moyenne de 110 318 scolaires par an entre 2010 et 2014. Le nombre de scolaires a été particulièrement important en 2012 et 2014, dépassant les 150 000 scolaires visitant les expositions. En utilisant le nombre de visiteurs scolaires et le nombre de visiteurs globaux des expositions en valeur réelle, le quatrième graphique¹⁰⁴ permet d'étudier la part du public scolaire dans le public global de l'exposition.

La part de visiteurs scolaires dans le public des expositions reste relativement stable entre 2010 et 2014 représentant, en moyenne, 27 % de ce public global. Là encore, l'année 2012 est une exception, la part des scolaires dans le public total des expositions étant de 41 %. Comparer cette information à celle présentée dans le paragraphe précédent permet de dire que l'augmentation du nombre de scolaires n'est pas forcément liée à une augmentation du nombre total de visiteurs. Un nombre important de scolaires sur une année donnée peut être lié à différents facteurs, comme une recrudescence des expositions sur des thématiques liées aux programmes scolaires ou une volonté politique nationale ou départementale de favoriser la venue des scolaires aux expositions. La suite de l'étude sur l'action de la

102. Brigitte Guigueno, *Qui sont les publics des archives ? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013 - 2014)*, Paris, SIAF, 2015.

103. Annexe 1 : graphique 3.

104. Annexe 1 : graphique 4.

direction des archives et du patrimoine de l'Aube permettra d'approfondir et vérifier la validité de cette hypothèse.

3.3. Les partenaires, entre financement et collaboration

3.3.1. La nécessité de compétences externes / extérieures

L'organisation, le financement et la gestion de la vie d'une exposition peuvent nécessiter l'emploi de compétences ou de ressources particulières qui ne peuvent parfois provenir que de collaborateurs ou de partenaires externes au service d'archives : « Faire une opération d'action culturelle, quelle qu'elle soit, suppose l'emploi de compétences particulières que, sans en nourrir de complexe, les agents des services d'archives peuvent admettre de ne pas avoir toutes. »¹⁰⁵

Le recours à ce genre de compétences externes peut être considéré comme « préférable à l'utilisation de compétences en interne par des "amateurs" (même éclairés) ou par le biais de formations souvent longues et onéreuses et qui ne sont utiles que très ponctuellement. »¹⁰⁶ Dans le cadre d'une exposition faire appel à des intervenants ou des acteurs extérieurs (élus, restaurateurs, artistes, acteurs, conteurs, calligraphes...) peut permettre d'ajouter à l'exposition un discours et une approche qui « compléteront et faciliteront la compréhension de la source manuscrite. S'il est exclu de remettre en cause le principe initial du contact direct avec les sources, il peut être agrémenté par des procédés ludiques ou innovants. »¹⁰⁷ Comme exemples des procédés ludiques ou innovants peuvent être citées les expositions utilisant le support de la bande-dessinée déjà évoquées ou encore l'exposition *Hérault Playmobil® , raconte-nous une histoire de la Manche* présentée par les archives départementales de la Manche entre le 5 juillet et le 21 décembre 2013.

Les scénographes et muséographes qui travaillent sur la ligne esthétique et la composition de l'exposition jouent un rôle primordial, devenant les collaborateurs les plus évidents des services d'archives organisant une exposition. Comme cela a déjà été présenté, la scénographie de l'exposition a un impact fort sur le succès de l'exposition auprès du public venu la visiter. Il faut parvenir à présenter un contenu à la fois riche et complet mais également accessible et compréhensible tout en étant attrayant et esthétique aux yeux des visiteurs.

3.3.2. Conventionnements et partenariats

Les possibilités de partenariats autour de la création d'expositions et de l'action culturelle d'un service d'archives sont multiples. Les solutions sont multiples pour mettre en place ce genre de

105. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

106. Ibid.

107. « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », *La Gazette des Archives*, 1999, n°184-185, p.164.

partenariats mais le conventionnement est présenté par certains comme une possibilité fiable pour favoriser les partenariats entre le service d'archives, notamment son service éducatif, et d'autres institutions, notamment culturelles : « Parallèlement à la mise en place d'une équipe chargée de l'action culturelle et pédagogique, le conventionnement est incontestablement une solution d'avenir pour assurer la pérennisation et le développement du service éducatif. »¹⁰⁸

Le conventionnement a plusieurs intérêts : « rassembler un ensemble de partenaires autour d'un même objectif, préciser les modes d'action et les moyens fournis par les cosignataires, mettre en place des outils d'évaluation et de suivi. Il ne faut pas en outre négliger l'impact d'une signature de convention qui officialise l'existence du service et fournit un support de promotion de ses activités. Une convention de fonctionnement du service éducatif doit au minimum rassembler la collectivité dont dépendent les archives et les partenaires institutionnels, à savoir l'éducation nationale et la culture. Le conventionnement peut aussi intervenir dans un contexte plus global lors d'un projet de convention culturelle entre une collectivité et l'État. »¹⁰⁹

La mise en place d'un programme commun à plusieurs institutions culturelles peut également être une solution pour les services d'archives de s'inscrire dans une politique collective, ce qui améliore les possibilités de partenariats et, généralement, la communication et les retombées autour d'une exposition. La citation présentée ci-dessous, extraite de *La Pratique archivistique*, présente les intérêts de ce type de programme :

Rechercher des partenariats et des budgets est en effet plus facile si l'on s'inscrit dans un programme cohérent. Certains archivistes observent qu'un programme a également l'avantage de fidéliser le public : les quatre expositions organisées tous les ans par les archives municipales de Lyon, annoncées dans le programme annuel des activités culturelles de la ville, ont, par leur rythme, créé une habitude de "consommation" et permis ainsi au service de se faire une place dans le foisonnement des manifestations offertes par les ressources multiples d'une grande métropole régionale. De même le cycle de présentation d'expositions des services d'archives des collectivités territoriales au public parisien, dans les salons des hôtels de Rohan et de Soubise, en profitant de l'intervalle des manifestations conçues par le musée de l'Histoire de France, obéit à une volonté de programmation des animations qui peut, dans le concert culturel de la capitale, trouver une partie très réceptifs à l'évolution des richesses régionales, et qui marque en même temps l'existence d'un réseau culturel propre aux archives.

Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

108. Ibid.

109. « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », *La Gazette des Archives*, 1999, n°184-185, p.164.

Un autre exemple de ce type de « programmation annuelle » est lié au département de l'Aube. En effet, depuis quelques années, le conseil départemental de l'Aube décide chaque année de la mise en place d'une thématique culturelle annuelle, qui est l'occasion d'un certain nombre de manifestations menées et soutenues par les institutions administratives, culturelles ou touristiques du département et dont le cœur est l'exposition organisée par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube. La première de ces années eu lieu en 2009 avec une thématique consacrée au « Beau XVIe » et plus particulièrement à la sculpture de cette époque. Cette politique de la thématique annuelle sera présentée plus en détail dans la partie de l'étude consacrée à l'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube.

3.3.3. De multiples possibilités de partenariat

a) Les partenariats culturels et administratifs

Les autres institutions culturelles (bibliothèques, musées, services d'archives) semblent être des partenaires privilégiés dans le cadre d'une exposition, soit par le prêt de documents, soit par l'aide dans la conception et la gestion d'une exposition. Un autre avantage est que le nombre d'institutions participants à un projet est une source de rayonnement et d'influence aux yeux des élus et des pouvoirs publics finançant le projet : « Plus on est nombreux, plus on obtient de crédits, chacun par ses filières propres mais aussi tous ensemble auprès des élus. Plutôt que de donner un peu au musée, à la bibliothèque et aux archives, l'assemblée municipale, qui ressent ses trois services comme complémentaires, aura, l'expérience le prouve, la certitude qu'une action conjointe a davantage d'efficacité et justifie donc un investissement plus large que la somme des trois. »¹¹⁰

Le prêt de documents et d'objets entre institutions ou la conception matérielle de l'exposition occupe également une place importante dans les partenariats entre institutions culturelles : « on ne conçoit guère une exposition d'archives comme composée exclusivement de documents alignés à satiété. Par exemple, être partenaire d'une opération peut encourager le musée ou le service de l'Inventaire à être prêteur dans un manifestation commune »¹¹¹, les bibliothèques peuvent également participer par l'exposition de certaines pièces de leurs collections. Par exemple, pour l'exposition *Clairvaux, l'aventure cistercienne*, les archives départementales de l'Aube ont emprunté un graduel antiphonaire et une statue de saint Bernard à la médiathèque de Bar-sur-Aube.

En dehors des institutions culturelles qui viennent d'être évoquées, le partenariat culturel peut également concerner d'autres services administratifs ou des associations ayant un lien plus ou moins fort avec la culture ou l'histoire comme les établissements d'enseignement, les services de l'agriculture, les

110. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

111. Ibid.

offices de tourisme, les grandes entreprises historiques, etc. « S'il s'agit souvent d'aider des initiatives venues soit des associations locales d'action culturelle des agents des administrations, soit de directions d'administrations centrales, la participation des archives départementales et des archives communales à ces actions ne se limite pas toujours à une simple opération d'aide à la recherche documentaire et de prêt de documents : cela va souvent jusqu'à des investissements lourds dans ces activités, ou à de véritables actions communes. »¹¹²

b) Les partenariats associatifs

Les associations ayant un lien plus ou moins prononcé avec la culture et l'histoire, les associations d'anciens combattants, les associations historiques ou scientifiques par exemple, mais également les associations menant une action à l'échelle locale ou en lien avec le sujet ou le public visé sont également des partenaires réguliers des services d'archives pour l'organisation d'exposition. « On peut ainsi associer un groupe d'action rurale à l'organisation d'une exposition sur les techniques agricoles d'autrefois ou les associations d'anciens combattants à la commémoration de la Libération. Le lien à créer avec le public est bien souvent moins aisé à découvrir que dans les exemples que nous venons de donner, mais sa recherche doit apparaître comme indispensable. Parce qu'elles sont elles-mêmes des associations qui rassemblent les usagers du service public des archives, les sociétés des amis des archives ont ici un rôle d'appui et de relais intéressant. »¹¹³

Le rôle des associations peut être d'apporter leur soutien, un public ou de travailler en collaboration avec le service à la réalisation et à la gestion quotidienne de l'exposition. Par exemple, les membres du Club XIXe de l'Aube gèrent l'accueil du public le dimanche lors de certaines des expositions organisées par les archives départementales dans le bâtiment même des archives. Parfois les associations prennent en charge l'organisation de l'exposition, le rôle du service d'archives se limitant à l'accueil de l'exposition et des activités annexes dans ses locaux.

c) Les partenariats économiques

« Le monde des entreprises et celui de l'administration sont largement perméables à l'importance de l'image de l'entreprise ou de la collectivité, ce qui ouvre la voie au développement du mécénat culturel ou du patronage économique. »¹¹⁴ S'il peut être technique en fonction de l'activité de l'entreprise, le soutien que peuvent apporter les entreprises et les collectivités à un service d'archives organisant une

112. Ibid.

113. Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Direction des Archives de France, 1993, p.630.

114. Ibid.

exposition est le plus souvent un apport matériel ou financier (donation de matériels pour l'exposition, le vernissage ou les activités annexes, dons ou subventions permettant aux organisateurs de boucler le budget, etc.).

L'intérêt de l'entreprise est sa propre promotion, l'amélioration de sa propre image auprès du public de l'exposition. A ce titre, les services d'archives organisant associent généralement les partenaires ou mécènes aux campagnes de promotion et de communication autour de leurs expositions (par exemple par l'intégration du logo de l'entreprise aux supports de communication). Afin d'obtenir le soutien d'une entreprise, le service d'archives doit donc « l'associer à un événement présenté comme prometteur en termes de retombées pour son image de marque, donc conçu en rapport avec son secteur d'activité et capable d'attirer le public. Ces conditions préalables imposent d'elles-mêmes l'idée que l'animation culturelle d'un service d'archives se conçoit mieux comme un programme prédéfini que comme une succession d'activités organisées pour répondre à la demande. »¹¹⁵

d) Les partenariats avec le milieu enseignant

Le partenariat avec un établissement scolaire ou le milieu enseignant est considéré par les services organisant l'exposition comme un bon moyen de s'assurer le succès de cette dernière auprès des scolaires. Un tel partenariat peut avoir différents avantages, le premier étant l'apport que peut apporter le milieu enseignant afin de rapprocher la thématique de l'exposition aux programmes scolaires, ce qui est un facteur important dans la fréquentation d'une exposition par les scolaires. Ce partenariat avec le milieu enseignant prend généralement la forme de l'affectation par le conseil départemental d'un enseignant au poste de référent au sein du service éducatif des archives départementales concernées.

Le partenariat peut aussi prendre la forme d'une collaboration ponctuelle entre un service d'archives et un établissement scolaire ou d'enseignement supérieur afin de monter une exposition sur une thématique rattachée au milieu de l'enseignement ou la valorisation des archives et du patrimoine de l'enseignement supérieur et de la recherche.¹¹⁶

Conclusion

Cette première partie de l'étude cherchait à présenter les expositions telles qu'elles sont proposées par les archives départementales depuis 2006. Comme cela a été expliqué, les expositions ont connu des évolutions, leur nombre se réduisant parallèlement à un accroissement de leur fréquentation. Les thématiques abordées sont diverses et varient notamment en fonction du service organisateur, des

115. Ibid.

116. Anne Rohfritsch, « Commémorer une naissance, valoriser un service d'archives ? Les 40 ans de l'université de Nanterre », p.243-255 in « Les archives des établissements supérieurs et de recherche », *La Gazette des archives*, 3^e trimestre 2013, n°231, p.339.

partenariats, des attentes du public et des élus et du contexte local ou national. Les grandes célébrations nationales ou départementales ou les événements et le patrimoine locaux restent un support privilégié dans le choix d'un thème d'exposition, comme le montre les nombreux exemples évoqués.

Les formes d'expositions sont multiples mais, malgré un développement des formats itinérants ou numériques, l'exposition *in situ* ou « lourde » reste l'élément central de l'action culturelle d'un service d'archives départementales. Les expositions itinérantes sont bien souvent considérées comme une version « allégée » de l'exposition lourde, tandis que les expositions numériques demeurent soit occasionnelles, soit conçues comme des versions « souvenirs » ou complémentaires de l'exposition principale. Cette dernière est, quant à elle, conçue comme le cœur d'une action culturelle, et est généralement accompagnée d'activités annexes, de conférences, d'ateliers, voire d'expositions secondaires sur un thème lié ou permettant de préciser un des points abordés par l'exposition principale.

La seconde partie de ce mémoire portera sur l'étude de l'action d'un service d'archives départementales, la direction des archives et du patrimoine de l'Aube, en matière d'expositions depuis 2006. Le but est d'apporter de nouvelles informations et pistes de réflexions sur le sujet ou de préciser certaines des idées présentées dans la partie précédente.



État des sources

1 Les expositions en archives départementales

1.1. Bibliographie générale et ressources internet

Pour cette première partie, la recherche se fait en grande partie d'après une bibliographie regroupant ouvrages scientifiques et revues d'archivistique, présentée plus en détail dans la partie suivante. Certaines informations vont par ailleurs nécessiter l'exploitation de sources de première main. Les ressources internet proposées par les différents services peuvent apporter des informations sur les expositions organisées, soit en fournissant une présentation, des données-clefs ou des documents iconographiques (affiches de promotion, photographies, etc). L'étude de sites internet d'information (journaux, blogs, etc) peut permettre de se rendre compte de la portée et du succès médiatique d'une exposition mais également de l'existence et de la portée des activités développées autour d'une exposition.

1.2. Archivistes !

Plusieurs revues papiers serviront également de sources comme le bulletin d'information trimestriel et interne de l'association des archivistes français, publié sous le titre *Archivistes !* (nommé *La lettre des archivistes* avant 2012), considéré davantage comme une source d'information et de communication (à travers des articles autour du milieu professionnel des archives) et comme un espace de publicité pour les services d'archives français. Chaque numéro propose, sur une à trois pages en fin de chaque numéro, une liste non-exhaustive et très succincte des expositions organisées par les services d'archives sur la période et les mois à venir.

La lettre des archivistes / Archivistes ! par l'association des archivistes français :

Association des archivistes français, *La lettre des archivistes*, n°84, Janvier – Mars 2007, 16 p.

Association des archivistes français, *La lettre des archivistes*, n°89, Mars-Juin 2008, 28 p.

Association des archivistes français, *La lettre des archivistes*, n°93, Avril-Mai 2009, 32 p.

Association des archivistes français, *La lettre des archivistes*, n°96, Janvier-Mai 2010, 32 p.

Association des archivistes français, *La lettre des archivistes*, n°99, Avril-Novembre 2011, 36 p.

Association des archivistes français, *Archivistes !*, n°102, Juillet – Septembre 2012, 37 p.

Association des archivistes français, *Archivistes !*, n°103, Octobre – Décembre 2012, 55 p.

1.3. Les rapports annuels d'activité du Service Interministériel des Archives de France

Les rapports d'activité produits chaque année par le Service Interministériel des Archives de France représentent une des sources les plus riches en informations, notamment grâce aux tableaux regroupant les données et les chiffres-clefs de l'activité annuelle des services d'archives du réseau français. Ces données doivent être utilisées avec soin, les critères pouvant varier d'un service à l'autre.

Le principal manque lié aux rapports annuels d'activité est l'absence de rapports édités entre 2008 et 2009, probablement en raison d'un choix du SIAF de renoncer à la création de ces rapports afin de se consacrer à d'autres missions plus urgentes et jugées plus importantes. Les données ont été transmises au SIAF par les différents services et peuvent être communiquées. Nous avons reçu l'autorisation du SIAF de consulter ces données. Nous avons donc récupéré et consulté les données envoyées sous forme de tableaux Excel par l'ensemble des services d'archives départementales de France en 2008 et en 2009.

Rapports annuels d'activité du SIAF & documents annexes :

SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2014*, Paris, SIAF, 2014.

SIAF, *Données statistiques 2014 - archives départementales*, Paris, SIAF, 2014.

SIAF, *Données statistiques 2014 - Archives Municipales & Intercommunales*, Paris, SIAF, 2014.

SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2013*, Paris, SIAF, 2013.

SIAF, *Données statistiques 2013 - archives départementales*, Paris, SIAF, 2013.

SIAF, *Données statistiques 2013 - Archives Municipales & Intercommunales*, Paris, SIAF, 2013.

SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2012*, Paris, SIAF, 2012.

SIAF, *Données statistiques 2012 - archives départementales*, Paris, SIAF, 2012.

SIAF, *Données statistiques 2012 - Archives Municipales & Intercommunales*, Paris, SIAF, 2012.

SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2011*, Paris, SIAF, 2011.

SIAF, *Données statistiques 2011 - archives départementales*, Paris, SIAF, 2011.

SIAF, *Données statistiques 2011 - Archives Municipales & Intercommunales*, Paris, SIAF, 2011.

SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2010*, Paris, SIAF, 2010.

SIAF, *Données statistiques 2010 - archives départementales*, Paris, SIAF, 2010.

SIAF, *Données statistiques 2010 - Archives Municipales & Intercommunales*, Paris, SIAF, 2010.

SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2007*, Paris, SIAF, 2007.

SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2006*, Paris, SIAF, 2006.

SIAF, *Des archives en France, rapport d'activité annuel 2005*, Paris, SIAF, 2005.

2 L'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube en matière d'exposition

2.1. La presse

Pour étudier l'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube en matière d'organisation d'expositions, une étude systématique de certains journaux (locaux, régionaux ou nationaux) ou de certaines revues liées au domaine des archives (*La Gazette des Archives*, *Comma*, *Archives* et *Archivistes* !) ou à la vie, notamment à la vie culturelle, du département (*La Vie en Champagne*, *L'Aube Nouvelle*, etc.) a été menée.

2.2. Les archives du service

La source principale d'informations et de données concernant les expositions et l'action culturelle de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube reste les archives du service, relatives à ces expositions. Ces documents sont, à terme, conservés dans les archives de la série W. Les plus récentes peuvent être encore utilisées régulièrement et donc être considérées comme des archives courantes ou intermédiaires. Elles sont donc, à ce titre et dans le cas d'archives non numériques, conservées soit dans les bureaux, soit dans un lieu de stockage intermédiaire, situé à proximité des bureaux ou plus facile d'accès que les bâtiments et les locaux dédiés à la conservation définitive.

Ces archives sont en partie numériques, notamment pour les archives concernant les expositions les plus récentes (par exemple : *1814, la Champagne de Napoléon* ou *Clairvaux. L'aventure cistercienne*), et en partie sous format papier, elles sont alors conservées dans des boîtes d'archives dans un ordre chronologique. La quantité de documents varie donc d'une exposition à l'autre, en fonction des dimensions, de l'envergure de l'exposition en question.

Les types de documents et d'informations présents dans les fonds sont sensiblement les mêmes d'une exposition à l'autre, des « catégories » pouvant par ailleurs être identifiées : comité scientifique, catalogue d'exposition (cahiers des charges, etc), documents relatifs aux prêts d'œuvres (assurances, contrats, etc), liste des documents, scénographie (cahiers des charges, plans, etc), communication, etc. Par ailleurs, d'autres fonds sont également liés à l'action culturelle des archives départementales. Cependant, dans le cas des expositions concernées par ces archives, les archives départementales ne sont pas les organisateurs principaux. Par exemple, l'exposition *Le Beau XVI^e* (une exposition de grande envergure mise en place en 2009) n'a pas été gérée par les archives départementales qui n'ont tenu qu'un rôle de partenaire et ont, de leurs côtés, organisé deux expositions, l'une à l'Hotel-Dieu-le-Comte et l'autre dans les locaux des archives départementales. Les archives relatives à cette exposition (*Le Beau XVI^e*) sont conservées aux archives départementales et forment un fonds d'une trentaine de boîtes.

2.3. Les entretiens

Les archives du service ne sont pas la seule source utile. Pour ce sujet, une partie importante du contenu est liée à une série d'entretiens (dont le nombre total était, au départ, estimé à 18, des variations étant survenues en fonction des disponibilités des personnes contactées) qui ont été menées au cours du mois d'avril auprès de plusieurs personnes ciblées (personnel des archives, scénographes, membres du conseil départemental ayant un rôle dans l'organisation des expositions, quelques personnes ciblées ayant visité ces expositions, etc.). Le choix de mener des entretiens est basé sur la nécessité d'obtenir des informations et des témoignages sur l'organisation des expositions, leurs impacts sur le public et l'image des archives ou sur leurs réceptions par les différentes personnes interrogées.

Les entretiens sont semi-directifs : ils ne consistent pas en une série de questions mais en seulement quelques questions qui laissent à la personne interrogée la liberté de développer les points qui lui semblent les plus importants. De mon côté, je dispose d'une grille d'entretien me permettant de vérifier que les points préétablis et jugés importants pour le mémoire ont bien été abordés. Le choix de ne recourir qu'à des entretiens et de ne pas mettre en place de questionnaire est motivé par l'absence de questionnaire en ce qui concerne les expositions déjà achevées : il est impossible de mettre en place un questionnaire qui soit rétroactif et pertinent. Les entretiens me permettent de pallier, dans une certaine mesure, l'absence de ces questionnaires en me fournissant des informations plus qualitatives que quantitatives. Cependant, certains bilans disponibles dans les fonds d'archives des expositions passées me permettent, au moins en partie, de disposer de certaines de ces données.

La grille d'entretien, la liste des personnes sélectionnées et l'exemplaire-type des conventions sont présentés en annexes du présent document. J'ai pris contact avec les différentes personnes sélectionnées, organisé et mené les entretiens au cours du mois d'avril. J'ai obtenu la permission du directeur des archives départementales de l'Aube, monsieur Dohrmann, de mener ces entretiens aux archives départementales durant les horaires d'ouverture du service. D'autres entretiens ont été menés à l'extérieur, ou par téléphone ou en visio-conférence. Les entretiens sont enregistrés par dictaphone et sont ensuite présentés dans le mémoire sous la forme d'un inventaire chrono-thématique. Les citations et passages intéressants ou utilisés dans le mémoire ont été sélectionnés, retranscrits et directement intégrés au mémoire sans qu'il ne soit présenté de retranscription en annexe. Parmi les personnes avec lesquelles des entretiens n'ont pas pu être menés figurent certaines des personnes travaillant à l'organisation des expositions au sein de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube, ainsi que les scénographes extérieurs contactés.

Bibliographie

1. Archivistique générale

Archives de France, *La Pratique archivistique française*, Paris, Archives Nationales, 1993, 630 p.

Association des archivistes français, *Abrégé d'archivistique*, Paris, 2012 (2004), 346 p.

Association des archivistes français, *Manuel d'archivistique*, Paris, Archives Nationales, 1991 (1970), 805 p.

2. Valorisation et médiation culturelle des archives

2.1. Valorisation et exposition des archives

Archives de France, *L'action éducative et culturelle des Archives : Actes du colloque « Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives ? » Hôtel de ville de Lyon, les 1er et 2 juin 2005*, Paris, La Documentation Française, 2007, 312 p.

BENXAYER (Morrad), *L'action pédagogique des Archives : réalité en enjeux*, Paris, Direction des Archives de France, 2009, 8 p.

BENXAYER (Morrad), *L'action éducative et culturelle des archives. Enquête sur les services éducatifs.*, Paris, Direction des Archives de France, 2004, 39 p.

CHAVE (Isabelle), « Archives et personnes âgées : le projet " 5150 mémoires" dans les Vosges », *La Gazette des Archives*, n°224, 4^e trimestre 2011, *archives départementales et territoires : entre réforme de l'administration territoriale et territorialisation de la culture*, p.134-149.

COURCHESNE (Marie-Josée), « L'action éducative en archivistique et en muséologie », *Archives*, volume 30, n°2, 1998 - 1999, p. 3-28.

DANCEL (Brigitte), « La place du document dans la nouvelle didactique de l'histoire », *La Gazette des Archives*, n°184-185, 1999, *Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ?*, p. 95-104.

DIÉNY (Céline), « Étude comparative sur la déconcentration de la compétence culturelle dans les départements français », *La Gazette des Archives*, n°224, 4^e trimestre 2011, *archives départementales et territoires : entre réforme de l'administration territoriale et territorialisation de la culture*, p. 27-38.

DUHAMEL (Agathe), « Réalisation d'une exposition virtuelle de documents d'archives à la Ville de Laval », *Archives*, volume 37, n°1, 2005-2006, p.101-112.

ERMISSE (Gérard), « La communication », *La Gazette des Archives*, n°141, 2^e trimestre 1998, *Les archives françaises à l'horizon de l'an 2000*, p. 200-217.

GAUTIER-DESVAUX (Elisabeth), « L'action culturelle aux archives », *La Gazette des Archives*, n°141, 2^e trimestre 1998, *Les archives françaises à l'horizon de l'an 2000*, p. 218-236.

HALAIS (Jérémie), « Un exemple de la médiation virtuelle : les archives départementales de la Manche », *La Gazette des Archives*, n°227, 3^e trimestre 2012, *Nouveaux usages, nouveaux usagers : quels contenus, quels services allons-nous offrir ?*, p.151-158.

HERRERA (Claude), « Archivobus et patrimoine industriel dans les Bouches-du-Rhône », *La Gazette des Archives*, n°169, 1995, *Varia*, p. 262-264.

JAMES-SARAZIN (Ariane), RAMBAUD (Isabelle), « Les archives à la rencontre de leur public-les services éducatifs », *La Gazette des Archives*, n°204, 4^e trimestre 2006, *Les archives en France*, p. 255-276.

JEAY (Claude), « Bande-dessinée et archives, une autre histoire », *La Gazette des Archives*, n°239, 3^e trimestre 2015, *Chemins de traverse : ces métiers au service des archives*, p. 61-71.

LANGLADE-SAVI (Isabelle), « Voï cécifoot, une expérience qui a rebondi », *La Gazette des Archives*, n°239, 3^e trimestre 2015, *Chemins de traverse : ces métiers au service des archives*, p. 72 – 84.

LAURENT (Laure), « L'archivobus, un outil de la médiation à destination des scolaires », *La Gazette des Archives*, n° 236, 4^e trimestre 2014, *Commémorer*, p.123-126.

MARCILLOUX (Patrice), *Les ego-archives : Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, PU Rennes, 2013, 250 p.

NEUSCHWANDER (Isabelle), « Pour une revitalisation des services éducatifs », *La Gazette des Archives*, n°184-185, 1999, *Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ?*, p.105-111.

RAMBAUD (Isabelle), « Archives, patrimoine, musées : mariage de raison ou liaisons dangereuses ? L'exemple de la Seine-et-Marne », *La Gazette des Archives*, n°200, 4^e trimestre 2005, *La place des services d'archives dans les organisations*, p. 83-100.

RINCKENBACH (Alexis), « Un oeil, des yeux. Bilan d'une première année d'expositions au Centre des archives d'outre-mer réformé (juin 1996-juin1997) », *La Gazette des Archives*, n°182 - 183, 3^e et 4^e trimestre 1998, *Varia dont Archives et aménagement du territoire*, p. 255-269.

ROHFRITSH (Anne), « Commémorer une naissance, valoriser un service d'archives ? Les 40 ans de l'université de Nanterre », *La Gazette des Archives*, n°231, 3^e trimestre 2013, *Les archives des établissements supérieurs et de recherche*, p. 243-255.

SENTILHES (Armelle), « Les expositions d'archives : prétexte ou paradoxe ? », *La Gazette des Archives*, n°184-185, 1999, *Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ?*, p.123-128.

2.2. Le public des activités culturelles des archives

ALMA, *Les publics des expositions d'archives : essai d'approche quantitative et qualitative par Brigitte Guigueno*, [en ligne], disponible sur <http://alma.hypotheses.org/713> , (consulté le 16 septembre 2015).

Forlivesi (Luc) « La place du public dans les expositions d'archives », *La Gazette des Archives*, n°184-185, 1999, *Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ?*, p.129-136.



GOUYON (Christian), « Être attractif et le rester : les musées face à leur public », *La Gazette des Archives*, n°184-185, 1999, *Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ?*, p.149-156.

GUIGUENO (Brigitte), *Qui sont les publics des archives? Enquêtes sur les lecteurs, les internautes et le public des activités culturelles dans les services publics d'archives (2013 - 2014)*, Paris, Service interministériel des Archives de France en collaboration avec le Département de la politique des publics, 2015, 105 p.

JOLY (Marie-Hélène), « Quels publics pour les expositions d'archives ? », *La Gazette des Archives*, n°184-185, 1999, *Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ?*, p. 137 - 148.

MIRONER (Lucien), *Les publics des archives départementales et communales. Profil et pratiques*, Paris, Direction des Archives de France, 2003, 216 p.

SIAF, *Étude des publics des activités culturelles dans le réseau des archives départementales et municipales en France métropolitaine*, Paris, SIAF, 2015, 90.

VENDRIN (Valérie), « Archives et jeune public : le service éducatif de niveau primaire des Archives du Calvados », *La Gazette des Archives*, n°224, 4^e trimestre 2011, *archives départementales et territoires : entre réforme de l'administration territoriale et territorialisation de la culture*, p.119-129.

3. Archives orales

D'ALMEIDA (Fabrice), MARÉCHAL (Denis), sous la dir. de, *L'histoire orale en questions*, Paris, INA éditions, 2013, 138 p.

DESCAMPS (Florence), sous la dir. de, *Les sources orales et l'histoire*, Paris, Bréal, 2006, 287 p.

SINGLY (François de), *Le Questionnaire*, Paris, Armand Colin, 2012, 125 p.

Partie 2 : L'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube en matière d'exposition

La nécessité de s'intéresser à un service actif en matière d'expositions s'imposait comme une évidence. Notre choix s'est porté sur la direction des archives et du patrimoine de l'Aube en raison de leur action culturelle relativement développée et des évolutions visibles depuis 2006. Les expositions organisées chaque année par le pôle valorisation du service entre 2006 et 2016 serviront d'exemples et de sujets d'étude pour cette seconde partie.

La direction des archives et du patrimoine de l'Aube est créée en 2012 suite à la fusion des archives départementales de l'Aube et de la direction du développement culturel. Dans les missions attribuées à cette nouvelle direction par l'arrêté départemental n°2015-1277 figurent la « communication et la valorisation des documents d'archives » par les expositions, les colloques, les conférences, les ateliers, les visites et la gestion du site internet, « la valorisation du patrimoine et de la culture » et la « participation au développement de l'action culturelle en général ».¹¹⁷

La DAP de l'Aube est, en termes d'équipe, d'une taille relativement modeste puisqu'elle ne compte que vingt à trente personnes. Au cours de la période qui nous intéresse (2006 – 2016), la direction du service a été assurée successivement par monsieur Xavier De La Selle jusqu'en 2007 puis par monsieur Nicolas Dohrmann. L'équipe du pôle valorisation ne compte, quant à elle, que trois personnes rattachées à la direction et un enseignant rattaché au service éducatif. Les locaux du service sont au 131, rue Étienne Pédron à Troyes, dans un bâtiment construit dans le but d'accueillir les archives départementales en 1982. La direction dispose donc, dans ce bâtiment, d'un espace d'accueil des expositions situé dans le hall d'entrée mais, depuis 2008, elle dispose également d'un espace d'expositions situé à l'Hôtel-Dieu-le-Comte, rue de la Cité à Troyes. Ces espaces seront présentés plus en détail dans le corps de cette partie.

En termes de sources, cette partie s'appuiera essentiellement sur les informations fournies par les entretiens menés auprès de différentes personnes associées aux expositions et sur les archives du service concernant ces expositions. A ce titre, l'exposition de 2012, *Templiers. Une histoire, notre trésor* revêt une importance particulière en raison de son ampleur et de son retentissement en termes de visiteurs, de moyens, de conséquences, etc.

117 . Site internet des archives départementales de l'Aube, [En ligne], disponible sur <http://www.archives-aube.fr/> (consulté le 30/05/2016).

1 De l'idée à l'inauguration, l'exposition à la direction des archives et du patrimoine de l'Aube

La mise en place d'une exposition est un processus long qui débute bien avant l'inauguration. De la prise de décision débutant l'organisation à l'inauguration, comment se déroule la création d'une exposition à la direction des archives et du patrimoine de l'Aube ? La réponse à cette question peut se découper en trois parties correspondant à différentes étapes antérieures à l'organisation, la réflexion préalable, la mise en place et les premières vagues de communication autour du projet.

1.1. Avant l'exposition, la réflexion

1.1.1. Qui décide ?

La réflexion est la première étape dans la conception d'une exposition. Elle porte généralement en premier lieu sur la thématique et le sujet de l'exposition envisagée et c'est l'étude de cette première réflexion qui permet de découvrir qui sont les décideurs et les premiers instigateurs des expositions montées par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube.

Pour présenter le processus permettant de sélectionner le sujet de l'exposition, il est possible de s'appuyer sur l'explication détaillée proposée par monsieur Nicolas Dohrmann lors d'un entretien. Le choix d'un sujet débute généralement à la direction des archives et du patrimoine. « Les archives ont toujours été, depuis 2005, forces de proposition [...] il faut nuancer ce propos parce qu'être force de proposition ne veut pas dire que toutes nos propositions sont véritablement retenues. »¹¹⁸ Il est ensuite fait mention de ce processus de sélection d'une thématique comme d'une « sorte d'entonnoir à plusieurs filtres. »¹¹⁹

Les idées naissent donc le plus souvent aux archives et sont proposées par l'équipe du pôle valorisation, le reste du service ou par la direction. « Certaines idées ont pu remonter, par exemple, de certains collègues spécialistes de l'un ou l'autre fonds. »¹²⁰ C'est de ce constat que nous partons afin de présenter le processus de décision. Le premier filtre est, lui-aussi, interne au service, il s'agit de celui de la direction des archives qui cherche à répondre aux questions suivantes : « l'exposition est-elle réalisable ? [...] Est-ce qu'elle est vraiment intéressante ? Avec ici, toute la part de subjectivité du directeur. »¹²¹

Une exposition, si elle est jugée réalisable en interne, va ensuite être soumise à l'approbation de l'administration départementale à travers une proposition officielle sous forme de rapport, généralement

118. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 4'42".

119. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 5'08".

120. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 5'34".

121. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 5'40".

au début de l'année. Si la direction générale chargée de la culture au sein du conseil départemental de l'Aube valide également la proposition, le projet est soumis au dernier filtre : l'approbation de l'assemblée départementale. C'est l'assemblée départementale dirigée depuis 1993 par monsieur Philippe Adnot, président du conseil départemental de l'Aube, qui va véritablement valider, ou non, les propositions. Ce sont donc les élus de la collectivité qui, en dernier ressort, valident ou non les propositions faites par la direction des archives ou par la direction générale de la culture.

« Soyons très francs, une fois que le projet est arrivé jusqu'au stade de la validation administrative, il a 99.99 % de chances d'être validé par les élus. Nous n'avons jamais eu de rejet au stade de l'assemblée départementale. »¹²² Comment expliquer cela ? Le premier élément de réponse fourni par monsieur Dohrmann est la transparence dans les réflexions mises en place avant la proposition officielle. « Les idées que nous avons ne sont pas gardées pour nous. Avant même la validation officielle, elles sont soumises à l'administration, elles peuvent aussi être soumises aux élus ou au cabinet du président à travers des discussions informelles, des réunions de travail. »¹²³

Il existe également des groupes de travail et de réflexion transversaux, internes au conseil départemental qui se réunissent ponctuellement et dans lesquelles les idées peuvent être échangées et discutées, soumises à débat. « Une idée présentée par les archives peut très bien, avant même d'être soumise aux élus, être reprise par le président ou par un élu parce que jugée intéressante ou pertinente. »¹²⁴

Au final, un des atouts majeurs du conseil départemental de l'Aube en ce qui concerne la réflexion sur les thématiques d'exposition, semble être le fait que l'équipe et les groupes formant ce processus ont une certaine ancienneté et une expérience commune. Le président du conseil départemental est en place depuis 1993 et s'implique très fortement dans la politique culturelle du département, contribuant au succès de ces sujets auprès de l'assemblée départementale. Les différentes équipes semblent savoir travailler ensemble et, en raison de l'ancienneté et de l'expérience qui viennent d'être évoquées, savent à quoi s'attendre de la part des autres, y compris dans les attentes du président, de l'assemblée et de la direction générale chargée de la culture.

1.1.2. Comment décider ?

Comment se fait le choix d'un sujet ou d'une thématique ? Comme pour la plupart des services d'archives, « le choix se fait souvent plusieurs années à l'avance »¹²⁵, ce qui permet une programmation et une visibilité sur plusieurs années de l'action culturelle de la direction et du département. Comme cela

122. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 6'28".

123. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 7'00".

124. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 7'30".

125. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016, 9'37".

vient d'être évoqué, les projets proposés sont rarement refusés en raison notamment de la transparence des premières réflexions, ce qui confère une certaine autonomie de fait à la direction des archives et du patrimoine. Cependant, cette autonomie s'exerce dans un cadre de « grands projets ».

« Depuis 2009, et encore plus depuis 2011, le département a décidé de mettre en place des années thématiques »¹²⁶, ce qui fournit à la direction un cadre global dans lequel elle reste relativement libre de ses décisions et de ses projets vis-à-vis des thématiques d'expositions. C'est donc la « politique du département qui va primer par rapport à ce que les uns ou les autres décideraient »¹²⁷ et aux thèmes qui pourraient être proposés.

Comme cela a été présenté dans la première partie de l'étude, le calendrier des commémorations nationales fournit généralement une liste de thématiques possibles.¹²⁸ Parfois, la commémoration n'est qu'un prétexte permettant de faire une exposition sur un thème réfléchi et envisagé depuis de nombreuses années (par exemple, l'exposition de 2012, *Templiers. Une histoire, notre trésor*). Parfois, c'est vraiment la commémoration qui est à la base de la réflexion autour d'une exposition et de sa création (par exemple, l'exposition de 2015, *Clairvaux. L'aventure cistercienne*, attendue depuis dix ans). Certaines commémorations sélectionnées ne sont pas forcément d'importance nationale mais relèvent plus d'un intérêt local (par exemple, en 2020, un projet d'exposition est envisagé autour des six cent ans du traité de Troyes signé entre l'Angleterre et la France en 1420 ou, en 2010, l'exposition *Champagne ! De la vigne au vin, trois siècles d'histoire* qui marque le centenaire de la révolte des vigneron aubois de 1910).

Une autre possibilité pour choisir une thématique est aussi de ne pas tenir compte du calendrier des commémorations ou d'une quelconque date anniversaire mais de chercher à s'intégrer à un des thèmes propres au département de l'Aube, comme le vitrail.¹²⁹

1.1.3. Quel sujet choisir ?

Quels sont les types de sujets et de thématiques privilégiés par la direction des archives et du patrimoine et le conseil départemental de l'Aube ? Schématiquement, il existe deux manières de choisir un sujet, « soit on part des collections, des fonds, de certains types de documents, soit on part d'un sujet »¹³⁰ historique ou culturel. Dans le second cas, les documents d'archives sont plus considérés comme le support, les éléments permettant de traiter le sujet contrairement au premier cas où elles deviennent véritablement l'objet d'étude.

126. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 7'42".

127. Entretien avec Julie Oberlin, le 05 avril 2016, 3'54".

128. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016.

129. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016.

130. Entretien avec Xavier De La Selle, le 04 avril 2016, 6'51".

Par exemple, pour l'exposition-jeu *Le Mystère de la Cordelière*, organisée en 2006, dont l'objectif était la valorisation de la collection du comte Chandon de Briailles », le sujet était la collection en elle-même. Ce type d'exposition semble un peu moins présent depuis 2010, malgré l'existence d'expositions comme *Les Archives à Cœur Ouvert*, organisée en 2013 à l'occasion des 25 ans du bâtiment des archives et qui proposait une « rétrospective de l'histoire des archives [...] de ses fonds et de l'évolution du métier d'archivistes. »¹³¹ Ce genre d'exposition est généralement présenté dans le hall du bâtiment principal des archives départementales, ce qui en fait des expositions de moindre envergure, que l'on pourrait qualifier de plus « intimes » que les expositions présentées à l'Hotel-Dieu-le-Comte.

En ce qui concerne ces dernières, les sujets sont le plus souvent rattachés à un événement historique ou à une thématique historique ou culturelle plus détachée des archives en elles-mêmes. Pour les décideurs issus du conseil départemental, « il faut que ça repose sur une réalité historique, une réalité concrète du terrain »¹³², du département de l'Aube. La directrice-adjointe à la culture du conseil départemental explique le choix du sujet de la façon suivante : « On repère ce qui peut avoir un lien avec nous et notre histoire et notre richesse parce qu'on ne va pas s'aventurer sur des thématiques pour lesquelles on n'aurait aucune source. »¹³³

1.1.4. Quels objectifs visés ?

Quels sont les objectifs visés lors du choix d'un sujet d'une exposition d'archives dans l'Aube ? Ces objectifs varient en fonction de la personne interrogée et de son rôle dans le processus. La notion d'ancrage territorial est la première idée abordée par la direction chargée de la culture au sein du département : « C'est vraiment l'ancrage territorial qui est important et un ancrage territorial par la thématique, par les sources, par les objets ».

Au-delà de cette notion d'ancrage, ce qui est important semble être « l'irrigation territoriale » : « Un département n'est pas une commune, il a en charge l'intérêt général départemental et c'est toujours un peu une difficulté que nous rencontrons : la grosse exposition se tient à Troyes, chef-lieu, mais il faut que cela profite à l'ensemble du territoire donc trouver des animations, des relais pour faire en sorte que il y ait cette irrigation. »¹³⁴ L'un de ces moyens d'irrigation est l'exposition itinérante qui est créée à partir des expositions principales et qui sont ensuite présentées dans le réseau des bibliothèques du territoire.¹³⁵

131. Direction des archives et du patrimoine de l'Aube, archives du service, dossier de presse de l'exposition.

132. Entretien avec Gérard Ancelin, le 04 avril 2016, 11'46".

133. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 20'24".

134. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 20'59".

135. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 22'00".

Les animations et activités annexes permettant d'irriguer le territoire peuvent être l'œuvre de partenaires. Un des objectifs visés lors du choix d'une thématique est de susciter des « animations [au sens large], que ce thème soit repris par d'autres et qu'ils le déclinent à leur manière dans la partie du territoire dont ils s'occupent. »¹³⁶ Le but n'est pas d'imposer une thématique qui fasse hégémonie mais de proposer une thématique qui puisse être relayée par différents acteurs extérieurs afin d'accroître son rayonnement.

Grâce au rayonnement de la thématique de l'exposition, le but est également d'améliorer le rayonnement du département de l'Aube d'abord auprès des habitants du département : « Il faut que les aubois et les aubois s'approprient leur patrimoine et, si les aubois et les aubois s'approprient leur patrimoine, ils en deviennent fiers et ils sont de très bons ambassadeurs de leur département. »¹³⁷ Toucher les habitants du département permet, par extension, d'améliorer l'image et le rayonnement de l'Aube en dehors de ses frontières : « Développer des expositions [...] c'est aussi donner un coup de projecteur sur le département de l'Aube, c'est renforcer l'attractivité, la notoriété du département, ça s'inscrit dans une politique plus large qu'a retenu le département. On compte beaucoup, après l'enseignement supérieur, après la logistique, sur le développement touristique. »¹³⁸

Les expositions ont également, pour certains, un objectif économique. Gérard Ancelin parle « d'économie touristique-culturelle [...] La France est la première destination au monde [...] La culture et le tourisme sont des activités économiques, elles permettent la production de richesse. »¹³⁹ Les expositions sont donc l'outil central et principal du département pour poursuivre sa politique culturelle et touristique : « Le conseil général entend développer cet aspect là et l'un des moyens de valoriser, de capitaliser sur cet aspect, c'est de monter des expositions de qualité avec, toujours, un comité scientifique qui assure la qualité et la pertinence, le bien-fondé du contenu de ses collections et après, par une médiation et une communication adéquate. »¹⁴⁰

Du point de vue des archivistes et des organisateurs de l'exposition, « une exposition n'a pas forcément une nature très différente d'une autre exposition patrimoniale »¹⁴¹. Le premier objectif mentionné est la relation avec le public, le fait d'apporter « sur le sujet donné, les éléments de connaissance les plus adaptés [au] public, pour lui faire comprendre le sens, l'Histoire du sujet et donc se mettre à sa « portée » avec toute la modestie qu'il y a derrière l'expression et toutes les difficultés que ça engendre. »¹⁴² Il est également fait mention de l'objectif scientifique qui « consiste à faire le point, à un

136. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 22'54".

137. Entretien avec Gérard Ancelin, le 04 avril 2016, 3'53".

138. Entretien avec Gérard Ancelin, le 04 avril 2016, 4'19".

139. Entretien avec Gérard Ancelin, le 04 avril 2016, 6'32".

140. Entretien avec Gérard Ancelin, le 04 avril 2016, 10'18".

141. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 3'17".

142. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016, 5'42".

moment donné sur l'état de la recherche à cet instant T et c'est [...] toujours ce double objectif »¹⁴³ de relation et d'équilibre entre l'aspect « grand public » et l'aspect « scientifique » qui est visé par les organisateurs. L'exposition d'archives est « une manière de permettre au public d'entrer au contact, d'être mis en présence d'archives, une manière autre que la consultation des documents dans le cadre d'une recherche. »¹⁴⁴

Un autre objectif important pour les archives départementales de l'Aube est donc l'ouverture « des archives sur un monde de non-spécialistes »¹⁴⁵, il s'agit alors de « mettre en valeur des fonds d'archives que les gens ignorent souvent. »¹⁴⁶ Le but est donc de faire découvrir les archives, l'institution comme les documents, à un public potentiel : « Quand les documents sont beaux ou impressionnants, cela séduit un public qui ne se doutait pas finalement que l'on pouvait avoir d'aussi beaux documents dans les services d'archives. »¹⁴⁷ L'intérêt d'une exposition d'archives est de pouvoir faire vivre les fonds d'archives « qui sont souvent méconnus du grand public » et également de faire connaître l'Histoire qui est « concentrée » aux archives départementales.¹⁴⁸

1.2. La mise en place d'une exposition

1.2.1. Quels lieux ?

Les expositions « lourdes » conçues par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube peuvent être mises en place dans deux lieux sensiblement différents. Certaines sont installées dans les locaux principaux des archives départementales, au 131 rue Étienne Pédron, tandis que d'autres sont, depuis 2008, installées à l'Hôtel-Dieu-le-Comte de Troyes. Quels sont les avantages de l'un et l'autre lieux ?

Le premier élément à présenter et analyser est la localisation des deux bâtiments. Le bâtiment des archives départementales, construit dans les années 1980, est excentré, situé à environ deux kilomètres du bouchon de Champagne et du centre-ville de Troyes et est accessible par une ligne de bus. L'Hôtel-Dieu est, quant à lui, situé au cœur du centre-ville, sur la rue de la Cité reliant directement le centre-ville historique et le centre des congrès au centre universitaire et à la cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul, un des principaux lieux touristiques de la ville.

Le bâtiment des archives départementales peut être considéré comme « plus intimiste ». Les expositions sont présentées dans un espace aménagé dans le hall d'accueil et sont généralement de plus

143. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016, 6'43".

144. Entretien avec Xavier De La Selle, le 04 avril 2016, 2'30".

145. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 8'00".

146. Entretien avec Jean-Louis Humbert, le 04 avril 2016, 3'07".

147. Entretien avec Jean-Louis Humbert, le 04 avril 2016, 3'49".

148. Entretien avec Jean-Michel Van Houtte, le 04 avril 2016, 2'12".

petite taille. Elles reçoivent un nombre de visiteurs bien inférieur à celui des expositions montées à l'Hôtel-Dieu, les 675 visiteurs de l'exposition *Les Archives à Cœur Ouvert* présentée en 2013 représentant un nombre déjà important pour une exposition organisée aux archives départementales mais pourtant bien en dessous des 25 620 visiteurs recensés à l'Hôtel-Dieu pour l'exposition *1814, La C(h)ampagne de Napoléon* l'année suivante. Les expositions présentées là-bas sont principalement les « expositions qui ont pour but une vulgarisation des archives, etc. »¹⁴⁹ Le bâtiment des archives départementales sert aussi lors de la mise en place d'expositions « annexes » à l'exposition principale présentée à l'Hôtel-Dieu-le-Comte avec, par exemple, l'exposition *Le Moyen-Âge, l'enfance de l'Europe* présentée en 2015 dans le cadre de l'année sur Clairvaux ou l'exposition *Petites histoires de la Grande Guerre* mise en place à la fin de l'année 2015, quelques mois avant la mise en place de la thématique de 2016 sur l'Aube en 1916.

Le rez-de-chaussée de l'Hôtel-Dieu-le-Comte est, quant à lui, utilisé comme salle d'exposition par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube, depuis 2008 à l'occasion de la mise en place de l'exposition *Archives & Vitrail*. La première utilisation de l'Hôtel-Dieu comme salle d'exposition s'apparentait à un « coup d'essai », une tentative dont personne ne semblait envisager le succès et la portée : « Ce n'était pas attendu [...] Moi-même, je n'étais pas forcément convaincu de la pertinence [...] Je me doutais bien qu'on en ferait plus de visiteurs qu'ici [...] Maintenant, passer le cap de 10 000 visiteurs, cela semblait impossible, impossible à tout le monde [...] pas envisageable. »¹⁵⁰ En effet, l'exposition *Archives & Vitrail* a attiré plus de 16 000 visiteurs, contre une moyenne d'environ 190 visiteurs pour les deux autres expositions présentées la même année aux archives départementales.

Ce succès nouveau causé par l'utilisation de l'Hôtel-Dieu est expliqué par Nicolas Dohrmann, le directeur des archives et du patrimoine de l'Aube, par le fait que ce bâtiment jouit « d'une aura un peu plus grande et était plus accessible déjà à une population de touristes notamment, »¹⁵¹ le site est également plus grand que le hall d'entrée des archives départementales. Face au succès de cette première exposition, l'utilisation du rez-de-chaussée de l'Hôtel-Dieu devient une norme et une exposition « principale », l'exposition centrale de la thématique annuelle, est organisée chaque année sur ce site. La durée de ces expositions s'allonge, dépassant parfois les six mois. Par exemple, l'exposition *1814, la C(h)ampagne de Napoléon* est présentée du 16 mai au 4 novembre 2014, soit une durée de cinq mois et dix-sept jours.

Nicolas Dohrmann met aussi en avant l'importance des moyens alloués à la direction et l'initiation en 2008 d'une « spirale vertueuse » permise par le succès de l'exposition *Archives & Vitrail* et encore appuyée par le succès de la thématique annuelle du *Beau XVI^e* et des expositions organisées en 2009 par les archives départementales : « On s'est dit « les archives [...] ont aussi une capacité de monter des expositions ». Le département s'est rendu compte que nous étions les seuls dans son champ

149. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 7'50".

150. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 4'30".

151. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 11'40".

de compétences à pouvoir faire ça et donc on nous a laissé faire et on nous a alloué les moyens. Mais si les moyens n'avaient pas suivi [...] même avec un succès comme *Archives & Vitrail*, on n'aurait rien fait. »¹⁵²

1.2.2. Quels partenaires ?

Quelles sont les formes de partenariat envisagées par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube ? Le témoignage de Nicolas Dohrmann sera la principale source d'information permettant de répondre à cette question. Nous pouvons distinguer trois types de collaboration en fonction de la taille des institutions sollicitées.

Dans le cas de partenariats avec des institutions de même taille que les archives départementales de l'Aube, il est possible de parler « non pas de coproduction parce qu'il y a toujours un des partenaires qui fait un peu plus, mais de relations égales dans le partenariat. »¹⁵³ L'exposition citée comme exemple est celle de 2011 *Champagne ! De la vigne au vin, trois siècles d'histoire* qui a été l'occasion d'une collaboration de la direction avec les archives départementales de la Marne, collaboration ayant permis la présentation de fonds provenant, de manière relativement égale, des deux services d'archives qui ont travaillé ensemble à la construction du discours de l'exposition. Cette forme de partenariat semble être peu courant pour la direction des archives et du patrimoine de l'Aube : « c'est un cas de figure qui est assez rare, finalement. Vous voyez, à part cette exposition de 2011, je n'ai pas vraiment d'autres exemples à vous donner. »¹⁵⁴

Le deuxième cas de figure, considéré par le directeur comme le plus « classique », est celui du « partenariat avec une institution de plus grande taille que les archives départementales ou de nature parfois différentes, une institution scientifique (CNRS, PHE) ou une institution de plus grande taille [...] comme les Archives Nationales par exemple. »¹⁵⁵ Ce genre de partenariats est avant tout une collaboration « facilitatrice », c'est-à-dire « un partenariat qui va faciliter par les noms des personnes [et des institutions] qui participent au projet, qui va faciliter les demandes de prêt, qui va faciliter la communication ou, du moins le pense-t-on, la communication au niveau national parce qu'on pourra s'appuyer sur un nom. »¹⁵⁶ L'exemple que nous pouvons utiliser est celui d'Alain Demurgé qui fut le président du comité scientifique de l'exposition de 2012 *Templiers, une histoire notre trésor* et qui est par ailleurs un scientifique dont le nom « parle au grand public et à la presse nationale. » Le but de ce genre de partenariat est avant tout relationnel, le travail effectif que ces personnes ou ces institutions auront fourni importe moins que l'apport en termes de facilitation de prêt et de communication.

152. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 45'58".

153. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 12'40".

154. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 13'16".

155. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 13'24".

156. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 13'44".

Le troisième type est le partenariat avec des institutions de taille plus petite que les archives départementales. C'est alors la direction des archives et du patrimoine de l'Aube qui sert de facilitateur dans la communication autour de l'exposition. Cela peut être « des partenariats avec des associations locales, le centre généalogique de l'Aube, la Société Académique de l'Aube, le musée aubois d'histoire de l'éducation par exemple. »¹⁵⁷ C'est, pour les archives départementales, une manière de mettre en valeur et de présenter des fonds et des documents appartenant à ces partenaires ou dont aucun exemple n'est disponible aux archives. Ce genre de partenariats peut être l'occasion de modifier l'approche des archives par le public, par exemple en organisant des lectures d'archives en ayant recours à des compagnies théâtrales, ce qui peut permettre une valorisation plus pertinente des documents en eux-mêmes. Cela peut permettre un partenariat entre les archives et d'autres métiers ou d'autres formes d'art ou d'expression.¹⁵⁸

1.2.3. Les expositions itinérantes et virtuelles

a) Les expositions itinérantes

Comment sont perçues les expositions itinérantes par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube ? « Dans l'idéal, ça devrait être une exposition sur le même thème mais réalisée spécifiquement pour l'itinérance, parce que les textes qui ont été prévus pour une exposition fixe prennent une certaine place, ce qui ne peut pas toujours être retrouvé dans une exposition itinérante sur panneaux ou quelle qu'en soit la forme. »¹⁵⁹ Il est donc possible d'imaginer des expositions itinérantes qui seraient des expositions-dossiers à part entière qui déclinaient un thème dérivé ou inspiré de l'exposition principale. Pourtant, les expositions itinérantes sont « la déclinaison sur panneaux de l'exposition principale et les images des œuvres qui étaient présentées. »¹⁶⁰

Durant le temps de présentation de l'exposition principale, l'objectif des expositions itinérantes est de pouvoir dans différents lieux du département (bibliothèques, musées, etc.) des versions itinérantes, allégées, des expositions principales pour « permettre aux habitants, aux gens du territoire de la découvrir une première fois sur ces panneaux et de leur donner envie de venir voir les œuvres à Troyes. »¹⁶¹ L'exposition itinérante apparaît donc, lorsqu'elle est présentée en même temps que l'exposition lourde, comme un outil de promotion et de valorisation de cette exposition « principale ». Une fois que l'exposition principale est fermée, sa version itinérante continue de circuler et est alors

157. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 15'38".

158. Entretien avec Céline Guyon, le 01 avril 2016.

159. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 32'41".

160. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016, 22'52".

161. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016, 23'14".

perçue comme un moyen de faire vivre l'exposition, de lui donner un second souffle, tout en rejoignant l'objectif d'irrigation du territoire évoqué par Elisabeth Feuillat-Wagner.

b) Les expositions virtuelles

Les expositions organisées par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube ne sont pas systématiquement accompagnées d'une exposition en ligne. Cela est considéré comme un retard par Nicolas Dohrmann : « Ça n'est pas non plus, et là on est en retard par rapport à d'autres, ça n'est pas non plus systématiquement accompagné d'une exposition en ligne, ce qui devrait pourtant, à mon sens, être une forme [...] de prolongement des expositions fixes. »¹⁶²

L'exposition virtuelle n'est pas perçue comme une action annexe à l'exposition principale, elle ne doit pas être mise en place en même temps et est « une bonne manière de continuer à faire vivre l'exposition »¹⁶³ une fois que celle-ci est achevée. L'avantage d'une exposition numérique est son caractère évolutif et son adaptabilité dans le temps : « Pour peu qu'on dispose d'un outil suffisamment riche [...] cette exposition peut même être enrichie, on va avoir une version qui est l'état N, celle qui a été présentée en 2015 par exemple, et si un document arrive par le biais de classements, si on a de nouvelles informations qui s'ajoutent, cette exposition, contrairement à une publication, peut être enrichie, développée. »¹⁶⁴ Il est possible de faire perdurer cette exposition et son discours en les faisant évoluer en fonction du contexte scientifique et du contexte des archives.

Pour conclure, l'exposition virtuelle « ne doit pas vivre en même temps que l'exposition principale. [...] c'est une autre version pérenne de l'exposition sur internet. »¹⁶⁵ Les expositions virtuelles ne font pas encore partie des actions de valorisation habituelles de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube. Nous pouvons cependant citer l'exposition-jeu « Le Mystère de la Cordelière », organisée en 2006, qui a par la suite été adaptée numériquement en jeu-vidéo sur navigateur¹⁶⁶, ce qui peut s'apparenter à une forme originale d'exposition virtuelle.

1.3. Communication et retombées autour de l'exposition

1.3.1. Promotion de l'exposition

Comment se fait la communication et la promotion autour d'une exposition de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube ? La direction appartenant à la collectivité du département de l'Aube,

162. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 33'33".

163. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 34'58".

164. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 33'25".

165. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 36'07".

166. Direction des archives et du patrimoine de l'Aube, *Le Mystère de la Cordelière*, [en ligne], disponible sur <http://www.archives-aube.fr/a/155/le-mystere-de-la-cordeliere/> (consulté le 30/05/16).

elle dépend, en partie, de la direction de communication, appelée le « cabinet » lors de certains entretiens. Cependant, le pôle valorisation de la DAP peut également être amené, certaines années, à communiquer par ses propres moyens autour de ces expositions : « Chaque année, la communication s'adapte à la situation. Pour [l'exposition de 2016], là c'est nous qui avons la main complète sur la communication. »¹⁶⁷ Le choix de l'acteur gérant la communication dépend donc de l'exposition et de son rattachement à la politique annuelle du département en matière de culture. Par exemple, l'exposition *Si près des tranchées. L'Aube en 1916* ne va pas « promouvoir » l'Aube à l'échelle nationale, comme le faisait *Clairvaux. L'aventure cistercienne* en 2015. C'est une « expo pour les aubois »¹⁶⁸ ce qui fait que la communication est gérée en interne par le pôle valorisation de la direction des archives et du patrimoine. Au contraire, l'exposition de 2015 était insérée dans une « thématique décidée, voulue par les élus », la communication est alors gérée par la direction de la communication du conseil départemental en collaboration avec le pôle valorisation de la DAP.

La communication numérique, l'utilisation des réseaux sociaux pour faire la promotion des expositions est également quelque chose de relativement nouveau dans l'Aube qui ne s'est véritablement mis en place que depuis 2013 avec l'arrivée de Julie Oberlin, chargée de la communication au sein du pôle valorisation. « Clairvaux, ça a été l'année où on a mis en place le hashtag « #Clairvaux2015 », cela n'a pas été géré par le Comité Départemental du Tourisme. »

Pour l'exposition de 2015 a également été mise en place une page Facebook.¹⁶⁹ « C'est quelque chose que, je pense, il faut vraiment mettre en place et instaurer vraiment. Parce qu'on est en 2016 et communiquer sans les réseaux sociaux, ça devient compliqué. Je pense que pour chaque exposition, il nous faut une page Facebook. IL faut en parler sur les réseaux sociaux (twitter, instagram, etc). »¹⁷⁰ Les réseaux sociaux sont donc perçus comme un nouvel outil de communication. Comme les expositions virtuelles, les réseaux sociaux ne remplacent pas les outils de communications physiques mais sont des outils supplémentaires à employer parallèlement ou conjointement aux autres.

1.3.2. Réception du public

Comment sont perçues les expositions d'archives de la DAP par le public ? Jean-Michel Van Houtte, journaliste à *L'Est-Eclair*, explique que l'exposition d'archives est, à l'origine, assez difficile à appréhender en raison de la nature des documents d'archives et des compétences parfois nécessaires à leur compréhension. Les expositions d'archives nécessitent donc d'être accompagnées d'explications et d'informations permettant de comprendre les documents.

167. Entretien avec Julie Oberlin, le 05 avril 2015, 12'41".

168. Entretien avec Julie Oberlin, le 05 avril 2015, 13'45".

169. Facebook, page de l'exposition *Clairvaux. L'aventure cistercienne*, [en ligne], disponible sur <https://www.facebook.com/Clairvauxlaventurecistercienne/?fref=ts> (consulté le 30/05/2016).

170. Entretien avec Julie Oberlin, le 05 avril 2015, 17'12".

Il note cependant une « supériorité » de l'exposition d'archives : « c'est qu'on a les deux aspects : on a l'objet et on a la trace écrite de cette activité particulière donc c'est finalement plus riche et puis [...] les expositions des AD de l'Aube sont particulièrement riches. Il y a toujours un colloque très sérieux, il y a un comité scientifique qui est absolument pointu. Pour les grandes expositions en tout cas et là on a toutes les garanties possibles et puis effectivement, cela relance la recherche sur un sujet donné. »¹⁷¹ L'exposition de 2012 *Templiers. Une histoire, notre trésor* est décrit par certains journalistes comme ayant été difficile à appréhender en raison d'un trop grand nombre de documents d'archives.

Les expositions de la DAP sont perçues comme visant un public large, à la fois le public scientifique comme le public scolaire ou le « grand public. » « C'est aussi un challenge d'intéresser tout le monde dans une bonne cohérence d'expositions, dans une bonne cohérence scientifique, etc. »¹⁷² Des efforts sont également menés par la DAP pour se renseigner sur la réception des expositions par leur public, notamment scolaire : « Il y a toujours ici la volonté de faire quand même des petits questionnaires qui sont destinés aux scolaires et qui leur permettent de s'intéresser de façon positive à l'expo qu'ils sont en train de visiter. »¹⁷³

1.3.3. Les retombées des expositions

Quelles sont les retombées d'une exposition sur les expositions suivantes ? La première idée qu'il faut présenter est qu'il n'existe pas forcément de lien entre une exposition et les suivantes, le « succès » de l'une (en termes de fréquentation, notamment) ne garantit pas celui des suivantes : « Clairvaux » a eu un réel succès mais si on la compare, par exemple, à la masse des efforts financiers et à la masse des efforts humains qui ont été consacrés on pourrait presque la qualifier de semi-échec parce qu'on a eu 26 000 visiteurs. Pour une exposition de près de 500 000€ alors qu'une expo comme [1814, *La C(h)ampagne de Napoléon*] qui, scientifiquement, tenait la route, mais qui n'était pas de la même ampleur du tout. [...] Une exposition comme 1814 a fait plus de visiteurs. »¹⁷⁴

Il est cependant relativement artificiel de juger une exposition et son « succès » sur sa seule fréquentation. Le fait qu'une exposition reçoive plus de visiteurs qu'une autre, organisée l'année suivante, n'est pas forcément une preuve que la première était de meilleure qualité. Le contexte, le thème de l'exposition, plusieurs facteurs peuvent impacter sur la fréquentation de l'exposition : « On ne peut pas juger une exposition sur sa fréquentation et considérer que parce qu'une exposition a marché une année, elle marchera bien l'année suivante, n'est pas, à mon avis, un bon critère. »¹⁷⁵

171. Entretien avec Jean-Michel Van Houtte, le 04 avril 2016, 5'35".

172. Entretien avec Jean-Louis Humbert, le 04 avril 2016, 13'40".

173. Entretien avec Jean-Louis Humbert, le 04 avril 2016, 15'30".

174. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 17'18".

175. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 18'13".

Cela peut expliquer le décalage en termes de nombre de visiteurs entre une exposition comme celle de 2012, *Les Templiers, une histoire notre trésor*, qui reçoit plus de 57 000 visiteurs, et une exposition comme celle de 2015, *Clairvaux, l'aventure cistercienne*, qui reçoit environ 26 400 visiteurs. « Ce à quoi on ne pense pas forcément, c'est que les sujets sont tous différents et que la perception par le public est totalement différente selon les cas et que, par exemple, [*Templiers. Une histoire, notre trésor*] a attiré davantage de public parce que justement, derrière, il y avait toute cette partie mythologique, alors que [*Clairvaux, l'aventure cistercienne*] est quand même beaucoup moins connu que l'Histoire templière mais on s'attendait néanmoins à ce que, compte tenu de la qualité des œuvres que l'on présentait au public on allait avoir beaucoup plus de monde. »¹⁷⁶

Pour les organisateurs, les conséquences d'une exposition sur les suivantes sont davantage d'ordre technique et au niveau de l'apprentissage. « C'est-à-dire qu'on apprend toujours et j'ai peu d'orgueil à croire qu'on devient de plus en plus efficace année après année avec les expositions qui se sont déroulées. On sait maintenant bâtir les cahiers des charges pour des expositions de très grande ampleur, on connaît [...] la plupart des écueils à éviter dans les relations avec les prestataires, dans les relations avec les éditeurs. Donc je dirais qu'il y a une accumulation de connaissances et de pratiques, puisque c'est vraiment les deux, qui fait que notre conception d'expositions devient plus efficace. »¹⁷⁷

Au-delà du succès en termes de visiteurs, ce qui est recherché, c'est l'apprentissage et l'amélioration des techniques et des compétences utiles à l'organisation d'une exposition. Le but est de se perfectionner d'année en année afin d'éviter les complications et de retreindre les difficultés qui peuvent se présenter lors de la mise en place. C'est un objectif à long terme, visé par la plupart des services publics organisant des expositions et, dans le cas de la DAP, quelques points restent, à priori, encore à améliorer : « On apprend toujours, en termes d'organisation, d'une exposition [...] Je pense que, par exemple, on est pas encore au point sur certains domaines. Je pense à la régie des œuvres, c'est un domaine sur lequel on doit encore progresser au sein de la direction mais on en est conscient. Lorsqu'on emprunte des œuvres d'art [...] il y a un suivi du dossier qui doit se faire et actuellement on n'a pas les outils pour le faire. Ça c'est les choses sur lesquelles on doit progresser notamment pour les expositions à venir. »¹⁷⁸

Il est finalement important de noter que la forte fréquentation d'une exposition ne garantit pas un résultat similaire aux expositions suivantes, ni un budget plus élevé. Par exemple, malgré les 50 000 visiteurs de l'exposition de 2012, *Templiers. Une histoire, notre trésor*, dont le coût était d'environ 352 000€ (comprenant l'édition du catalogue, la scénographie et les activités annexes)¹⁷⁹, l'exposition de 2014, *1814, la C(h)ampagne de Napoléon* a reçu environ 25 000 visiteurs pour un budget-dépenses bien

176. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016, 20'38".

177. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 16'30".

178. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016, 20'38".

179. Direction des archives et du patrimoine de l'Aube, archives du service, bilan financier de l'exposition.

inférieur avoisinant les 228 000€¹⁸⁰. En 2015, le projet autour de la thématique « Clairvaux, 2015 » affichait un budget-dépenses supérieur à 1 680 000€ (la scénographie de l'exposition *Clairvaux, l'aventure cistercienne* coûtant environ 420 000€)¹⁸¹ ce qui en fait le projet culturel le plus coûteux jamais mis en place par le conseil départemental et la direction des archives et du patrimoine de l'Aube. Malgré son coût, la qualité de sa scénographie, des publications et des activités annexes proposées par la DAP et le conseil départemental de l'Aube, l'exposition principale installée à l'Hôtel-Dieu-le-Comte n'a reçu « que » 26 413 visiteurs.

Plus que le budget alloué à une exposition, l'emplacement et le thème sélectionnés semblent avoir une influence forte sur le succès d'une exposition en termes de fréquentation et de « rayonnement » dans le département ou à plus grande échelle. Ainsi, une baisse des moyens mis en œuvre n'est pas forcément synonyme d'un ralentissement de l'activité des archives départementales dans le domaine de la valorisation ou d'un moins grand succès des expositions organisées.

1.3.4. Relations avec les institutions culturelles et les autres partenaires

Au-delà des formes de partenariat qui ont été présentées précédemment, comment ont évolué les relations avec les institutions culturelles, parallèlement aux évolutions qu'ont connues les expositions organisées par la DAP (hausse de moyen, de soutien, etc.) ?

Il s'agit là d'une autre retombée positive des expositions passées : « Il est certain qu'à l'heure actuelle au vu des réussites de nos diverses expositions depuis 2009, créer un partenariat, en tout cas national, n'est plus guère difficile. Les Archives nationales, bon nombre de musées, le réseau des archives départementales ou les grandes institutions scientifiques ont vu nos publications, le catalogue du Beau 16^e, le catalogue des templiers, le catalogue de Clairvaux, les actes des colloques qui les ont accompagnés et savent que scientifiquement la DAP est capable de produire quelque chose. »¹⁸²

L'ambition des dernières expositions et les moyens mis en œuvre ont permis d'améliorer l'image et le rayonnement de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube auprès des autres institutions culturelles du département ou du pays. Cela peut être considéré comme un phénomène facilitateur dans la mise en place de nouveaux partenariats pour les expositions futures sans pour autant empêcher la direction de mettre en place ou de maintenir certains partenariats avec des institutions de plus petites taille ou moins prestigieuses : « Contrairement sans doute à 2009, maintenant on peut véritablement bâtir, assez aisément, des partenariats sans passer [...] pour de pauvres provinciaux qui essaieraient de se gonfler plus gros qu'ils ne le peuvent »¹⁸³

180. Direction des archives et du patrimoine de l'Aube, archives du service, bilan financier de l'exposition.

181. Direction des archives et du patrimoine de l'Aube, archives du service, bilan financier de l'exposition.

182. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 19'04".

183. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 19'41".

Par ailleurs, l'évolution des expositions et leur plus grand rayonnement favorisent également la mise en place de partenariats économiques, la recherche de mécènes ou de soutiens financiers. Cette idée est visible à travers les affiches des expositions¹⁸⁴ : Certaines affiches faisant la promotion des expositions les plus valorisées du service (« Clairvaux, l'aventure cistercienne » ou « Templiers, une histoire, notre trésor ») présentent une liste de plusieurs mécènes ou soutiens, contrairement aux affiches faisant la promotion des expositions de moins grande ampleur qui ne bénéficient généralement pas de l'aide de mécènes extérieurs au département.

184. Annexe 2 : Visuels des affiches des expositions.

2 L'exposition, un acte total

2.1. Les activités annexes à l'exposition et les publications

2.1.1. Les activités annexes à l'exposition

« Les activités culturelles sont en concurrence sur le marché du loisir avec d'autres activités. »¹⁸⁵
Bien que cette idée soit vraie, les activités culturelles peuvent, si elles s'intègrent à un programme et sont gérées conjointement par une institution ou une collectivité, former un ensemble cohérent qui limiterait les problèmes de concurrence.

Quelles peuvent être les activités annexes organisées par la DAP autour de ses expositions ? L'exposition de 2012, *Templiers. Une histoire, notre trésor*, sera le principal exemple de cette partie en raison des nombreuses activités annexes organisées autour d'elle.

Les activités annexes sont conçues pour s'intégrer à la thématique annuelle et la représenter de différentes façons : « On fait des thématiques culturelles annuelles et autour de laquelle vont se décliner différents outils, différents médias, différentes animations dont l'exposition à l'Hôtel-Dieu est le cœur. »¹⁸⁶ Un autre intérêt des activités annexes est, à l'instar des expositions itinérantes pouvant être considérées comme des activités annexes, de permettre l'irrigation culturelle du territoire du département de l'Aube, idée chère au conseil départemental : « La grosse exposition, la belle exposition, se tient à Troyes, chef-lieu, mais il faut que ça profite à l'ensemble du territoire donc trouver des animations, des relais pour faire en sorte qu'il y ait cette irrigation. »¹⁸⁷

La thématique annuelle est donc un « mot d'ordre », une consigne générale sur laquelle les acteurs locaux vont pouvoir s'appuyer afin de mettre en place des activités annexes. Si certaines sont extérieures, beaucoup de ces activités sont gérées par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube ou le conseil départemental et sont véritablement « collées » à l'exposition principale. Par exemple, l'exposition de 2012 *Templiers. Une histoire, notre trésor* a été accompagnée d'un colloque de trois jours au mois d'octobre ou de plusieurs concerts dont un mené par l'ensemble Organum, intitulé *Le Chant Templier*, et qui s'est déroulé à la cathédrale de Troyes. Des visites guidées de la ville de Troyes ou de différentes attractions disséminées sur le territoire du département et en rapport avec l'histoire des Templiers ont également eu lieu, comme un circuit guidé à travers le Parc Naturel régional de la Forêt d'Orient intitulé « Sur les traces des Templiers » ou des visites guidées de la commanderie templière

185. « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », *La Gazette des Archives*, 1999, n°184-185, p.164.

186. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 12'17".

187. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 21'41".

d'Avalleur. Cette commanderie templière fut également choisie comme lieu de présentation d'une exposition de peinture.¹⁸⁸

2.1.2. Les publications

Les publications font désormais partie des actions annexes mises en place autour de l'exposition principale de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube. Ces publications sont généralement de deux types : « Il faut deux types de [publications]. Souvent un catalogue épais, un vrai pavé destiné aux visiteurs spécialistes et puis il faut aussi que le visiteur lambda puisse repartir avec un petit document grand public avec, disons, une vulgarisation qui permette un accès au plus grand nombre sans pour cela trahir le côté scientifique, sans trahir le côté historique mais il faut deux types de documents à la portée des visiteurs. »¹⁸⁹

Ces catalogues sont édités suite à un appel d'offres au moment de la création de l'exposition et accompagnés de produits dérivés, des affiches, etc. « C'est souvent alimenté par des beaux catalogues, quand ils arrivent à trouver des sponsors [...], des catalogues qui sont à des prix, quand même, vu l'épaisseur et la qualité, à des prix pas trop trop chers [...] ils savent mettre ce qui fait le succès des musée : Les produits dérivés, les catalogues. »¹⁹⁰

Ces publications, que ce soient les actes des colloques organisés pendant l'exposition ou les catalogues publiés pour accompagner l'exposition¹⁹¹, permettent à la direction des archives et du patrimoine de l'Aube de se faire voir des autres institutions culturelles, d'améliorer leur rayonnement et, potentiellement, de toucher de nouveaux publics, grâce à la diffusion de ces publications et à l'édition de nouvelles formes de publications comme des bandes-dessinées en liant avec la thématique de l'exposition, une des idées nouvelles initiées depuis 2015.¹⁹²

2.2. La place du document dans une exposition de la DAP de l'Aube

« Déclarer que les documents d'archives n'ont pas été écrits ni produits pour être exposés est un truisme. Pourtant, c'est également une évidence que de constater que les expositions d'archives continuent d'abonder dans les services d'archives, comme l'attestent les récents rapports d'activité du

188. Direction des archives et du patrimoine de l'Aube, archives du service, archives de l'exposition et programmation des activités annexes.

189. Entretien avec Gérard Ancelin, le 04 avril 2016, 22'00".

190. Entretien avec Jean-Louis Humbert, le 04 avril 2016, 30'03".

191. Annexe 3 : Illustration 17.

192. Annexe 3 : Illustration 18.

directeur des archives de France. »¹⁹³ Cette partie permettra de déterminer quelle est la place accordée au document d'archives dans une exposition de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube et quels sont les documents à exposer. Le document d'archives est l'élément central, principal de l'exposition, « c'est en effet, lorsqu'une exposition parvient à faire surgir la vie des documents qu'elle peut toucher un public et le faire venir. »¹⁹⁴

2.2.1. La présentation du document d'archives

La présentation du document d'archives est aussi importante que le document en lui-même. Une exposition n'est pas un livre et ne doit pas être plate ou lisse, l'endroit où est placé un document, sa présentation et les documents ou objets voisins comptent énormément et influent sur l'approche et la compréhension du public. La scénographie est donc primordiale, c'est grâce à elle que sera défini un ordre et une méthode de présentation des documents sélectionnés pour l'exposition.

Un point important de la présentation des documents d'archives est l'accompagnement de ces documents. Pour mériter d'être exposé, un document doit être « parlant, il ne s'agit pas d'exposer pour exposer un document, donc il faut qu'il soit justifié, sinon on pourrait en présenter des tonnes »¹⁹⁵ Les documents exposés ne sont réellement présentables que si ils sont accompagnés des outils nécessaires à leur approche et à leur compréhension. Ces outils sont de différentes natures et peuvent consister en un cartel explicatif, une retranscription complète du document ou partielle, relatant le passage jugé intéressant, etc.)

Le document, sans cet « accompagnement », peut être considéré comme muet, voire menteur car il risque d'induire en erreur le public. Ce public peut disposer de ses propres outils grâce à une certaine culture historique ou une habitude de proximité avec le type de documents exposés, ce qui permet leur compréhension. Dans l'ensemble, un support externe d'accompagnement pédagogique est nécessaire. Ce support va éclairer le visiteur et aider à lui faire comprendre le document exposé et son sens en restituant l'objet dans son contexte de production, par exemple, ou en le rapprochant d'autres documents exposés, etc.

« Le document d'archives n'a pas été créé pour être exposé »,¹⁹⁶ c'est là sa particularité par rapport à la plupart des objets de musées. Pourtant, d'après les personnes avec qui nous nous sommes entretenu le document d'archives ne présente pas réellement de particularités physiques d'exposition par rapport aux autres objets d'art ou qui ne changent pas des conditions habituelles de conservation du document dans un service d'archives - taux d'humidité, température, matériaux utilisés comme support

193. Armelle Sentilhes, « Les expositions d'archives : prétexte ou paradoxe ? » p.123-128 in « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », 1999, n°184-185, p.164.

194. Armelle Sentilhes, « Les expositions d'archives : prétexte ou paradoxe ? » p.123-128 in « Les archives au service du public : quelles offres pour quelles attentes ? », 1999, n°184-185, p.164.

195. Entretien avec Jacky Provence, le 06 avril 2016, 16'44".

196. Entretien avec Xavier De La Selle, le 04 avril 2016, 10'25".

par exemple. Il doit être présenté dans des conditions physiques assurant sa sécurité et sa protection, dans des vitrines fermées et protégées. La durée jugée « maximale » pour l'exposition d'un document est de trois mois, ce qui implique un renouvellement des œuvres dans la plupart des expositions principales de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube, ces dernières pouvant durer près de six mois.

2.2.2. Quel document exposer ?

Le choix des documents est un moment important de l'organisation d'une exposition. Quels sont les documents privilégiés dans une exposition d'archives de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube ?

Le document d'archives a, au sein d'une des expositions principales organisées par la DAP depuis les dernières années, une fonction probatoire. Il est perçu comme une preuve servant à appuyer le discours de l'exposition ou un exemple rattaché à la thématique sélectionnée. Le document est « une « pièce à conviction », une preuve dans l'exposition. »¹⁹⁷

Conjointement à sa fonction probatoire, une autre caractéristique importante à prendre en compte est l'authenticité du document, son statut « d'original ». Le document exposé gagne en intérêt, aux yeux des visiteurs, lorsqu'il est un document d'archives authentique, « d'époque » et pas un faux ou une copie. « Ce qui les impressionne, c'est d'avoir devant eux des documents authentiques. »¹⁹⁸

Le but de l'exposition d'archives est autant de présenter les documents d'archives pour eux-mêmes que pour appuyer la présentation de leur contexte de production et des événements qu'ils relatent ou des informations qu'ils fournissent. C'est à ce titre qu'importent l'authenticité et la valeur probatoire des documents sélectionnés pour l'exposition.

La « charge émotionnelle » des documents semble également à prendre en compte lors de leur sélection pour une exposition ou une présentation. Il s'agit alors de sélectionner des documents pouvant avoir un lien « personnel » avec le public, ce qui permet une identification des visiteurs à ce qu'ils voient et augmentent l'impact de l'exposition et de son contenu. Ce lien « personnel » peut-être très plus ou moins présent, soit en exposant des documents personnels (des lettres), soit en exposant des documents ayant un lien avec le patrimoine local, comme une carte de la ville ou du département par exemple.

Une autre caractéristique qui pourrait sembler importante à prendre en compte est l'esthétique du document d'archives exposé. Questionnées à ce sujet, les personnes interrogées ont toutes été catégoriques, la « beauté » du document étant un critère subjectif, elle n'importe en réalité que très peu. Ce qui prime, c'est l'intérêt du document en tant que preuve et en tant qu'original. D'un point de vue esthétique, l'important est que le document soit « authentique », que cette authenticité soit déductible à son aspect, et surtout qu'il soit dans un état physique suffisamment bon pour être « lisible » ou en tout

197. Entretien avec Jacky Provence, le 06 avril 2016, 17'48".

198. Entretien avec Jacky Provence, le 06 avril 2016, 18'03".

cas « approchable ». C'est un des atouts reconnus aux archives que de pouvoir mêler à la fois une approche esthétique comparable à celle proposée dans les musées d'art et l'approche scientifique également mise en avant dans les bibliothèques et les musées.

2.2.3. Comment exposer le document d'archives ?

L'exposition du document d'archives sous une vitrine fermée et accompagnée d'un cartel explicatif est-elle la solution la plus adaptée ? Cette question dépend de la nature du document d'archives, de l'objectif et du message visés par son exposition et des informations fournies par les supports annexes. « Si on part de documents écrits, la difficulté de lecture [...] quand on visite une exposition fait que, je dirais, l'exposition n'est pas forcément la forme de valorisation la plus appropriée. »¹⁹⁹ D'autres formes de mise en valeur, intégrées à l'exposition, peuvent être employées et jugées plus pertinentes, permettant d'atténuer ou de combler les lacunes de la présentation « basique » du document d'archives.

La lecture d'archives à voix haute est une forme de valorisation qui s'est développée il y a une dizaine d'années et qui peut être, dans certains cas, plus adaptée pour valoriser les documents en eux-mêmes.²⁰⁰ Il s'agit d'une forme de valorisation qui peut avoir sa place au sein même d'une exposition ou alors en tant qu'animation annexe, ponctuelle ou régulière durant le temps où l'exposition est présentée. La lecture de documents peut se faire de façon automatique, par l'ajout de haut-parleurs intégrés à la scénographie. Par exemple, la scénographie de l'exposition de 2016 *Si près des tranchées, l'Aube en 1916* intègre des haut-parleurs lisant à haute voix le texte de certains cartels explicatifs, ce qui augmente l'impact du message.

L'exposition-jeu *Le Mystère de la Cordelière*, organisée en 2006, avait pour but la valorisation du fonds du comte Chandon de Briailles. L'objectif étant la valorisation de la collection en elle-même, l'organisation de l'exposition sous forme de jeu avait un intérêt puisqu'elle facilitait l'étude des documents en eux-mêmes et la recherche des informations données par ces documents.

2.3. Les publics de l'exposition de la DAP de l'Aube

Le public des expositions organisées par les services d'archives est, comme celui des salles de lecture, diversifié, multiple. Quels sont les types de public fréquentant les expositions organisées par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube ?

199. Entretien avec Xavier De La Selle, le 04 avril 2016, 4'45".

200. Entretien avec Xavier De La Selle, le 04 avril 2016, 4'20".

2.3.1. Le grand public

« Une exposition s'adresse naturellement au grand public, principalement [...] même si on peut viser aussi un public scientifique mais principalement un grand public entendu au sens très large »²⁰¹ Le « grand public » est donc la première cible visée par le service désirant organiser une exposition. Nous pouvons définir ce « grand public » par la négative comme étant un public ni scientifique, ni scolaire. Il s'agit du type de public le plus nombreux et le plus large fréquentant les expositions.

A la différence du public scientifique qui dispose des outils nécessaires à la compréhension de la thématique de l'exposition et du public scolaire dont la visite est accompagnée d'un travail préalable, d'un suivi et d'activités aidant à l'approche et à la compréhension de l'exposition, le grand public est considéré comme ne comptant généralement que sur l'exposition en elle-même, son catalogue et sa scénographie pour appréhender le message et la thématique. C'est à destination du grand public que le travail de médiation mené par les organisateurs et les scénographes est le plus important, il s'agit de rédiger les explications et de créer les accompagnements « en ayant à l'esprit d'être à la fois le plus simple et le plus complet possible pour se mettre à la portée du grand public. »²⁰² Le but est d'apporter « sur le sujet donné les éléments de connaissance les plus adaptés à ce public pour lui faire comprendre [le sujet]. »²⁰³

S'adresser au grand public semble être la base du succès d'une exposition car ignorer ce grand public serait trop restreindre l'influence d'une exposition et son rayonnement : « On ferait une erreur si on s'adressait à un public restreint, il faut que tout le monde y trouve son compte. »²⁰⁴ L'objectif de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube est donc de parvenir à s'adresser au grand public de façon efficace sans pour autant négliger les autres types de publics, qui sont pourtant par définition plus restreints et moins nombreux. « Je pense que tout le monde peut y trouver son compte et c'est l'intérêt des expositions montées par les archives départementales. Le scientifique, l'historien le plus pointu y trouvera quelque chose d'intéressant, y prendra plaisir mais le visiteur lambda que je suis y prend plaisir aussi, tout est dans la présentation, dans l'explication, la muséographie. C'est abordable par les scolaires, il faut adapter, bien sûr, les outils d'accompagnement aux visiteurs mais je crois que la réussite des expositions menées par le conseil général avec le bras séculier que sont les archives départementales intéressent un large public. »²⁰⁵

2.3.2. Le public scientifique

Le public scientifique est une autre cible des expositions organisées par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube. Le public scientifique regroupe, au sens large, les visiteurs ayant acquis des

201. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016, 5'25".

202. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016, 6'20".

203. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016, 5'35".

204. Entretien avec Gérard Ancelin, le 04 avril 2016, 19'34".

205. Entretien avec Gérard Ancelin, le 04 avril 2016, 19'16".

connaissances scientifiques, généralement universitaires, pouvant lui permettre d'appréhender plus efficacement la thématique et le sujet de l'exposition (professeurs, enseignants, chercheurs, étudiants, membres d'associations culturelles ou scientifiques, etc.)

L'aspect scientifique de l'exposition est prouvée puisque l'un des objectifs donnés à cette exposition est également de « faire le point, à un moment donné, sur l'état de la recherche à cet instant T »²⁰⁶ sur le sujet sélectionné pour l'exposition. Les activités annexes sont par ailleurs un moyen efficace de s'adresser à ce public scientifique, l'édition de catalogues complets alimentés par le comité scientifique a déjà été évoquée mais reste un avantage important. Les colloques et les cycles de conférence agrémentant certaines expositions sont également des événements à destination à la fois du grand public et du public scientifique.

L'étroite proximité entre la salle d'exposition de l'Hôtel-Dieu-le-Comte et le centre universitaire troyen installé dans une autre aile du bâtiment est également un atout pouvant faciliter la venue d'un public universitaire.

2.3.3. Le public scolaire

Le public scolaire constitue le troisième type de public des expositions. Il se compose des enfants ou adolescents visitant les expositions dans le cadre de leur scolarité et des enseignants accompagnateurs. La particularité de ce public est que la visite se fait en groupe et est généralement accompagnée d'un travail de préparation à la visite permettant de faciliter et d'améliorer la compréhension du projet.

Les services d'archives départementales disposent désormais tous d'un ou de plusieurs professeurs-relais mis à disposition par le conseil départemental et aidant à rendre l'exposition la plus accessible possible au public scolaire. Il s'agit par exemple d'essayer « de faire cadrer l'exposition par rapport au programme » scolaire afin d'aborder l'exposition de façon efficace, et de proposer des « orientations d'exploitation pédagogique, voire proposer des livrets d'exploitation »²⁰⁷ en collaborant avec le pôle valorisation qui organise les expositions.

L'intégration du sujet de l'exposition ou de la thématique annuelle aux programmes scolaires est un des facteurs contribuant à la venue des scolaires aux expositions, rendant donc certaines années moins propices aux scolaires. Par exemple, l'exposition de 2014 *1814, La C(h)ampagne de Napoléon*, s'insérait mal dans les programmes scolaires ce qui peut expliquer, en partie, que la part des scolaires dans les visiteurs de l'exposition n'ait été que de 1 % (362 scolaires recensés pour 25710 visiteurs recensés).

206. Entretien avec Arnaud Baudin, le 04 avril 2016, 6'42".

207. Entretien avec Jacky Provence, le 06 avril 2016, 4'23".

Le deuxième facteur à prendre en compte pour expliquer la fréquentation d'une exposition par les scolaires est lié à des éléments parfois extérieurs à l'exposition. Ces éléments peuvent représenter des difficultés supplémentaires pouvant limiter la venue des scolaires à une exposition. La venue d'un groupe de scolaires demande une organisation et des moyens supplémentaires. Certaines années, et pour certaines expositions, le conseil départemental de l'Aube a mis en place la gratuité des transports à destination des collèges placés sous son contrôle, ce qui contribue à favoriser la venue de ces scolaires. Il s'agit alors d'une volonté politique du département, d'une action complémentaire à sa politique culturelle. Cependant, cette action a un coût important pour le conseil départemental, ce qui explique qu'il ne s'agisse pas d'une action régulière, répétée chaque année mais de quelque chose d'occasionnelle. Par exemple, cette gratuité des transports fut décidée en 2012 et en 2015, ce qui explique la part plus importante que représentent les scolaires dans le public des expositions.²⁰⁸

En étudiant ce graphique, nous remarquons une forte tendance à la baisse de la part des scolaires dans le public des expositions, notamment après 2006. Cette chute ne s'explique pas par une désaffection des scolaires vis-à-vis des expositions mais plus par l'augmentation forte du nombre total de visiteurs aux expositions parallèlement à une relative stagnation du nombre de scolaires. Certaines années voient même des expositions fréquentées par plusieurs milliers de visiteurs scolaires. Par exemple, l'exposition *Templiers. Une histoire, notre trésor*, a reçu la visite de 3506 scolaires, soit une augmentation de plus de 370 % par rapport à l'année 2011 (740 scolaires). L'exposition *Clairvaux, l'aventure cistercienne* a, quant à elle, reçu la visite de 2201 scolaires, soit une hausse de 508 % par rapport à l'année 2014 (308 scolaires), la moyenne entre 2006 et 2015 étant de 1341 scolaires chaque année.

Les formats itinérants des expositions peuvent avoir un intérêt pour le public scolaire et une alternative valable à la gratuité des transports. Cette itinérance permet de présenter les expositions au public scolaire dans tout le département, notamment dans les collèges n'ayant pas la possibilité d'organiser des déplacements jusqu'à Troyes ou dans le réseau des bibliothèques départementales.

208. Annexe 1 : graphique 5.

3 La Cité du Vitrail, « l'art du vitrail accessible à tous »

3.1. La Cité du Vitrail, introduction au projet

La Cité du Vitrail est un projet visant à mettre en place un espace d'exposition permanent autour du vitrail. Ce projet est mené par le conseil départemental et rattaché à la direction des archives et du patrimoine de l'Aube. L'objectif de ce projet est de créer un lieu de débats scientifiques et historiques sur le vitrail, ce qui permettrait, grâce à un « investissement de 13 – 14 millions d'euros [de] faire de Troyes et de l'Aube la capitale mondiale du vitrail ». ²⁰⁹ L'équipe de gestion de la Cité du Vitrail est installée dans les locaux de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube tandis que l'espace de préfiguration est installé depuis 2013 dans la grange rénovée de l'Hôtel-Dieu-le-Comte à Troyes.

La Cité du Vitrail se présente comme un mélange entre une exposition permanente, une présentation de vitraux et d'œuvres ou de documents liés au vitrail, et d'autres activités pédagogiques, historiques ou de création. A l'heure actuelle, l'exposition permanente est divisée en deux parties, avec un renouvellement des œuvres de l'une des deux parties tous les six mois ce qui permet un renouvellement annuel dans cette exposition. De plus, des expositions ponctuelles sont installées, à raison d'une par année environ. Ces expositions temporaires « se font en fonction de ce qu'il y a autour. L'année [2015], l'exposition *Lumières cisterciennes* s'est inscrite dans le cadre *Clairvaux, 2015*. On essaye de coller à la thématique des archives » ²¹⁰ et à la thématique annuelle fixée par le département. Cependant, le choix du thème de l'exposition temporaire peut également se faire sans lien direct avec la thématique annuelle mais plutôt en fonction de l'actualité de la Cité du Vitrail et du département. Par exemple, l'exposition de 2016 sur *Les Triomphes de Pétrarque* est organisée suite à un dépôt de vitraux de la Direction régionale de l'action culturelle.

Quels sont les objectifs donnés à la Cité du Vitrail ? Ces objectifs sont à la fois touristiques, culturels et économiques et sont relativement proches des objectifs d'une des expositions classiques de la direction des archives et du patrimoine ou de la politique de la thématique culturelle annuelle du conseil départemental, parfois à des échelles différentes. La mise en place de la Cité du Vitrail à Troyes a un but touristique clair et un « côté économique évident » ²¹¹ qui sont d'attirer les touristes et les visiteurs à Troyes. L'objectif culturel est la valorisation d'un riche patrimoine auboisi en matière de vitraux souvent assez peu connu, y compris par les Auboisi et les Auboisi eux-mêmes et donc l'appropriation par ces auboisi de ce patrimoine. Enfin, cela a été dit, l'objectif est de faire de l'Aube la capitale mondiale du vitrail, ce qui traduit une volonté de rayonnement de la Cité et du département à l'échelle mondiale.

209. Entretien avec Gérard Ancelin, le 04 avril 2016, 9'00".

210. Entretien avec Béatrice Lloza, le 11 avril 2016, 11'20".

211. Entretien avec Gérard Ancelin, le 04 avril 2016, 17'00".

D'où proviennent les vitraux présentés dans les expositions de la Cité du Vitrail ? La grande majorité du vitrail exposée provient de l'Aube, ou des départements voisins. Les vitraux sont déposés à la Cité par les églises ou institutions en possédant. Il n'y a pas de volonté ou de désir des organisateurs et du département de déposséder les « donateurs ». Les vitraux sont prêtés à la Cité, ils sont alors restaurés et exposés avant d'être rendus à leurs propriétaires qui les stockent ou les remettent en place : « On ne dépose pas sciemment des vitraux pour pouvoir les exposer, c'est toujours vitraux qui nous sont prêtés ou alors qui ont été déposés pour restauration. Le département joue également une partie là-dedans puisqu'il restaure des vitraux. Donc on ne dépossède pas les églises, on se sert de ceux qui sont dans des caisses et qui malheureusement n'ont pas été visibles depuis très longtemps. C'est aussi un rôle pour nous de reprendre ces vitraux, de leur redonner une seconde vie, de les restaurer »²¹²

La Cité du Vitrail fonctionne donc essentiellement par « prêt à plus ou moins long terme »²¹³ mais l'idée persiste de créer une collection de vitraux propre à la Cité et qui compose le noyau de l'exposition permanente.

3.2. De la décision à l'inauguration de la Cité en 2013

La décision de création du projet de Cité du Vitrail fait suite à la mise en place de l'année thématique sur « Le Beau XVI^e siècle » en 2009. La Cité est « un projet beaucoup plus ambitieux qui est né [...] le soir de l'inauguration du Beau 16^e, le président a dit « la prochaine grosse thématique à laquelle on va s'attaquer, c'est le Vitrail. » »²¹⁴

Le premier objectif du projet était d'essayer d'en faire un projet original autour du vitrail de l'Aube : « ni musée, ni centre d'interprétation, il fallait une idée originale [...] où également la notion d'irrigation du territoire était omniprésente. »²¹⁵ Il s'agissait donc de valoriser l'ensemble du patrimoine vitrier du département d'une façon originale à la suite d'une « commande politique autour du vitrail. »²¹⁶ La première motivation de ce projet était l'existence de cette richesse du vitrail aubois et de ce patrimoine autour de ce vitrail : « Il y a une légitimité et, en plus, un savoir-faire »²¹⁷ aubois autour du vitrail, des entreprises travaillant dans la création et dans la restauration de vitraux, par exemple.

Après la prise de décision, le premier espace de préfiguration et la première exposition de la Cité du Vitrail ont ouvert en 2013. L'ouverture d'un espace de préfiguration correspond à « l'ambition

212. Entretien avec Béatrice Lloza, le 11 avril 2016, 13'12".

213. Entretien avec Béatrice Lloza, le 11 avril 2016, 14'20".

214. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 26'46".

215. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 27'20".

216. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 30'10".

217. Entretien avec Gérard Ancelin, le 04 avril 2016, 15'30".

graduelle »²¹⁸ dont font preuve les organisateurs et le conseil départemental au sujet de la Cité du Vitrail, préférant mener le projet par étape afin de rester réalistes sur les moyens à mettre en œuvre et les possibilités envisageables. Cependant, il s'agit d'une « ambition limitée mais pas pauvre pour autant »²¹⁹

Cet espace de préfiguration s'étend sur environ 150m² et est installé dans la grange de l'Hôtel-Dieu-le-Comte. Il a pour objectif « d'aider à la compréhension et à la lecture du vitrail » en mettant « le vitrail à hauteur des yeux »²²⁰, le but étant que le visiteur puisse approcher, appréhender et commencer à décrypter ce qu'est un vitrail. Le but de l'exposition et des informations présentées dans l'espace de préfiguration est de donner les clefs de lecture aux visiteurs afin qu'ils puissent les appliquer *in situ* dans les différents relais mis en place par le conseil dans tout le département et qui forment une « Route du vitrail »²²¹

En termes de statistiques et de fréquentation, l'espace de préfiguration de la Cité du Vitrail connaît un succès certain, accueillant chaque année un nombre de visiteurs égal ou supérieur à celui des expositions organisées par les archives départementales à l'Hôtel-Dieu, y compris en 2013, année de l'inauguration de cet espace. (annexe/graphique) La Cité du Vitrail rencontre également un certain succès auprès des scolaires dont le nombre a fortement augmenté entre 2013 et 2014 (passant de 1082 visiteurs scolaires entre juin et décembre 2013 à 2084 scolaires en 2014) et est resté relativement stable entre 2014 et 2015. (avec 2727 visiteurs scolaires en 2015). Depuis 2013, 87 œuvres ont été exposées, comprenant 69 vitraux mais également une gravure, des maquettes, des dessins préparatoires et esquisses de vitraux.²²²

3.3. Evolution depuis 2013 et changements à venir en 2016.

3.3.1. Des difficultés dans le projet

Si, d'un point de vue statistique, la Cité du Vitrail connaît un certain succès, le projet présente quand même quelques difficultés, notamment dans la concrétisation de sa forme définitive. Le projet n'est actuellement qu'un espace de préfiguration, un fait qu'il semble important de rappeler car les visiteurs interrogés semblent généralement oublier, ou ne mentionnent pas spontanément le fait que la Cité ne soit, à l'heure actuelle, qu'au stade de la préfiguration. Les travaux de rénovation de l'aile ouest de l'Hôtel-Dieu devant accueillir la version définitive de la Cité du Vitrail ont débuté en 2016 et devraient

218. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 28'34".

219. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 28'53".

220. Entretien avec Elisabeth Feuillat-Wagner, le 05 avril 2016, 29'00".

221. Direction des archives et du patrimoine de l'Aube, *Site internet de la Cité du Vitrail*, [en ligne], disponible sur <http://www.cite-vitrail.fr> (consulté le 30/05/2016).

222. Direction des archives et du patrimoine de l'Aube, archives du service, archives de la Cité du Vitrail.

se poursuivre jusqu'en 2018, une constriction des budgets et des moyens dont dispose le conseil départemental pouvant expliquer le retard ou le ralentissement relatif dans l'avancée du projet.

L'un des premiers défauts mentionné par les visiteurs est le caractère trop restreint, trop exigü de la Cité du Vitrail. Ce défaut semble intimement lié à ce statut de préfiguration qui donne en toute logique un caractère provisoire à l'exposition actuelle et peut en partie justifier cette installation encore relativement « modeste » occupant, pourtant, environ 150m² : « Il y a de très belles choses à voir, le problème c'est que l'endroit est un peu exigü »²²³ ce qui rend compliqué l'approche de trop grandes œuvres par les visiteurs. Cependant, les petits vitraux sont visibles et surtout mis à hauteur des yeux, contrairement aux vitraux exposés dans les églises et généralement placés en hauteur, ce qui empêche l'étude des détails.

Un autre manque noté par les organisateurs de la Cité au niveau du contenu présenté mais qui pourrait être comblé une fois la version définitive du projet mise en place « c'est qu'on aborde pas tout ce qui est fabrication du vitrail »²²⁴, c'est pourtant une demande des visiteurs provisoirement et partiellement comblée par le travail des médiatrices travaillant dans la Cité du Vitrail.

3.3.2. La communication autour de la Cité du Vitrail

Le principal « point faible » relevé aussi bien par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube que par les personnes gérant la Cité du Vitrail est lié à la communication autour du projet qui semble, jusqu'à maintenant, relativement peu développée, notamment en ce qui concerne ce statut de « préfiguration » : « J'ai le sentiment que la communication au public sur la préfiguration a été un peu ratée [...] Nombre de personnes imaginent que la Cité du Vitrail ce sont les 220m² de la grange de l'Hotel-Dieu [...] C'est déjà beaucoup mais ce 'est que un espace de préfiguration. On est sans cesse obligé [de rappeler] que le reste du projet suit. »²²⁵

Des efforts ont déjà été faits en 2015 afin de surmonter cette difficulté : « On a renouvelé notre scénographie et [on] a bien indiqué que la scénographie, le mode de présentation des vitraux [...] était sans doute celui qu'on réutiliserait pour la Cité du Vitrail dans son ensemble et on a maintenant la volonté de faire chaque année, en plus de l'exposition permanente, une exposition dossier sur des thèmes qui sont des thèmes forts de la future Cité du Vitrail. »²²⁶

Ce manque au niveau de la communication est potentiellement lié à une volonté politique de « communiquer de façon plus restreinte pour pouvoir, quand la grande cité ouvrirait, vraiment se donner tous les atouts pour communiquer sur la Cité du Vitrail. Maintenant, ça fait déjà 3 ans que la cité est

223. Entretien avec Jean-Louis Humbert, le 04 avril 2016, 22'40".

224. Entretien avec Béatrice Lloza, le 11 avril 2016, 14'40".

225. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 42'40".

226. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 43'27".

ouverte, je dirais que ça traîne un petit peu et qu'il ne faudrait pas que les gens s'essouffent à venir et ne voir que cet espace de préfiguration »²²⁷ Reprenant ce qui a été évoqué pour les expositions « classiques » de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube, une utilisation peut-être trop peu fréquente des réseaux sociaux numériques peut également expliquer un certain retard dans la promotion et la communication autour de la Cité du Vitrail. Cependant, l'un des points forts de la Cité du Vitrail en matière de communication est son site internet²²⁸. Ce site propose des guides et différents outils permettant d'appréhender la Cité du Vitrail et le vitrail aubois dans son ensemble, ainsi que le réseau des églises aubois formant la Route du Vitrail à travers le département.

Ce site internet est également polyglotte, traduit en français, anglais, allemand et néerlandais ce qui accroît le rayonnement international de la Cité du Vitrail, un des objectifs déjà évoqués. Les premiers efforts pour favoriser ce rayonnement sont également à présenter, la Cité du Vitrail ayant été le théâtre, en 2015, des premières rencontres du vitrail contemporain. Des personnes venues de partout dans le monde se sont regroupées pour échanger sur le vitrail. La Cité a reçu, à cette occasion, plus d'une centaine de visiteurs, ce qui n'est pas négligeable pour une première organisation et encourage les organisateurs à vouloir reproduire cet événement tous les deux ans. En 2016, un autre pas vers l'international se dessine avec la tenue d'un autre événement international, le colloque du Corpus Vitrearum à Troyes. Un début de rayonnement international se dessine également dans les expositions organisées dans le cadre de la Cité du Vitrail, par exemple pour l'exposition *Lumières Cisterciennes* de 2015, des demandes de prêts ont été adressées pour des vitraux en Angleterre et ont reçu des réponses favorables immédiates.

A terme, la Cité du Vitrail a vocation à s'affirmer comme la « porte d'entrée vers un réseau » qui couvrirait l'ensemble du territoire aubois, recoupant ainsi un « aspect scientifique mais aussi un aspect aménagement du territoire et développement touristique »²²⁹ de tout le département de l'Aube, qui est « avec la Haute-Normandie, le département le plus riche en vitraux »²³⁰, une richesse souvent peu connue du grand public. La Cité du Vitrail en elle-même deviendrait un centre de ressources et de documentation autour du vitrail qui permettrait la prise en main des outils d'appréhension, de compréhension et d'approche des vitraux. A l'heure actuelle, elle reste « un beau succès auprès du public et permet vraiment de valoriser un patrimoine qui était jusqu'alors méconnu, mal appréhendé. »²³¹

227. Entretien avec Béatrice Lloza, le 11 avril 2016, 9'55".

228. Direction des archives et du patrimoine de l'Aube, *Site internet de la Cité du Vitrail*, [en ligne], disponible sur <http://www.cite-vitrail.fr> (consulté le 30/05/2016).

229. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 38'39".

230. Entretien avec Nicolas Dohrmann, le 07 avril 2016, 36'58".

231. Entretien avec Jean-Louis Humbert, le 04 avril 2016, 24'13".

Conclusion

Entre 2006 et 2016, les expositions organisées par les archives départementales de l'Aube puis par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube après sa création en 2013 ont incontestablement pris de l'ampleur en termes de taille, de moyens mis en œuvre, de fréquentation et rayonnement. Plusieurs facteurs ont été avancés mais l'un des plus évidents est l'investissement de l'Hôtel-Dieu-le-Comte, au centre-ville troyen, par les expositions.

A la fois cause et conséquence de cette évolution, l'organisation des expositions de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube est aujourd'hui encadrée et gérée par la direction elle-même mais également par le conseil départemental, notamment par le biais de sa direction des affaires générales, économiques et culturelles dont dépend la direction des archives et du patrimoine, ces différents acteurs travaillant en partenariat. Si l'importance des différents objectifs et la prépondérance de certains d'entre eux peuvent varier d'un acteur à l'autre, l'outil reste le même : l'exposition.

La pluralité des objectifs ne semble pas, au contraire, porter préjudice aux expositions mais serait plutôt un vecteur de leur développement et de leur « succès », tant aux yeux du public que des élus et des organisateurs de ces expositions.

Au final et en matière d'expositions, la direction des archives et du patrimoine de l'Aube demeure un acteur particulièrement actif. Elle présente des points communs avec d'autres services d'archives départementales - au niveau du choix des sujets et de la place du document d'archives, par exemple - mais également quelques caractéristiques plus originales - comme la dimension, le budget et le rayonnement des expositions ou l'implication de ces expositions dans une politique culturelle départementale, par exemple - qui contribue à faire d'elle un sujet d'étude des plus intéressants.

Conclusion générale

Cette étude universitaire se place dans la continuité du colloque qui s'est tenu à Lyon entre le 1^{er} et le 3 Juin 2005 et dont le thème était « Quelle politique culturelle pour les services éducatifs des Archives ? » Partir du début de l'année 2006 permet de situer l'étude dans la continuité des actes de ce colloque, publiés en 2007, qui est le dernier congrès professionnel à avoir réfléchi à l'action culturelle des services d'archives.

Comment a évolué l'organisation des expositions par les archives départementales de France après 2005 et quelles sont, aujourd'hui, les caractéristiques de ces expositions ? C'est autour de ces questionnements que s'est construite cette étude que nous pouvons désormais conclure.

L'organisation d'expositions s'est développée au sein des archives départementales, devenant aujourd'hui une sorte de norme pour les services désirent mener une action culturelle ou de valorisation du patrimoine. La plupart des services organisent aujourd'hui des expositions chaque année. Pourtant, les rapports annuels d'activités du SIAF montrent une baisse du nombre d'expositions organisées uniquement par les services d'archives départementales. Des restrictions budgétaires mais également une nouvelle conception de l'exposition peuvent expliquer cette évolution. L'exposition prend de l'ampleur et est souvent l'œuvre de partenariats entre plusieurs institutions culturelles, ce qui explique un allongement du temps consacré à sa mise en place et donc une baisse du nombre d'expositions organisées. Les expositions en elles-mêmes se diversifient dans la forme et le contenu, leur conception et les priorités dans l'organisation changeant d'un service à l'autre. Parmi les sujets d'expositions possibles, sont privilégiés ceux ayant un lien avec les commémorations nationales ou ceux se rattachant à l'histoire locale, au patrimoine du département où aura lieu l'exposition.

L'étude plus poussée de l'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube a permis d'appréhender plus en détail le déroulement d'une exposition, de sa conception jusqu'à son terme ainsi que les actions et activités annexes à cette exposition ou la place du document d'archives dans la vie de cette exposition. Bien que la situation puisse varier d'un service à l'autre, cette partie de l'étude apporte des clefs de lecture permettant d'étudier, d'appréhender et de comparer l'activité des autres services d'archives départementales. Les partenariats peuvent s'envisager selon trois angles dépendant du poids du partenaire envisagé vis-à-vis du service organisateur : les partenariats avec des institutions de plus grande envergure ou renommée apporte un surcroît de rayonnement à l'exposition tandis que ceux avec une institution de plus petite taille permettent la valorisation de fonds ou de sujets externes au service, par exemple.

Cette étude, bien que concluante, peut être prolongée ou étendue à d'autres types de structures ou de services d'archives. Étudier quels sont les points communs et les points de divergence entre les expositions organisées par les archives départementales et les archives municipales ou entre celles organisées par les services d'archives français et les services d'archives étrangers aurait un intérêt

certain. Les services d'archives étrangers, notamment, doivent prendre en compte des facteurs parfois très différents de ceux dont s'accommodent les services d'archives français. Certains services canadiens doivent, par exemple, prendre en compte l'étendue du territoire dont ils ont la charge et l'éloignement géographique des visiteurs potentiels.

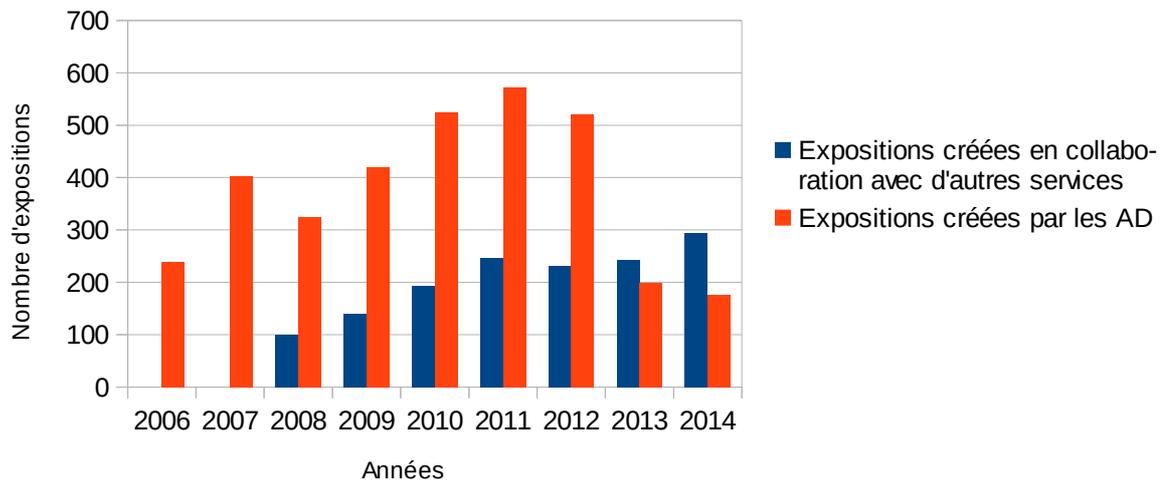
Annexes



Annexe 1 : graphiques

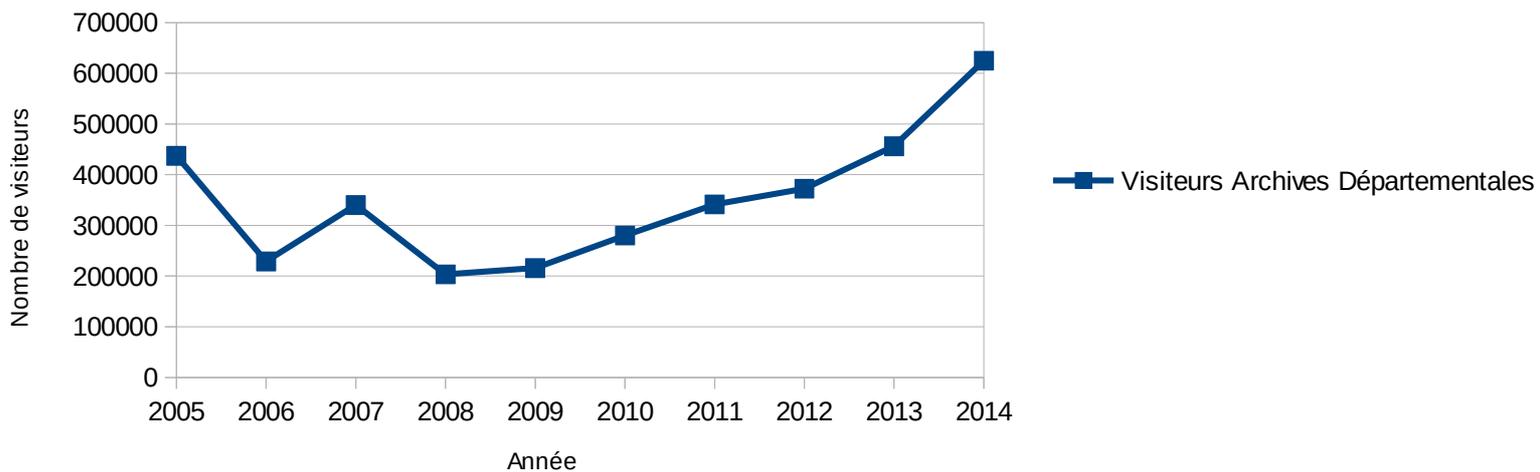
Graphique 1 : Evolution du nombre d'expositions

organisées par les archives départementales entre 2006 et 2014

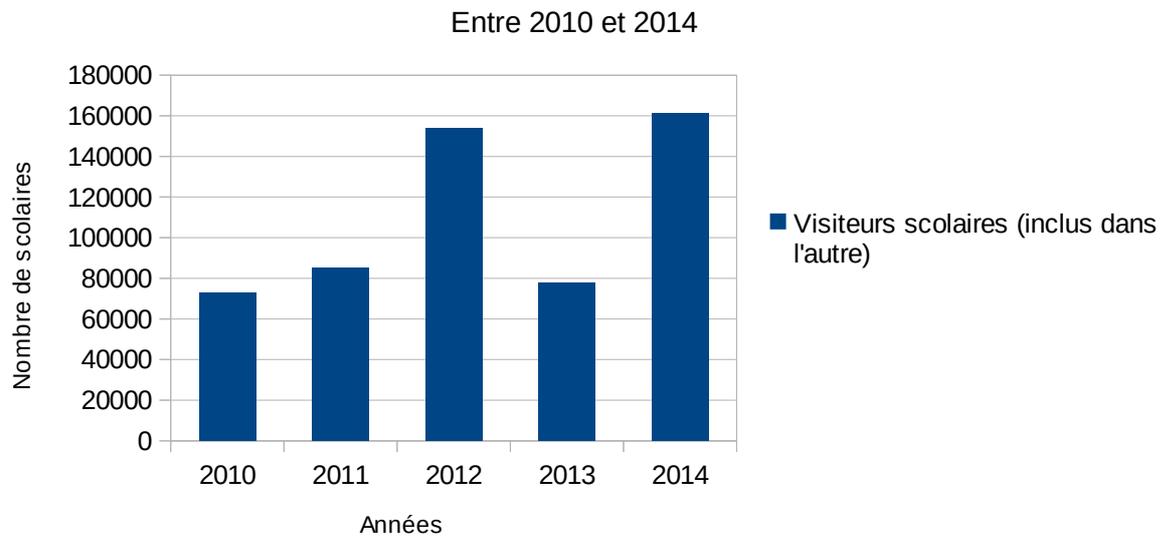


Graphique 2 : Evolution de la fréquentation des expositions

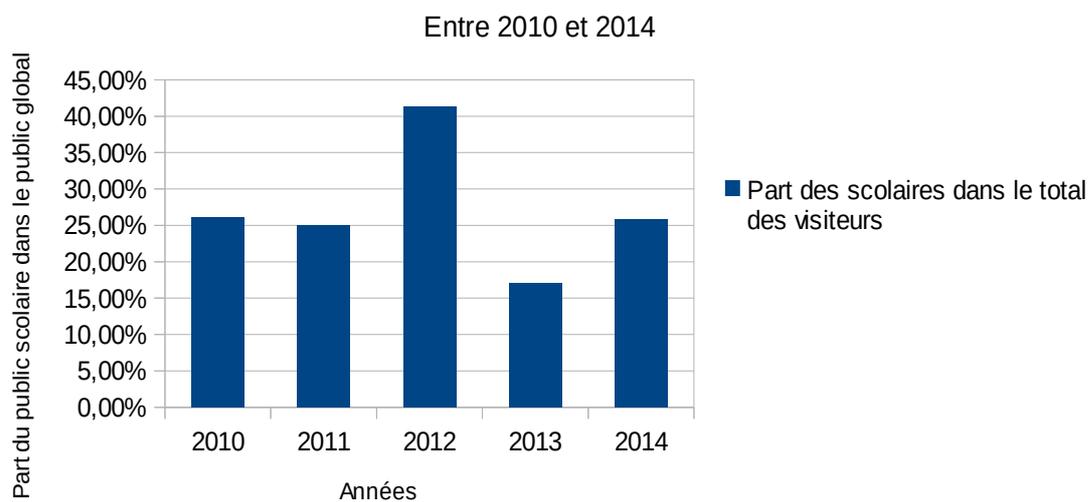
organisées par les archives départementales entre 2005 et 2014



Graphique 3 : Evolution du nombre de scolaires visitant les expositions

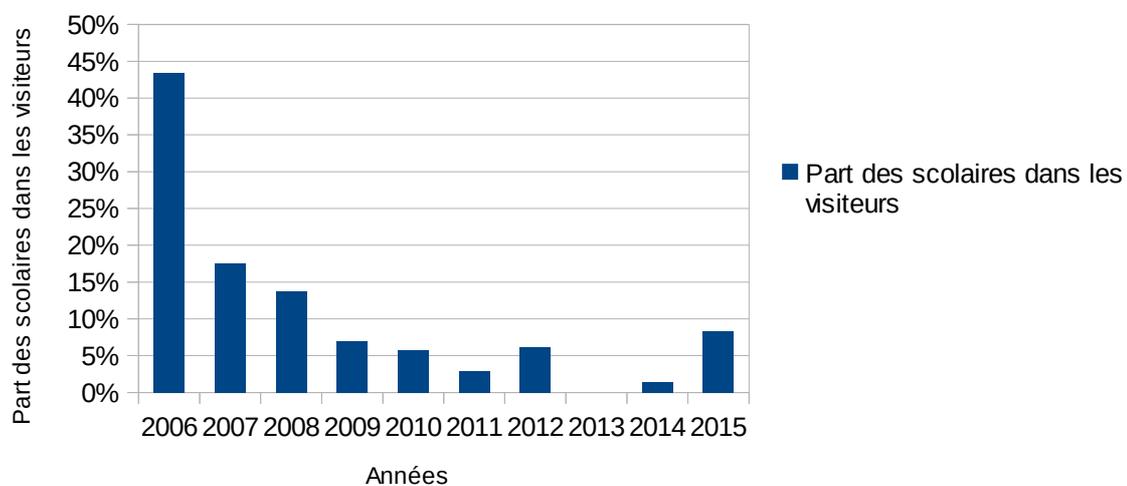


Graphique 4 :
Part du public scolaire dans le public des expositions des archives départementales



Graphique 5 : Part des scolaires dans les visiteurs

des expositions de la DAP entre 2006 et 2015



Annexe 2 : Visuels des affiches des expositions²³² organisées par les archives départementales de l'Aube entre 2007 et 2016

232. Direction des archives et du patrimoine de l'Aube, archives numériques du service, archives des différentes expositions.



Drôles d'ancêtres

expo
jeu

31 mai
5 octobre
2007

Archives
de l'Aube

131, rue
Etienne Pédron
Troyes

Entrée libre
du lundi au vendredi : 9 h - 17 h
les samedis et dimanches : 14 h - 18 h

(? ... !)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE

Illustration 3: Exposition « Drôles d'Ancêtres », présentée entre le 31 mai et le 5 octobre 2007 aux archives départementales de l'Aube.



Illustration 4: Exposition « Fête de la série M », présentée entre le 30 novembre 2007 et le 15 janvier 2008 aux archives départementales de l'Aube

ARCHIVES
&
VITRAIL

Exposition
à l'Hôtel-Dieu
le-Comte
à Troyes

rue de la Cité
du 24 juin
au 20 octobre
2008

entrée libre
tous les jours
de 10h à 18h

(? ... !)
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE

Logo of the Region of Champagne-Ardenne and the Department of Aube.

Illustration 5: Exposition « Archives & Vitrail », présentée entre le 24 juin et le 20 octobre 2008 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte



Illustration 6: Exposition « Le fil d'A. », présentée entre le 24 avril et le 24 juin 2008 aux archives départementales de l'Aube.



13 mars - 15 juin 2009
Archives de l'Aube
181, rue Etienne Pedron à Troyes
entrée libre de 9 h à 17 h
sauf week-end et jours fériés
visite guidée chaque jeudi à 16 h

**des décrépites
de l'enfermerie
aux résidents
des maisons de retraite**

expo

**Accueillir la vieillesse
XIX^e-XXI^e siècle**

(? ... !)
ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE

Logo of Archives de l'Aube and ag2e (www.ag2e.com)

Illustration 7: Exposition « Des décrépites de l'enfermerie aux résidents des maisons de retraite » présentée entre le 13 mars et le 15 juin 2008 aux archives départementales de l'Aube.
Emmanuel Petit | Les expositions en archives départementales après 2005 - L'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube

Regard romantique

sur le Beau
XVI^e

exposition
à l'Hôtel-Dieu-le-Comte
à Troyes

rue de la Cité
du 4 juillet
au 20 septembre 2009

entrée libre
tous les jours de 10 h à 18 h
sauf le lundi

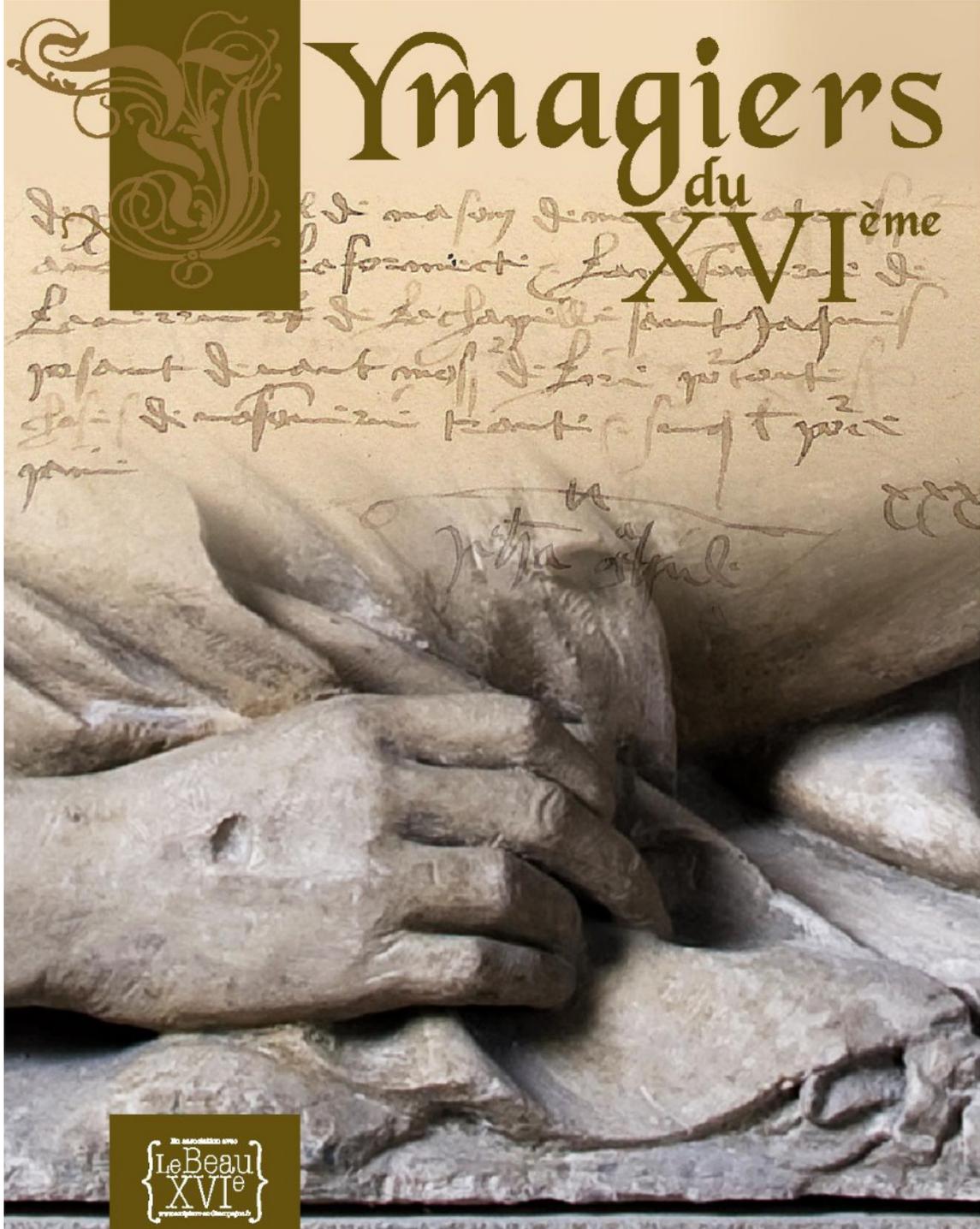


de septembre 2009
Le Beau
XVI^e
Archives Départementales de l'Aube

(? ... !)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE

Illustration 8: Exposition « Regard romantique sur le Beau XVI^e », présentée entre le 4 juillet et le 29 septembre 2009 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.



(? ... !)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE

Illustration 9: Exposition « Ymagiers du XVIe » présentée entre le 1er septembre et le 11 décembre 2009, aux archives départementales de l'Aube.

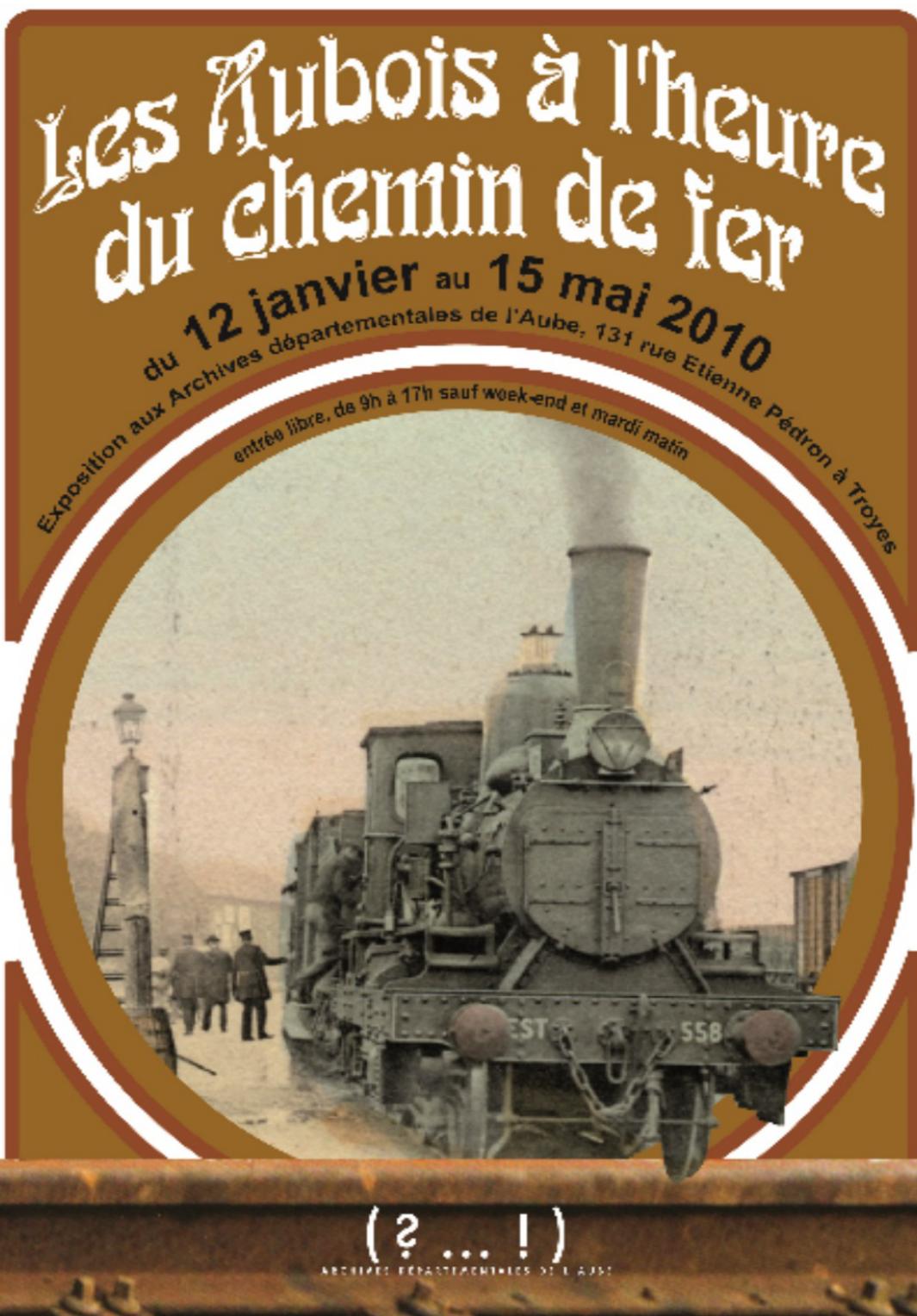


Illustration 10: Exposition « Les Auboisiens à l'heure du chemin de fer » présentée entre le 12 janvier et le 15 mai 2010 aux archives départementales de l'Aube.

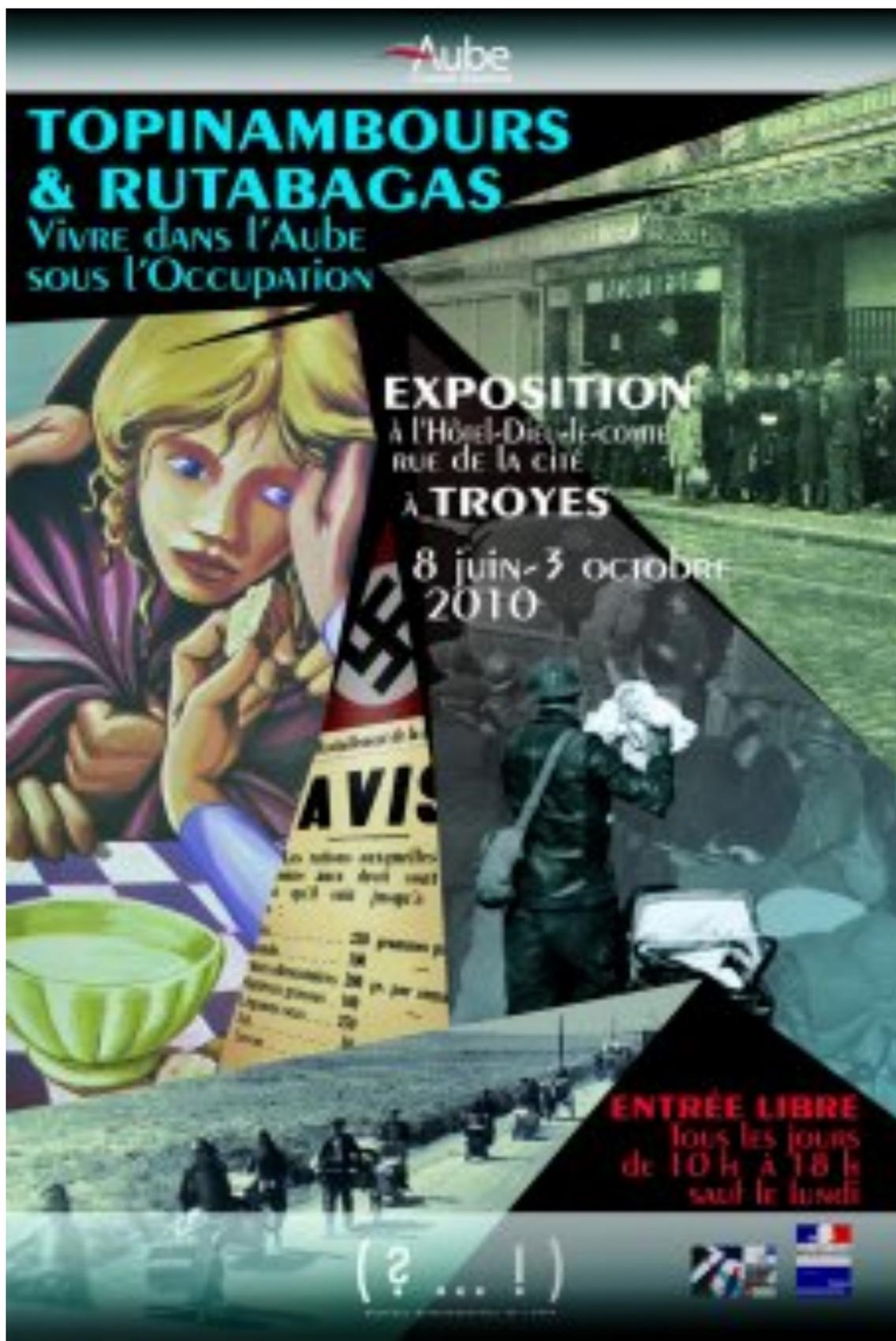


Illustration 11: Exposition « Topinambours & Rutabagas, vivre dans l'Aube sous l'Occupation » présentée entre le 8 juin et le 3 octobre 2010 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.

A L'AUBE DE LA PUB



exposition

du 23 septembre 2011

au 15 janvier 2012

Archives de l'Aube

131 rue Etienne Pédron à Troyes

Entrée libre, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00,
dimanche de 14h30 à 18h00.

Fermeture le mardi matin et le samedi.

Moigne

(? ... !)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE

Illustration 12: Exposition « A l'Aube de la pub », présentée entre le 23 septembre 2011 et le 15 janvier 2012 aux archives départementales de l'Aube.



Illustration 13: Exposition « Champagne ! De la vigne au vin, 3 siècles d'histoire » présentée entre le 8 avril et le 4 septembre 2011 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.

Dépôts de mémoire



Aspirateur à mémoire

Exposition des œuvres de
Marc Giai-Miniet
du 24 janvier au 21 mars 2012

Archives de l'Aube
131, rue Etienne Pédron à Troyes

Entrée libre, du lundi au vendredi
de 9 h à 17 h
le mardi de 13 h 30 à 17 h.



(? ... !)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE

Photo : J. L. L...

Illustration 14: Exposition « Dépôts de mémoire », présentée entre le 24 janvier et le 21 mars 2012 aux archives départementales de l'Aube.

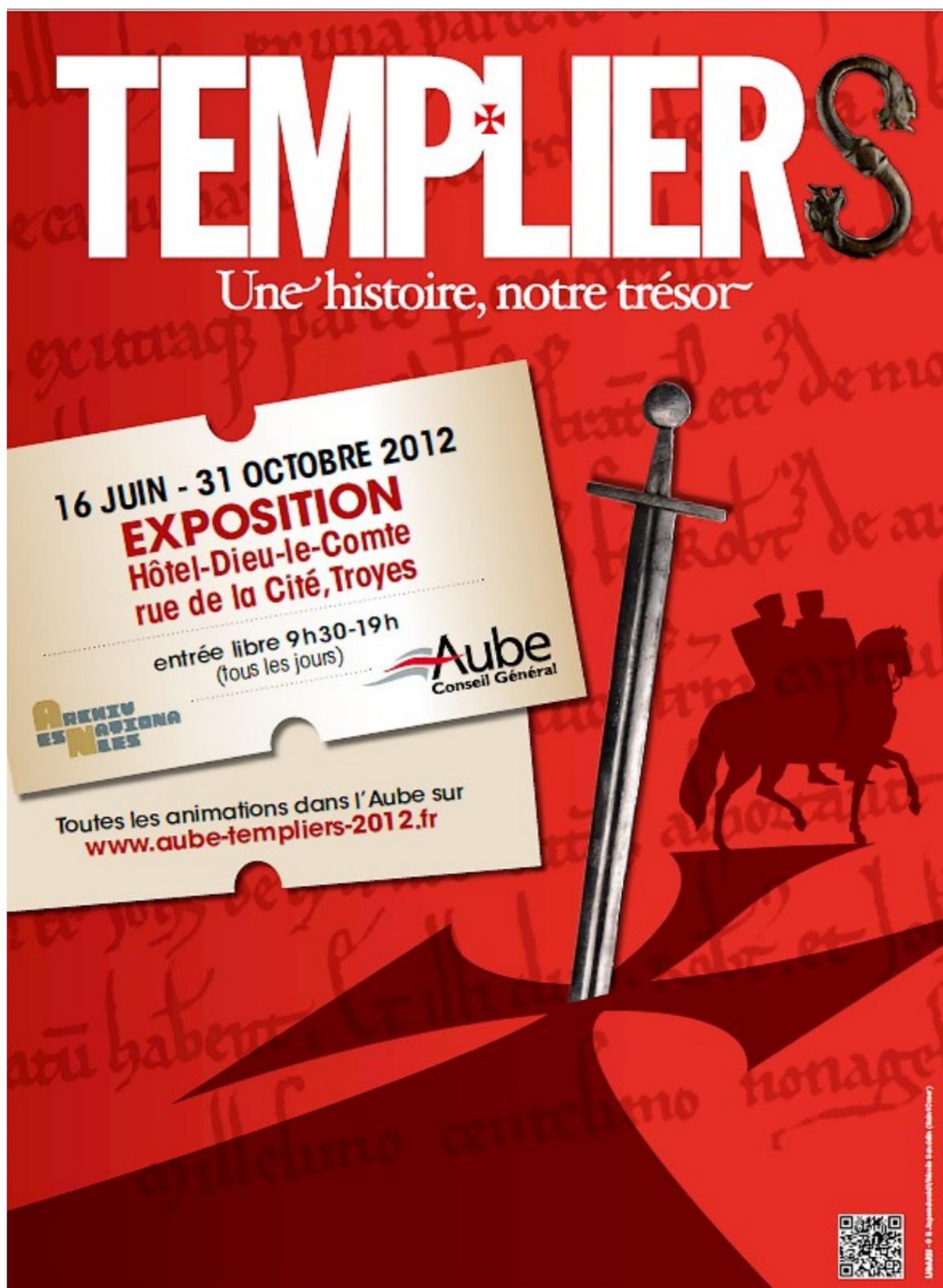


Illustration 15: Exposition « Templiers, une histoire, notre trésor » présentée entre le 16 juin et le 31 octobre 2012 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.
 Emmanuel Petit | Les expositions en archives départementales après 2005 - L'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube



les à Archives cœur ouvert



EXPOSITION

8 NOVEMBRE 2013 / 28 FÉVRIER 2014

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE
131, rue Etienne-Pédron à Troyes

ENTRÉE LIBRE TOUS LES JOURS

9H > 17H

SAUF WEEK-END & MARDI MATIN

OUVERT LES DIMANCHES

14H > 18H

10 ET 24 NOVEMBRE

8 ET 22 DÉCEMBRE

3 ET 19 JANVIER

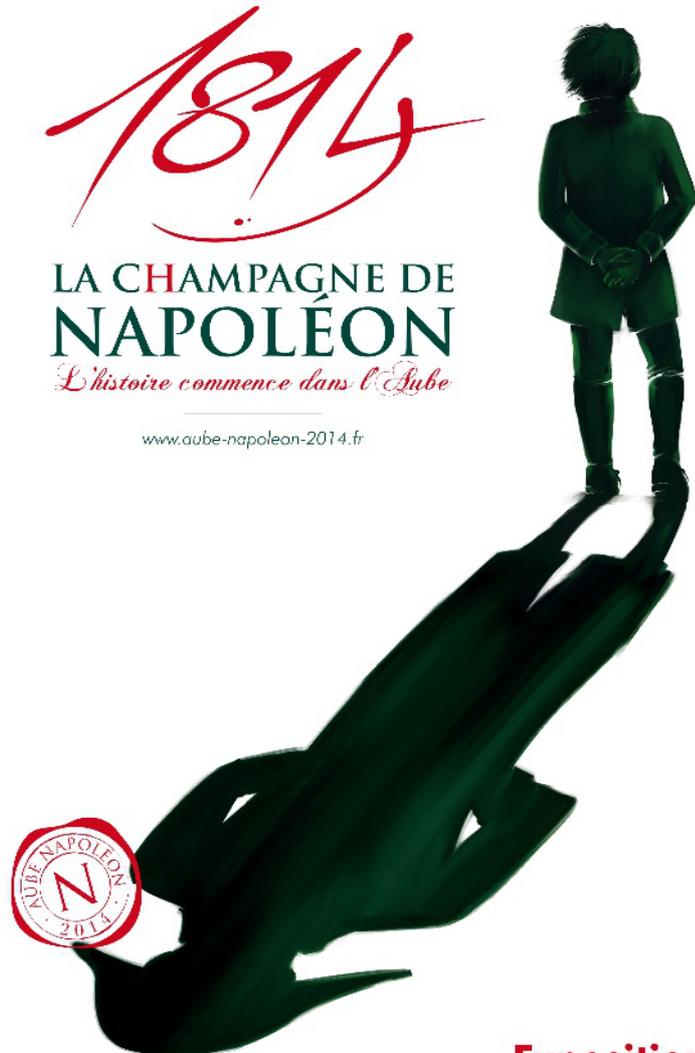
1^{ER} ET 16 FÉVRIER

(? ... !)

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE L'AUBE

Illustration 16: Exposition « Les Archives à cœur ouvert » présentée entre le 8 novembre 2013 et le 28 février 2014 aux archives départementales de l'Aube.

Terre de jeunesse de Napoléon, théâtre de nombreux combats,
l'Aube en Champagne commémore le bicentenaire de la campagne de France.



Exposition
16 mai / 2 novembre 2014

Hôtel-Dieu-le-Comte
rue de la Cité, Troyes
entrée libre
du mardi au dimanche de 9h30 à 19h

Aube
Conseil Général



Illustration 17: Exposition « 1814, la C(h)ampagne de Napoléon » présentée entre le 16 mai et le 2 novembre 2014 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.

Emmanuel Petit | Les expositions en archives départementales après 2005 –
L'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube

CLAIRVAUX

L'aventure cistercienne

EXPOSITION | 5 juin - 15 novembre
À TROYES - Hôtel-Dieu | Entrée libre



Choix et la formation des quatre premiers abbés. Illustration extraite du Compendium sur l'histoire cistercienne de Brême. © Cambridge University Library. Illustration : MICHELLE L'ESPASSANT.com



Hôtel-Dieu-le-Comte
rue de la Cité à Troyes

Entrée libre 9h30 - 19h00
du mardi au dimanche

www.clairvaux-2015.fr

Un événement :



En partenariat avec :

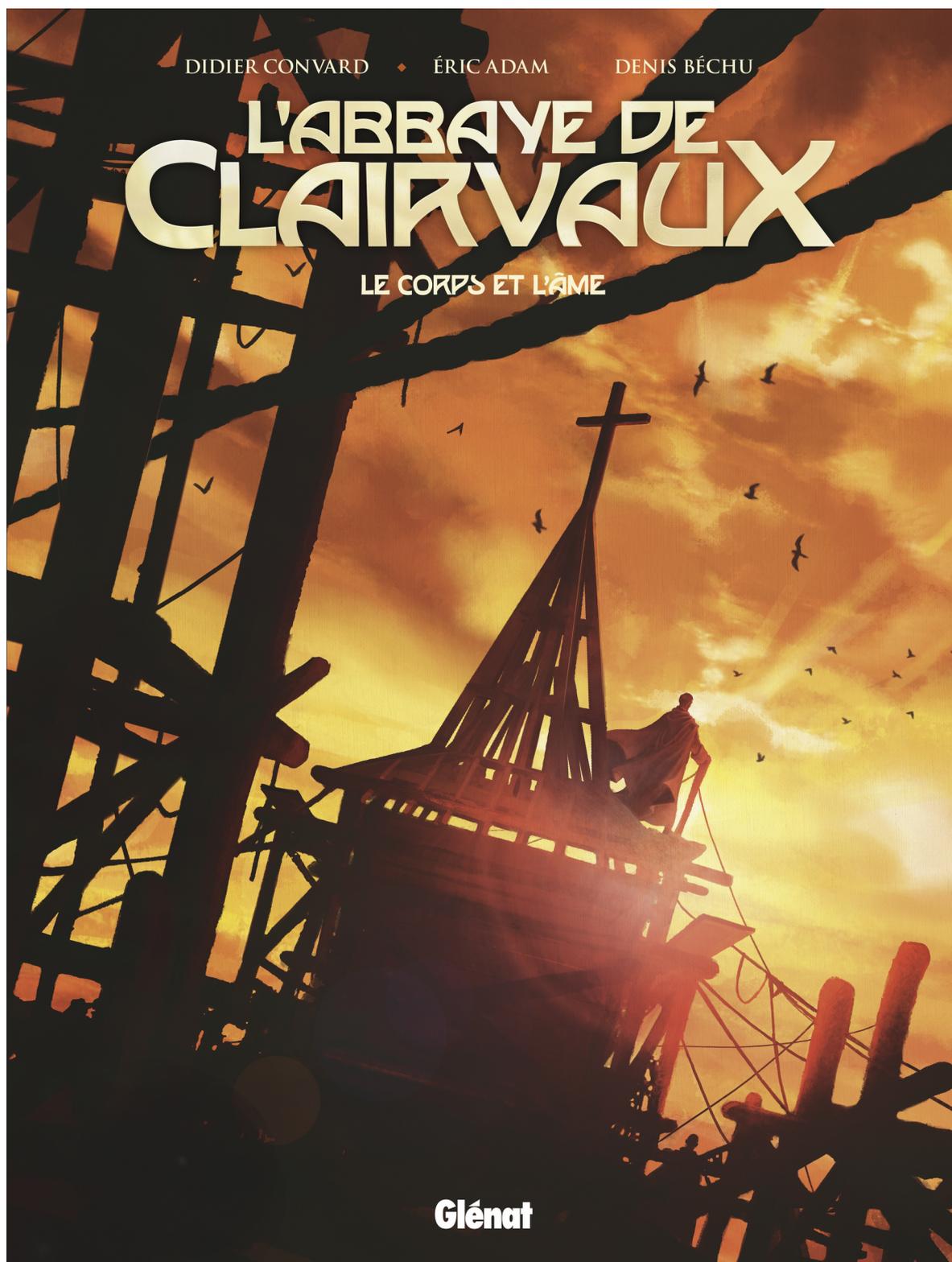


L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Illustration 18: Exposition « Clairvaux, l'aventure cistercienne » présentée entre le 5 juin et le 15 novembre 2015 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.



Annexe 3 : Illustrations



*Illustration 19: Couverture de L'abbaye de Clairvaux. Le corps et l'âme. © Glénat /
Département de l'Aube*

Clairvaux

l'aventure cistercienne



900 ANS



DE L'ABBAYE CISTERCIENNE
DE CLAIRVAUX

Illustration 20: Couverture du catalogue de l'exposition Clairvaux. L'aventure cistercienne.
© Somogy-Éditions d'art / Département de l'Aube

Annexe 4 : Inventaires chrono-thématiques des entretiens

Dossier de présentation du projet de collecte orale

Les expositions en archives départementales après 2005

L'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube

par Emmanuel PETIT

Directeur de recherche : Patrice Marcilloux

Janvier – Juin 2016

Table des matières

INTRODUCTION	114
PARTIE 1 : ENTRETIEN AVEC GÉRARD ANCELIN	118
PARTIE 2 : ENTRETIEN AVEC ARNAUD BAUDIN	119
PARTIE 3 : ENTRETIEN TÉLÉPHONIQUE AVEC XAVIER DE LA SELLE	120
PARTIE 4 : ENTRETIEN AVEC NICOLAS DOHRMANN	121
PARTIE 5 : ENTRETIEN AVEC ÉLISABETH FEUILLAT-WAGNER	122
PARTIE 6 : ENTRETIEN AVEC CÉLINE GUYON	123
PARTIE 7 : ENTRETIEN AVEC JEAN-LOUIS HUMBERT.....	124
PARTIE 8 : ENTRETIEN AVEC BÉATRICE LLOZA	125
PARTIE 9 : ENTRETIEN AVEC JULIE OBERLIN	126
PARTIE 10 : ENTRETIEN AVEC JACKY PROVENCE	127
PARTIE 11 : ENTRETIEN AVEC JEAN-MICHEL VAN HOUTTE	128

Introduction

Contexte général de la collecte

Contexte

Les entretiens sont menés par Emmanuel Petit, étudiant en Master 1 Histoire, Document, parcours "Métiers des Archives" à l'université d'Angers, dans le cadre d'un mémoire portant sur les expositions organisées par les archives départementales entre 2005 et 2015 avec une étude de cas sur l'action de la direction des archives et du patrimoine dans ce domaine à partir de 2006.

La collecte s'est principalement déroulée au cours du mois d'avril 2016, notamment au début du mois, dans la semaine allant du lundi 4 avril au lundi 11 avril 2016. Quelques jours auparavant, le vendredi 25 mars 2016, était inaugurée l'exposition *Si près des tranchées, l'Aube en 1916* qui reste donc, avec l'exposition *Clairvaux, 2015. L'aventure cistercienne*, l'exemple le plus récent et donc un des plus facilement évoqué par les personnes interrogées.

Appel à témoignage / Sélection des personnes concernées par les entretiens

Les personnes entretenues ont été sélectionnées au préalable en fonction de leur rôle et de leur lien avec les expositions organisées par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube. Chaque personne travaille, œuvre ou a travaillé, œuvré au sein du département de l'Aube durant la période concernée par le sujet de mémoire.

Les personnes sélectionnées ont ensuite été contactées par mail (annexe 1) et des rendez-vous ont été fixés en fonction des réponses et des disponibilités de chacun. Sur la vingtaine de personnes contactées pour un entretien, douze entretiens ont finalement pu être menés à bien.

La collecte, le déroulement des entretiens

Contexte général de la collecte

Bibliographie utilisée

BLANCHET (Alain), GOTMAN (Anne), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan, coll. 128, 1992, 128 p.

D'ALMEIDA (Fabrice), MARÉCHAL (Denis), sous la dir. de, *L'histoire orale en questions*, Paris, INA éditions, 2013, 138 p.

DESCAMPS (Florence), *L'historien, l'archiviste et le magnétophone : de la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001, 864 p.

DESCAMPS (Florence), sous la dir. de, *Les sources orales et l'histoire*, Paris, Bréal, 2006, 287 p.

SINGLY (François de), *Le Questionnaire*, Paris, Armand Colin, 2012, 125 p.

Le collecteur

Le collecteur est Emmanuel Petit, étudiant en première année du Master Histoire, Document parcours « métiers des archives. »

Les témoins

Nom Prénom	Témoign n°	Nombre d'entretiens	Durée	Date de l'entretien	Notes
Ancelin Gérard	1	1	25'02"	Lundi 04/04/16	
Baudin Arnaud	2	1	30'30"	Lundi 04/04/16	
De La Selle Xavier	4	1	26'55"	Lundi 04/04/16	Entretien téléphonique
Dohrmann Nicolas	5	1	47'43"	Jeudi 07/04/16	
Feuillat- Wagner Elisabeth	6	1	34'06"	Mardi 05/04/16	
Guyon Céline	7	1	15'41"	Vendredi 01/04/16	Enregistrement en deux parties
Humbert Jean-Louis	8	1	33'18"	Lundi 04/04/16	
Lloza Béatrice	9	1	19'25"	Lundi 11/04/16	
Oberlin Julie	10	1	19'20"	Mardi 05/04/16	Entretien en visio- conférence
Provence Jacky	12	1	25'10"	Mercredi 06/04/16	
Van Houtte Michel	13	1	11'53"	Lundi 04/04/16	

Guide d'entretien

Le guide d'entretien (annexe 6) est divisé en cinq parties. La première de ces parties correspond à la présentation du témoin et concerne tous les entretiens. Chacune des quatre autres parties correspond à un type d'informateur particulier en fonction du lien avec les expositions et leur organisation (personnel des archives participant à l'organisation des expositions, scénographes et partenaires externes participant à l'organisation des expositions, membres du conseil départemental autre que ceux de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube, visiteurs et journalistes couvrant les expositions). Chacune de ces

quatre parties est, elle-aussi, divisées en plusieurs sous-parties permettant de hiérarchiser les points à aborder et à les classer par thème (l'exposition, le document d'archives, la Cité du Vitrail, par exemple).

Instrument de présentation des témoignages

Chaque entretien est accompagné d'un inventaire chrono-thématique qui permettra de localiser rapidement les parties intéressantes, facilitant l'écoute de l'enregistrement. Les inventaires chrono-thématiques sont, dans le présent document, classés par ordre alphabétique en fonction du nom de famille des personnes entretenues. Les entretiens durent entre 15 et 45 min et sont divisés en parties thématiques présentées par l'inventaire.

Partie 1 : entretien avec Gérard Ancelin

Inventaire chrono-thématique

Date de l'entretien : Lundi 04/04/16.

Lieu de l'entretien : Hôtel du département, 2 rue Pierre Labonde, 10026 Troyes.

Durée totale : 25'02"

Notice biographique : Professeur de collège retraité et ancien maire de Nogent-sur-Seine, Gérard Ancelin est aujourd'hui conseiller départemental du canton de Nogent-sur-Seine, vice-président de la commission permanente et président de la commission Économie, enseignement supérieur, tourisme et valorisation culturelle du conseil départemental de l'Aube.

Minutage	Thème abordé
0'00" - 2'23"	Présentation du témoin
2'23" - 4'58"	Objectifs des expositions d'archives du département de l'Aube (partie 1)
4'58" - 7'18"	Axes de développement économique du département de l'Aube
7'18" - 8'56"	Le potentiel patrimonial et touristique du département de l'Aube
8'56" - 10'23"	La Cité du Vitrail (partie 1)
10'23" - 11'32"	Objectifs des expositions d'archives du département de l'Aube (partie 2)
11'32" - 13'25"	Le choix du sujet et des thèmes d'expositions
13'25" - 14'59"	Une évolution des expositions organisées par les archives départementales
14'59" - 19'10"	La Cité du Vitrail (partie 2)
19'10" - 20'45"	Vision des expositions en tant que visiteur
20'45" - 22'00"	La place du document d'archives dans l'exposition
22'00" - 23'14"	Les documents publiés pour l'exposition (catalogue, etc.)
23'14" - 25'02"	Conclusion

Partie 2 : entretien avec Arnaud Baudin

Inventaire chrono-thématique

Date de l'entretien : Lundi 04/04/16

Lieu de l'entretien : Archives départementales de l'Aube, 131 rue Etienne Pédron, 10000 Troyes.

Durée totale : 30'30"

Notice biographique : Historien médiéviste de formation, Arnaud Baudin est directeur-adjoint des archives et du patrimoine de l'Aube et également chargé des archives médiévales et contemporaines ainsi que de la salle de lecture.

Minutage	Thème abordé
0'00" - 5'01"	Présentation du témoin
5'01" - 8'42"	Intérêt et objectifs premiers d'une exposition d'archives
8'42" - 12'37"	Le choix du sujet et des thèmes d'exposition
12'37" - 15'49"	Objectifs secondaires d'une exposition d'archives
15'49" - 18'52"	Une évolution des expositions organisées par les archives
18'52" - 22'30"	Les conséquences et l'impact d'une exposition sur les expositions suivantes
22'30" - 23'52"	Les expositions itinérantes
23'52" - 27'47"	La place du document d'archives dans les expositions de la DAP
27'47" - 30'30"	La Cité du Vitrail

Partie 3 : entretien téléphonique avec Xavier De La Selle

Inventaire chrono-thématique

Date de l'entretien : Lundi 04/04/16

Lieu de l'entretien : Entretien téléphonique

Durée totale : 26'55"

Notice biographique : Directeur des archives départementales de l'Aube entre 1993 et août 2007, Xavier De La Selle est aujourd'hui directeur des musées Gadagne de Lyon.

Minutage	Thème abordé
0'00" - 2'08"	Présentation du témoin
2'08" - 3'30"	Intérêt et objectifs d'une exposition d'archives
3'30" - 6'25"	Quel discours pour l'exposition ? Comment exposer le document ?
6'25" - 11'42"	Le choix des sujets et thèmes d'exposition
11'42" - 15'14"	Les particularités de l'exposition de document d'archives
15'14" - 18'15"	Quel document exposer et comment l'exposer ?
18'15" - 22'18"	Une évolution des expositions des archives départementales
22'18" - 24'20"	Une évolution dans les attentes des élus, du public, autour des expositions
24'20" - 26'55"	La Cité du Vitrail

Partie 4 : entretien avec Nicolas Dohrmann

Inventaire chrono-thématique

Date de l'entretien : Jeudi 07/04/16

Lieu de l'entretien : Archives départementales de l'Aube, 131 rue Etienne Pédron, 10000 Troyes.

Durée totale : 47'43"

Notice biographique : Nicolas Dohrmann est conservateur en chef du patrimoine et occupe le poste de directeur des archives et du patrimoine de l'Aube depuis août 2007 après avoir été directeur des archives départementales de la Creuse pendant trois ans.

Minutage	Thème abordé
0'00" - 3'04"	Présentation du témoin
3'04" - 4'30"	Intérêt et objectifs d'une exposition d'archives
4'30" - 9'39"	Le choix des sujets et des thèmes des expositions
9'39" - 12'16"	Le discours de l'exposition (faire connaître le document où son contexte)
12'16" - 16'09"	Les partenariats avec d'autres institutions culturelles
16'09" - 18'45"	Les conséquences d'une exposition sur les suivantes
18'45" - 23'21"	Une évolution des moyens et des compétences mis en oeuvre (partie 1)
23'21" - 26'32"	Une évolution dans les attentes des élus et du public
26'32" - 29'15"	Les particularités techniques d'exposition du document d'archives
29'15" - 32'27"	Comment exposer et accompagner le document d'archives ?
32'27" - 34'09"	Les expositions itinérantes
34'09" - 36'32"	Les expositions virtuelles
36'32" - 42'31"	La Cité du Vitrail
42'31" - 43'56"	La communication autour de la Cité du Vitrail
43'56" - 47'43"	Une évolution des moyens et des compétences mis en oeuvre (partie 2)

Partie 5 : entretien avec Élisabeth Feuillat-Wagner

Inventaire chrono-thématique

Date de l'entretien : Mardi 05/04/16

Lieu de l'entretien : Hôtel du département, 2 rue Pierre Labonde, 10026 Troyes.

Durée totale : 34'06"

Notice biographique : Elisabeth Feuillat-Wagner occupe le poste de directeur général adjoint au conseil départemental de l'Aube. Elle est en charge, notamment, du domaine culturel mais a également des fonctions en matière d'économie, d'aides aux associations ou aux communes et en lien avec le fonctionnement des services de l'assemblée départementale et de la documentation.

Minutage	Thème abordé
0'00" - 3'53"	Présentation du témoin
3'53" - 7'21"	Présentation de l'activité du témoin
7'21" - 8'56"	L'intérêt et les objectifs d'une exposition
8'56" - 12'02"	Le développement des expositions des archives de l'Aube
12'02" - 20'00"	La politique de la thématique annuelle
20'00" - 21'15"	Le choix des problématiques et des thèmes des expositions (partie 1)
21'15" - 22'38"	Les expositions itinérantes
22'38" - 24'00"	Le choix des problématiques et des thèmes des expositions (partie 2)
24'00" - 26'35"	Quel discours de l'exposition ?
26'35" - 32'41"	La Cité du Vitrail
32'41" - 34'06"	Conclusion

Partie 6 : entretien avec Céline Guyon

Inventaire chrono-thématique

Date de l'entretien : Vendredi 01/04/16

Lieu de l'entretien : Hôtel du département, 2 rue Pierre Labonde, 10026 Troyes.

Durée totale : 15'41"

Notice biographique : Céline Guyon travaille pour le conseil départemental de l'Aube et a en charge la gestion électronique des documents et des archives. Elle a occupé auparavant le poste d'adjointe à la direction des archives départementales de l'Aube.

Minutage	Thème abordé
0'00" - 0'29"	Premier enregistrement : Introduction de l'entretien
0'00" - 2'21"	Présentation du témoin
2'21" - 3'35"	L'intérêt et les objectifs d'une exposition d'archives
3'35" - 5'27"	Le choix des sujets ou des thèmes d'exposition
5'27" - 8'06"	Quel discours de l'exposition ?
8'06" - 8'35"	Les partenariats
8'35" - 10'55"	Une évolution des expositions
10'55" - 13'10"	Quel document exposer ?
13'10" - 15'41"	Les conséquences d'une exposition sur les suivantes et résultats

Partie 7 : entretien avec Jean-Louis Humbert

Inventaire chrono-thématique

Date de l'entretien : Lundi 04/04/16

Lieu de l'entretien : Archives départementales de l'Aube, 131 rue Etienne Pédron, 10000 Troyes.

Durée totale : 33'18"

Notice biographique : Professeur d'histoire retraité, Jean-Louis Humbert est président de l'association des amis des archives de l'Aube et plusieurs autres associations culturelles, comme le Club XIX^e. Il est un visiteur régulier des archives départementales de l'Aube et de leurs expositions.

Minutage	Thème abordé
0'00" - 2'52"	Présentation du témoin
2'52" - 4'20"	L'intérêt et les objectifs d'une exposition d'archives
4'20" - 5'56"	Sujets et thèmes privilégiés dans les expositions
5'56" - 8'11"	Quel discours de l'exposition ?
8'11" - 13'54"	Des particularités des expositions d'archives
13'54" - 19'12"	Réception des expositions par le public et communication
19'12" - 22'20"	Quel document présenter ?
22'20" - 26'42"	La Cité du Vitrail
26'42" - 30'00"	Quel lieu pour les expositions ?
30'00" - 31'40"	Les publications et produits dérivés autour des expositions
31'40" - 33'18"	Conclusion

Partie 8 : entretien avec Béatrice Lloza

Inventaire chrono-thématique

Date de l'entretien : Lundi 11/04/16

Lieu de l'entretien : Archives départementales de l'Aube, 131 rue Etienne Pédron, 10000 Troyes.

Durée totale : 19'25"

Notice biographique : Après avoir occupé différentes fonctions administratives, Béatrice Lloza occupe désormais le poste de coordinatrice des expositions, de l'action pédagogique et de la régie des œuvres à la Cité du Vitrail depuis 2014.

Minutage	Thème abordé
0'00" - 4'52"	Présentation du témoin
4'52" - 6'04"	L'intérêt d'une exposition
6'04" - 7'10"	Les motivations derrière la Cité du Vitrail
7'10" - 8'00"	Les objectifs du projet
8'00" - 9'18"	Une évolution dans le projet ?
9'18" - 9'49"	Le sentiment d'une réussite depuis le début du projet ?
9'49" - 11'10"	Quelles améliorations possibles ?
11'10" - 12'32"	Le choix du sujet des expositions temporaires
12'32" - 16'15"	Le fonctionnement de l'exposition
16'15" - 19'25"	Le rayonnement international de la Cité du Vitrail

Partie 9 : entretien avec Julie Oberlin

Inventaire chrono-thématique

Date de l'entretien : Mardi 05/04/16

Lieu de l'entretien : Entretien en téléconférence (Logiciel Skype)

Durée totale : 19'20"

Notice biographique : Julie Oberlin est chargée de la communication du pôle valorisation culturelle de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube, poste qu'elle occupait auparavant en tant que stagiaire depuis 2014. Elle travaille en alternance, poursuivant ses études en Master « projet événementiel ».

Note : L'annonce préalable manque sur l'enregistrement : « Entretien effectué le mardi 5 avril 2016, entre 16h26 et 16h46. »

Minutage	Thème abordé
0'00" - 1'41"	Présentation du témoin
1'41" - 2'54"	L'intérêt et les objectifs d'une exposition
2'54" - 6'18"	Le choix des sujets et des thèmes des expositions
6'18" - 7'50"	Une évolution dans les expositions
7'50" - 9'02"	Une évolution dans les attentes des élus ou du public
9'02" - 9'43"	Les conséquences d'une exposition sur les suivantes
9'43" - 11'08"	Le discours de l'exposition
11'08" - 14'40"	La communication autour des expositions
14'40" - 16'15"	Quel document exposer ?
16'15" - 19'20"	La communication par les réseaux sociaux

Partie 10 : entretien avec Jacky Provence

Inventaire chrono-thématique

Date de l'entretien : Mercredi 06/04/16

Lieu de l'entretien : Archives départementales de l'Aube, 131 rue Etienne Pédron, 10000 Troyes.

Durée totale : 25'10"

Notice biographique : Jacky Provence est professeur d'histoire-géographie en collège. Il est également professeur-relais au service éducatif de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube.

Minutage	Thème abordé
0'00" - 2'45"	Présentation du témoin
2'45" - 3'31"	L'intérêt et les objectifs d'une exposition d'archives
3'31" - 4'10"	Le choix des sujets ou des thèmes des expositions
4'10" - 5'23"	Le rôle du témoin et du service éducatif dans l'organisation de l'exposition
5'23" - 8'36"	Une évolution dans les expositions
8'36" - 12'30"	La place et l'accueil des scolaires dans les expositions
12'30" - 16'28"	Collaboration entre associations et archives dans le cadre des expositions
16'28" - 21'25"	Quel document exposer et présenter aux scolaires ?
21'25" - 25'10"	La Cité du Vitrail

Partie 11 : entretien avec Jean-Michel Van Houtte

Inventaire chrono-thématique

Date de l'entretien : Lundi 04/04/16

Lieu de l'entretien : Locaux du quotidien *L'Est-Éclair*, 1 Boulevard Charles Baltet, 10000 Troyes

Durée totale : 11'53"

Notice biographique : Jean-Michel Van Houtte est journaliste pour le quotidien *L'Est-Éclair*, il prend en charge la couverture médiatique de nombreuses questions et manifestations culturelles, notamment les expositions organisées par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube.

Minutage	Thème abordé
0'00" - 1'55"	Présentation du témoin
1'55" - 3'47"	L'intérêt et les objectifs d'une exposition
3'47" - 4'35"	Le choix des sujets ou des thèmes d'exposition
4'35" - 5'27"	Quel discours de l'exposition ?
5'27" - 6'52"	Les particularités de l'exposition d'archives
6'52" - 7'22"	Quelle réception du public vis à vis des expositions ?
7'22" - 8'30"	Une évolution des expositions d'archives ?
8'30" - 9'26"	Quel document exposer ?
9'26" - 10'26"	La Cité du Vitrail et la communication
10'26" - 11'53"	Conclusion

Annexe 5 : Mail de prise de contact avec les personnes ciblées pour les entretiens

Objet : Demande d'un entretien au sujet des expositions organisées par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube

Madame / Monsieur,

Je suis Emmanuel Petit, étudiant du Master "Métier des Archives" de l'université d'Angers et je prépare actuellement mon mémoire de première année dont le titre est "Les expositions en Archives départementales, l'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube après 2005". Le but de ce mémoire est de présenter les différentes évolutions et les particularités des expositions organisées par les Archives départementales de l'Aube au cours de la période.

Dans le cadre de ce mémoire, je souhaite mener une série d'entretiens durant la première moitié du mois d'Avril (entre le Lundi 4 et le Jeudi 14 avril 2016) ; entretiens ayant pour but de recueillir les expériences de personnes liées de différentes façons aux expositions organisées par les Archives départementales de l'Aube.

Chaque entretien serait enregistré (sous accord des participants par contrat) et prendrait la forme d'une conversation guidée portant sur différents thèmes liés aux expositions d'archives, à leur organisation, leurs objectifs, leurs évolutions et leur réception.

En raison de votre fonction et/ou de votre implication dans la vie culturelle du département, je souhaite savoir si l'idée de prendre part à l'un de ces entretiens vous intéresse. Cet entretien, qui représenterait pour le sujet une source très importante d'informations, serait l'occasion pour moi de recueillir votre témoignage au sujet des expositions d'archives de la DAP, de leurs particularités et de la place du document d'archives dans ces expositions.

Vous pouvez me contacter par mail à l'adresse suivante : [...] ou par téléphone aux numéros : [...]

Dans l'attente de votre réponse et vos disponibilités, je reste à votre entière disposition pour toutes questions ou remarques.

Emmanuel Petit,

Etudiant en Master 1 "Métier des Archives" à l'université d'Angers.



Annexe 6 : guide d'entretiens

Objectif général :

Étudier les évolutions des expositions organisées par la direction des archives et du patrimoine de l'Aube entre 2005 et 2015 en recueillant les témoignages de différents acteurs de ces expositions (tant du côté de l'organisation que de celui du public) par le biais d'entretiens semi-directifs.

Objectifs spécifiques :

- Quel est l'intérêt d'une exposition d'archives pour les différents témoins ? Cette notion diffère-t-elle en fonction de la place du témoin interrogé ?
- Les témoins ont-ils le sentiment d'une évolution des expositions ?
- Quelle est la place du document d'archives dans l'exposition ?

Guides :

Annonce préalable : Nous sommes à indiquer le lieu, nous sommes le jour/mois/année, il est ... heure, en présence de Emmanuel PETIT, étudiant en Master 1 Histoire, Document, parcours « métiers des archives » à l'Université d'Angers, pour recueillir le témoignage de M. /Mme. Z.

Les points à aborder :

I. Présentation du témoin (concerne tous les entretiens)	
Loisirs ou hobbies (peuvent avoir de l'importance, expliquer un engouement pour une exposition en particulier), importance de la vie culturelle, fréquence des visites d'expositions.	
Formation ou études menées.	
Postes occupés (emploi / fonction / métier / charge)	
Date et contexte de la prise de fonction au poste intéressant dans le cadre du sujet	
Description de la profession, de l'activité du témoin	

II. Le personnel des archives participant à l'organisation des expositions	
<i>A. Les expositions</i>	
L'intérêt d'une exposition d'archives ?	
Le choix des sujets et des problématiques (Quelle logique ? Qui décide ? Des préférences ?)	
Les objectifs visés (but touristique, but économique, but culturel)	
Quel est le discours de l'exposition ? Le but est-il de faire connaître les documents et les objets	

exposés, de faire connaître l'Histoire et le contexte de production de ces documents ou bien les deux ?	
Les partenariats avec les autres institutions culturelles (Quelle vision, quel but recherché, quelle réception ?)	
Sentiment d'une évolution dans les expositions ? (budgets, moyens mis en œuvre, résultats, réception par le public, les partenaires)	
Sentiment d'une évolution dans les attentes des professionnels, des élus, du public autour des expositions ?	
Les expositions itinérantes : une adaptation de l'exposition de base, une exposition à part (thème lié possible), etc ? Les expositions permanentes ?	
Quelles conséquences d'une exposition réussie sur les expositions suivantes ? (Plus de crédits, plus de liberté, plus de public)	
<i>B. Le document d'archives</i>	
Les critères et les particularités de l'exposition du document d'archives ?	
La « difficulté » d'exposer un document d'archives ?	
Ne peut-on ou ne doit-on exposer que des documents jugés beaux esthétiquement ?	
Les documents difficiles à lire ou à appréhender sont-ils, ou non, facilement présentables au cours d'une exposition ?	
La place du document d'archives dans une exposition itinérante ?	
<i>C. La « Cité du Vitrail »</i>	
Quelles motivations derrière la mise en place de cette exposition permanente ?	
Quels objectifs visés ? Quels objectifs remplis ?	
Sentiment d'une évolution entre 2013 (date de l'ouverture de la première partie du projet) et 2016 ?	
Quelle réception de la part du public ?	
Sentiment d'une réussite ?	
Quel sentiment et quelles attentes vis à vis de la communication autour du projet ?	

III. Les scénographes et partenaires externes participant à l'organisation des expositions	
<i>A. Les expositions</i>	
L'intérêt d'une exposition d'archives	
Le choix des sujets (Certains sujets ont-ils un intérêt ? Possibilités de prendre part aux discussions autour du sujet ou de la problématique de l'exposition?)	

Les objectifs visés (but touristique, but économique, but culturel)	
Quel est le discours de l'exposition ? Le but est-il de faire connaître les documents et les objets exposés, de faire connaître l'histoire et le contexte de production de ces documents ou bien les deux ?	
Nombre de collaborations avec les archives départementales ?	
Sentiment vis à vis de ces collaborations ?	
Volonté de renouveler / poursuivre les collaborations ?	
<i>B. Le document d'archives</i>	
La particularité du document d'archives par rapport à des pièces de musée, par exemple ? L'exposition d'un document d'archives est-elle plus facile que l'exposition d'une peinture ou d'une sculpture ?	
Des difficultés quant à l'exposition du document d'archives ?	
Quelle attitude face à l'exposition d'un document d'archives ? Quelle précaution particulière à adopter ?	

IV. Les membres du conseil départemental autre que ceux de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube	
L'intérêt d'une exposition d'archives ?	
Le choix des sujets (Quelle place dans la décision ? Des sujets ou des problématiques privilégiés?)	
Les objectifs visés (but touristique, but économique, but culturel)	
Nombre de collaborations avec les Archives ?	
Sentiment vis à vis de ces collaborations ?	
Volonté de renouveler / poursuivre les collaborations et les actions en compagnie des archives départementales ?	

V. Les visiteurs des expositions & Journalistes	
<i>A. Les expositions</i>	
L'intérêt d'une exposition d'archives ?	
Des sujets ou des problématiques privilégiés ?	
Quel est le discours de l'exposition du point de vue du public ? Le but est-il de faire connaître les documents et les objets exposés, de faire connaître l'histoire et le contexte de production de ces documents ou bien les deux ?	

Les expositions d'archives sont-elles différentes ou similaires des expositions d'objets de musées ou autre ? Selon quel critère ?	
Quelle réception de la part du public ?	
<i>B. Le document d'archives</i>	
Ne peut-on ou ne doit-on exposer que des documents jugés beaux esthétiquement ?	
L'exposition d'un document d'archives est-elle plus « rébarbative » que l'exposition d'une pièce de musée, par exemple ?	
<i>C. La « Cité du Vitrail »</i>	
Quelle réception de la part du public ?	
Sentiment d'une réussite ?	
Quel sentiment vis à vis de la communication autour du projet ?	

Annonce finale : L'entretien est terminé, merci de votre témoignage. Il est __h__min.



Annexe 7 : Convention-type de collecte de témoignages oraux

COLLECTE DE TEMOIGNAGES ORAUX CONVENTION

Entre

M. / Mme.(Nom/prénom), demeurant

.....
.....

.....ci-après nommé l'informateur

et

M. Emmanuel Petit, étudiant du Master 1 Histoire, Document parcours « Métiers des Archives »
(Université d'Angers, CERHIO UMR 6258 site d'Angers, France)

il a été convenu ce qui suit.

ART. 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de garantir les conditions de conservation, d'exploitation et de communication des témoignages oraux recueillis dans le cadre de la réalisation du mémoire *Les expositions en archives départementales, l'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube*, menée par M. Petit, étudiant en Master 1 Histoire, Document, parcours « Métiers des Archives » au sein de l'Université d'Angers.

ART. 2 : CONSERVATION DES ENTRETIENS

L'informateur accepte de confier son témoignage à M. Petit le..... et l'autorise à conserver les entretiens enregistrés dans le cadre de son mémoire.

Il autorise par ailleurs le dépôt de ces entretiens, pour conservation, dans l'institution ou les institutions suivantes :

- Service d'archives de l'université d'Angers

ART. 3 DROIT DE COMMUNICATION

L'informateur autorise (choisir une option) :

- La communication libre et immédiate de son témoignage.

soumet la consultation des entretiens à un délai deannées à compter de ce jour, délai à l'issue duquel la consultation des entretiens et la publication d'extraits, sous quelque forme que ce soit, sont libres de toute restriction.

Des dérogations individuelles sont possibles, sur son autorisation écrite ou celle de ses ayants droits (indiqués ci-dessous).

- ne permet la consultation des entretiens que sous réserve de son autorisation écrite.

ART.4 CONDITIONS ET DROITS DE REPRODUCTION ET DE REPRESENTATION

L'informateur donne à M. Petit, une autorisation permanente de reproduction et de représentation à un public, de ses entretiens, par tout procédé de son choix et sur quelque support que ce soit. Ceci est valable dans le cadre d'un usage non commercial.

L'informateur accepte la reproduction des enregistrements des entretiens en vue d'assurer leur conservation. En revanche, toute reproduction par ses institutions destinée à des usages extérieurs au besoin de conservation de tout ou partie de mon témoignage sera soumise à son autorisation écrite.

L'informateur cède l'intégralité de ses droits d'auteur sur les enregistrements, en cas d'exploitation gratuite et autorisée. Toutefois, l'exploitation commerciale de tout ou partie des enregistrements sera soumise à son autorisation écrite et pourra faire l'objet d'une rémunération entre lui, ou ses ayants droits, et le diffuseur.

Noms et adresse des ayants droits :

ART.5 UTILISATION DE L'IMAGE DE L'INFORMATEUR

L'informateur autorise M. Petit à utiliser les photographies le représentant, réalisées dans le cadre de cette collecte, dans les mêmes conditions que ses entretiens.

Convention établie en 4 exemplaires.

Fait à _____, le _____

Table des annexes

Annexe 1 : graphiques.....	91
Annexe 2 : visuels des affiches des expositions²³¹ organisées par les archives départementales de l'Aube entre 2007 et 2016.....	94
Annexe 3 : illustrations.....	111
Annexe 4 : inventaires chrono-thématiques des entretiens.....	114
Annexe 5 : mail de prise de contact avec les personnes ciblées pour les entretiens.....	129
Annexe 6 : guide d'entretiens.....	130
Annexe 7 : convention-type de collecte de témoignages oraux.....	134

Table des illustrations

- Illustration 1: Exposition « Archives & Vitrail », présentée entre le 24 juin et le 20 octobre 2008 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte à Troyes (10).....	1
- Illustration 2: Exposition « Archives & Vitrail », présentée entre le 24 juin et le 20 octobre 2008 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte, à Troyes (10).....	3
- Illustration 3: Exposition « Drôles d'Ancêtres », présentée entre le 31 mai et le 5 octobre 2007 aux archives départementales de l'Aube.....	95
- Illustration 4: Exposition « Fête de la série M », présentée entre le 30 novembre 2007 et le 15 janvier 2008 aux archives départementales de l'Aube.....	96
- Illustration 5: Exposition « Archives & Vitrail », présentée entre le 24 juin et le 20 octobre 2008 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.....	97
- Illustration 6: Exposition « Le fil d'A. », présentée entre le 24 avril et le 24 juin 2008 aux archives départementales de l'Aube.....	98
- Illustration 7: Exposition « Des décrépites de l'enfermerie aux résidents des maisons de retraite » présentée entre le 13 mars et le 15 juin 2008 aux archives départementales de l'Aube.....	99
- Illustration 8: Exposition « Regard romantique sur le Beau XVIe », présentée entre le 4 juillet et le 29 septembre 2009 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.....	100
- Illustration 9: Exposition « Ymagiers du XVIe » présentée entre le 1er septembre et le 11 décembre 2009, aux archives départementales de l'Aube.....	101
- Illustration 10: Exposition « Les Aulois à l'heure du chemin de fer » présentée entre le 12 janvier et le 15 mai 2010 aux archives départementales de l'Aube.....	102
- Illustration 11: Exposition « Topinambours & Rutabagas, vivre dans l'Aube sous l'Occupation » présentée entre le 8 juin et le 3 octobre 2010 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.....	103
- Illustration 12: Exposition « A l'Aube de la pub », présentée entre le 23 septembre 2011 et le 15 janvier 2012 aux archives départementales de l'Aube.....	104
- Illustration 13: Exposition « Champagne ! De la vigne au vin, 3 siècles d'histoire » présentée entre le 8 avril et le 4 septembre 2011 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.....	105
- Illustration 14: Exposition « Dépôts de mémoire », présentée entre le 24 janvier et le 21 mars 2012 aux archives départementales de l'Aube.....	106
- Illustration 15: Exposition « Templiers, une histoire, notre trésor » présentée entre le 16 juin et le 31 octobre 2012 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.....	107
- Illustration 16: Exposition « Les Archives à cœur ouvert » présentée entre le 8 novembre 2013 et le 28 février 2014 aux archives départementales de l'Aube.....	108
- Illustration 17: Exposition « 1814, la C(h)ampagne de Napoléon » présentée entre le 16 mai et le 2 novembre 2014 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.....	109
- Illustration 18: Exposition « Clairvaux, l'aventure cistercienne » présentée entre le 5 juin et le 15 novembre 2015 à l'Hôtel-Dieu-le-Comte.....	110
- Illustration 19: Couverture de L'abbaye de Clairvaux. Le corps et l'âme. © Glénat / Département de l'Aube.....	112

- Illustration 20: Couverture du catalogue de l'exposition Clairvaux. L'aventure cistercienne. © Somogy-Éditions d'art / Département de l'Aube.....113



Table des matières

TABLE DES SIGLES.....	4
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	5
PARTIE 1 : LES EXPOSITIONS ORGANISÉES PAR LES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES APRÈS 2005.....	9
1 L'exposition en archives départementales, un acte devenu incontournable.....	11
1.1. L'exposition en archives départementales, un événement de plus en plus fréquent.....	11
1.1.1. La généralisation des services éducatifs dans les archives départementales.....	11
1.1.2. Quelle perception de l'action culturelle et de la médiation patrimoniale en 2005-2006 ?.....	12
1.1.3. Les évolutions depuis 2005 – 2006 en terme de fréquentation.....	13
1.2. Les expositions en archives départementales, bilan et succès.....	14
1.2.1. Les expositions aux yeux des pouvoirs publics.....	14
1.2.2. Éléments d'analyse des données chiffrées.....	15
1.2.3. Quel bilan à l'analyse des données sur les expositions ?.....	16
1.3. L'exposition en archives départementales, état des lieux en 2015.....	17
1.3.1. L'exposition en 2015 selon les rapports annuels d'activité.....	17
1.3.2. Des expositions régulières et thématiques ou ponctuelles mais originales.....	18
1.3.3. Communication ou exposition du document d'archives ?.....	20
2 Typologie et conception d'une exposition en archives départementales.....	21
2.1. La conception « classique » d'une exposition, l'exposition in situ.....	21
2.1.1. Quel lieu pour une exposition ?.....	21
2.1.2. A qui revient le choix du thème d'une exposition ?.....	22
a) Le service d'archives organisateur.....	22
b) D'autres décideurs des secteurs administratifs ou culturels.....	22
c) L'exécutif.....	23
d) Les associations et le milieu scientifique.....	23
2.1.3. Quel thème pour une exposition ?.....	24
a) Les thèmes liés au calendrier des commémorations nationales.....	24
b) Les thèmes valorisant les centres d'intérêts et le patrimoine « locaux », la culture propre au territoire bénéficiant de l'exposition.....	25
c) Les thèmes mettant en valeur le travail de l'archiviste.....	25
2.2. D'autres formes d'exposition.....	26
2.2.1. L'exposition hors-les-murs.....	26
2.2.2. Les expositions itinérantes.....	27
2.2.3. Les expositions virtuelles/numériques.....	28
2.2.4. Les « archivobus ».....	28
2.2.5. Le prêt de documents.....	30
2.3. Les objectifs de l'exposition d'archives.....	30
2.3.1. L'exposition, un vecteur de la culture, de l'éducation et de l'enseignement.....	30
2.3.2. L'exposition, une volonté de valoriser le travail des archivistes, de mettre en avant un fonds particulier, de dialoguer avec le public, etc.....	32

2.3.3.	L'exposition, un outil touristique, économique.....	32
2.3.4.	L'exposition, un outil de promotion du patrimoine du département.....	33
2.3.5.	L'exposition, un moyen de faire valoir les droits des Archives, « d'améliorer », de modifier l'image des Archives aux yeux des collectivités, du public, des élus.....	33
3	L'événement « exposition ».....	35
3.1.	Communication, promotion et activités annexes.....	35
3.1.1.	L'importance de la communication autour de l'exposition.....	35
3.1.2.	Le marketing culturel.....	36
3.1.3.	Des expositions jugées remarquables.....	37
3.1.4.	L'inauguration, point névralgique de l'exposition.....	38
3.1.5.	Le catalogue, trace de l'exposition.....	39
3.2.	Typologie des publics de l'exposition.....	39
3.2.1.	La place du public dans les expositions d'archives.....	39
3.2.2.	Quels publics pour les expositions d'archives ?.....	40
3.2.3.	Le public scolaire.....	42
3.3.	Les partenaires, entre financement et collaboration.....	43
3.3.1.	La nécessité de compétences externes / extérieures.....	43
3.3.2.	Conventionnements et partenariats.....	43
3.3.3.	De multiples possibilités de partenariat.....	45
	a) Les partenariats culturels et administratifs.....	45
	b) Les partenariats associatifs.....	46
	c) Les partenariats économiques.....	46
	d) Les partenariats avec le milieu enseignant.....	47
	CONCLUSION.....	47
	ÉTAT DES SOURCES.....	50
1	Les expositions en archives départementales.....	50
1.1.	Bibliographie générale et ressources internet.....	50
1.2.	Archivistes !.....	50
1.3.	Les rapports annuels d'activité du Service Interministériel des Archives de France.....	51
2	L'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube en matière d'exposition.....	53
2.1.	La presse.....	53
2.2.	Les archives du service.....	53
2.3.	Les entretiens.....	54
	BIBLIOGRAPHIE.....	55
	PARTIE 2 : L'ACTION DE LA DIRECTION DES ARCHIVES ET DU PATRIMOINE DE L'AUBE EN MATIÈRE D'EXPOSITION.....	59
1	De l'idée à l'inauguration, l'exposition à la direction des archives et du patrimoine de l'Aube	62
1.1.	Avant l'exposition, la réflexion.....	62
1.1.1.	Qui décide ?.....	62
1.1.2.	Comment décider ?.....	63
1.1.3.	Quel sujet choisir ?.....	64
1.1.4.	Quels objectifs visés ?.....	65



1.2.	La mise en place d'une exposition.....	67
1.2.1.	Quels lieux ?.....	67
1.2.2.	Quels partenaires ?.....	69
1.2.3.	Les expositions itinérantes et virtuelles.....	70
	a) Les expositions itinérantes.....	70
	b) Les expositions virtuelles.....	71
1.3.	Communication et retombées autour de l'exposition.....	71
1.3.1.	Promotion de l'exposition.....	71
1.3.2.	Réception du public.....	72
1.3.3.	Les retombées des expositions.....	73
1.3.4.	Relations avec les institutions culturelles et les autres partenaires.....	75
2	L'exposition, un acte total.....	77
2.1.	Les activités annexes à l'exposition et les publications.....	77
2.1.1.	Les activités annexes à l'exposition.....	77
2.1.2.	Les publications.....	78
2.2.	La place du document dans une exposition de la DAP de l'Aube.....	78
2.2.1.	La présentation du document d'archives.....	79
2.2.2.	Quel document exposer ?.....	80
2.2.3.	Comment exposer le document d'archives ?.....	81
2.3.	Les publics de l'exposition de la DAP de l'Aube.....	81
2.3.1.	Le grand public.....	82
2.3.2.	Le public scientifique.....	82
2.3.3.	Le public scolaire.....	83
3	La Cité du Vitrail, « l'art du vitrail accessible à tous ».....	85
3.1.	La Cité du Vitrail, introduction au projet.....	85
3.2.	De la décision à l'inauguration de la Cité en 2013.....	86
3.3.	Evolution depuis 2013 et changements à venir en 2016.....	87
3.3.1.	Des difficultés dans le projet.....	87
3.3.2.	La communication autour de la Cité du Vitrail.....	88
	CONCLUSION.....	90
	CONCLUSION GÉNÉRALE.....	91
	ANNEXES.....	93
	TABLE DES ANNEXES.....	142
	TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	143



Les expositions sont devenues, depuis le milieu du XX^e siècle et au sein de la valorisation des archives, une activité de référence. Notre étude portera donc sur les expositions organisées par les archives départementales françaises depuis 2005 et plus particulièrement sur l'action de la direction des archives et du patrimoine de l'Aube en matière d'exposition. La direction des archives et du patrimoine de l'Aube est créée en 2012 à la suite de la fusion des archives départementales de l'Aube et de la direction du développement culturel. Dans les missions attribuées à cette nouvelle direction par l'arrêté départemental n°2015-1277 figurent la « communication et la valorisation des documents d'archives » par les expositions.

Notre principale hypothèse de départ était un développement de l'exposition au sein des services d'archives départementales, ce qui se traduirait par une augmentation du nombre de services organisant chaque année des expositions mais aussi par un accroissement du nombre annuel de visiteurs. Travailler sur les expositions permettait également de définir quels étaient les types de sujets et de thématiques privilégiés par les services organisant des expositions, ainsi que les différents partenariats possibles dans ce domaine.

Ce travail a permis de dresser un bilan de la situation actuelle des expositions en archives départementales. Parmi les sujets d'expositions possibles, sont privilégiés ceux ayant un lien avec les commémorations nationales ou ceux se rattachant à l'histoire locale du département. Les partenariats, quant à eux, se développent, le nombre d'expositions organisées en collaboration augmentant chaque année. Le nombre de services d'archives départementales organisant des expositions grandit effectivement, de même que le nombre de visiteurs qui augmente chaque année. En revanche, le nombre d'expositions organisées annuellement diminue, soit en raison de restriction budgétaire, soit en raison d'une évolution dans la conception de l'exposition en elle-même qui s'étoffe, dure plus longtemps et demande donc plus de moyens, ce qui en limite le nombre.

mots-clés : Archives départementales, Direction des archives et du patrimoine de l'Aube, Conseil départemental de l'Aube, valorisation culturelle, action culturelle, exposition.

Since the middle of the 20th century and within the valorization of the archives, exhibitions became an activity of reference. That's why our study is based on the exhibitions organized by the French departmental archives' service since 2005 and more particularly on the action of the direction of the archives and the heritage of the Aube in terms of exhibitions. The direction of the archives and the heritage of the Aube was created in 2012 following the fusion of the service of departmental archives of the Aube and the direction of cultural development. With the departmental decree n°2015-1277 new missions have appeared for this direction: the "communication and the valorization of the documents of archives" thanks to the exhibitions.

Our principal starting hypothesis stated the development of the exhibition within the services of departmental archives. The result would be the increase amongst services organizing exhibitions each year and also an increase in the number of visitors each year. Working on the exhibitions also enabled us to define which types of subjects and themes were chosen by the services organizing the exhibitions, as well as the various partnerships which were possible in this field.

This work enabled us to answer our first questions and also to make an assessment about the current situation of the exhibitions in departmental records. Among the possible subjects of exhibitions, the subjects chosen were related to the national commemorations or to the local history of the department. As the number of exhibitions organized in collaboration are increasing each year, partnerships are also developing. Indeed, the number of services of departmental archives organizing exhibitions grows, as the number of visitors also increases each year. On the other hand, the number of exhibitions organized each year falls, either because of budgetary restrictions, or because of an evolution in the conception of the exhibition in itself which is improved, lasts more time and requires more means, which limits their number.

Keywords : Service of departmental archives, The direction of the archives and the heritage of the Aube, Departmental council of the Aube, cultural valorization, cultural action, exhibition.

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Emmanuel Petit, déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée. En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le jj / mm / aaaa

